



UNIL | Université de Lausanne

Faculté des sciences  
sociales et politiques

# **Migration : points de vue des femmes migrantes – Projet communautaire participatif avec l'utilisation de la méthode *Photovoice***

(Version définitive, 14 janvier 2020)

Université de Lausanne

Faculté des sciences sociales et politiques

Institut de psychologie

**Mémoire de Master**

*Thea Micheli*

*Lavinia Pedrini*

Sous la direction de

*Jean-Claude Métraux*

Experte

*Fabienne Fasseur*

## Table des matières

Introduction

PREMIÈRE PARTIE : Femmes migrantes en Suisse

|  |    |
|--|----|
| 1. La législation suisse en matière de migration                             | 1  |
| 2. La phénoménologie de la migration : vivre dans un monde et en être        | 5  |
| 2.1. L'être humain en tant que membre d'une communauté                       | 5  |
| 2.2. Le passage d'un monde à l'autre   | 6  |
| 2.3. Les différentes attitudes d'acculturation                               | 8  |
| 3. Être une femme migrante : intersectionnalité et discriminations multiples | 12 |
| 3.1. Pourquoi se focaliser sur la population de femmes migrantes             | 12 |
| 3.2. Discriminations des femmes migrantes sur le marché du travail           | 15 |
| 3.3. L'état de santé psychologique pré et post migration                     | 20 |
| 3.4. Impact des discriminations sur la santé psychologique de l'individu     | 25 |
| DEUXIÈME PARTIE : Création d'un projet communautaire participatif            | 27 |
| 4. Question de recherche et suppositions                                     | 27 |
| 4.1. Objectifs de la recherche   | 27 |
| 5. La psychologie communautaire et ses concepts clé                          | 27 |
| 5.1. La recherche en psychologie communautaire                               | 32 |
| 6. Méthodologie  | 33 |
| 6.1. Modèle théorique méthodologique : <i>Grounded Theory Method</i> (GTM)   | 34 |
| 6.1.1. La méthode <i>Photovoice</i>  | 35 |
| 6.1.2. Méthode du <i>Focus Group</i>   | 40 |
| 7. Le calendrier du projet et la description des étapes                      | 41 |
| 7.1. Recrutement des participantes   | 41 |
| 7.2. Population  | 43 |
| 7.3. Éthique et manière de l'implémenter                                     | 44 |
| 7.4. Description des étapes  | 45 |
| 7.4.1. Première rencontre  | 45 |
| 7.4.2. Deuxième rencontre  | 49 |
| 7.4.3. Troisième rencontre   | 52 |
| 8. Analyse du contenu : application pratique de la GTM                       | 56 |
| 8.1. Processus de théorisation   | 57 |
| 8.1.1. Difficultés vécues par les femmes migrantes                           | 57 |
| 8.1.2. Ressources mobilisées face aux difficultés                            | 62 |
| 8.1.3. Stratégies employées  | 64 |
| 8.2. <i>Feedback</i> des participantes                                       | 66 |

|   |     |
|---|-----|
| 9. Discussion critique  | 67  |
| 10. Conclusion, limites et perspectives                       | 76  |
| 10.1. Conclusion personnelle : Thea Micheli                   | 78  |
| 10.2. Conclusion personnelle : Lavinia Pedrini                | 78  |
| Bibliographie   | 80  |
| 11. Annexes   | 86  |
| 11.1 Feuillelet d'information et déclarations de consentement | 86  |
| 11.2 Transcriptions des <i>Focus Group</i> effectués          | 93  |
| 11.2.1 <i>Focus Group</i> du 13.10.2020                       | 93  |
| 11.2.2 <i>Focus Group</i> du 20.10.2020                       | 104 |
| 12.2.3. <i>Feedback</i>                                       | 124 |

## Résumé

**Introduction :** Malgré le fait que les femmes migrantes constituent la majorité de la population migrante en Suisse, souvent leur point de vue n'est pas pris en compte dans la littérature scientifique. En effet, elles sont souvent considérées exclusivement dans leur rôle de mères et de femmes au foyer, subordonnées au rôle du mari qui est celui qui détient le permis de séjour et qui travaille. Pour chercher à mieux expliquer la condition vécue par la femme migrante et les discriminations multiples dont elle est confrontée dans notre société, il a été mis en place un projet communautaire participatif avec l'utilisation de la méthode *Photovoice*.

**Méthode :** Pour mieux comprendre ce phénomène, une analyse de la littérature a été faite. Les articles ont été trouvés sur différentes bases de données, notamment BCU, PubMed, psycINFO et ScienceDirect. La mise en pratique du projet a été effectuée grâce à l'utilisation de la méthode *Photovoice* et du *Focus Group*.

**Objectifs :** L'objectif de cette étude consiste en l'exploration de différentes thématiques en lien avec ce sujet : être une femme migrante, les discriminations multiples vécues et les ressources et les stratégies adoptées dans le quotidien pour faire face aux difficultés rencontrées. Le but du projet est la création d'un espace de parole bienveillant où les participantes sont protagonistes.

**Résultats :** L'analyse des récits des participantes a mis en évidence trois thématiques principales : les difficultés vécues par les femmes migrantes, les ressources mobilisées face aux difficultés et les stratégies employées. L'extériorisation du propre vécu a permis aux femmes migrantes de renforcer leur propre pouvoir de dire et d'agir au sein du groupe.

**Conclusion :** Le travail met en évidence le vécu personnel des femmes migrantes qui ont participé, et permet de créer des pistes de réflexion par rapport aux multiples discriminations vécues dans notre société. Ces aspects ne doivent pas être négligés par les professionnels de la santé ainsi que par les institutions, afin de permettre aux femmes migrantes d'améliorer leur intégration et leur qualité de vie en Suisse.

**Mots-clés :** migration, femmes migrantes, discriminations, intégration, méthode *Photovoice*

# **Migration: migrant women's perspectives - Participatory community project using the Photovoice method**

## **Abstract**

**Introduction :** Despite the fact that migrant women make up the majority of the migrant population in Switzerland, their views are often not taken into account in the scientific literature. Indeed, they are often considered exclusively in their role as mothers and housewives, and they are subordinated to the role of the husband who is the one who works and holds the residence permit. In order to try to better explain the condition experienced by migrant women and the multiple discriminations they face in our society, a participatory community project has been set up using the Photovoice method.

**Method :** In order to better understand this phenomenon, an analysis of the literature was carried out. Articles were found on various databases, including BCU, PubMed, psycINFO and ScienceDirect. The practical implementation of the project was carried out using the Photovoice method and the Focus Group.

**Objectives :** The objective of this study was to explore different themes related to the following topics: being a migrant woman, experienced discriminations and the resources and strategies adopted in daily life to cope with the difficulties encountered. The aim of the project was the creation of a benevolent space of speech where the participants are protagonists.

**Results :** The analysis of the participants' stories highlighted three main themes: the difficulties experienced by migrant women, the resources mobilised when facing this difficulties and the employed strategies. The externalization of their own experiences enabled the migrant women to strengthen their own power to say and act within the group.

**Conclusion :** This work highlights the personal experiences of the migrant women who took part in the project, and allows us to create avenues for reflection in relation to some of the multiple discriminations experienced in our society. These aspects should be neglected neither by health professionals nor by institutions in order to enable migrant women to improve their integration and quality of life in Switzerland.

**Keywords :** migration, migrant women, discrimination, integration, Photovoice method

## **Remerciements :**

En premier lieu, nous tenons à remercier les quatre femmes qui nous ont permis de réaliser ce projet en partageant leurs expériences de vie avec nous, leur enthousiasme et leur confiance ; vous avez transformé ce projet de mémoire de Master en une expérience riche en émotions et en humanité.

Notre reconnaissance se destine tout particulièrement à Pierre Vogel, qui nous a donné son temps et son attention et qui a eu un rôle central dans le recrutement des participantes. Merci pour son enthousiasme et sa confiance dans notre projet. Nos remerciements sont également destinés aux éducateurs et éducatrices de l'EVAM.

Nos plus vifs remerciements sont également destinés à Fabienne Fasseur qui a été bien plus qu'une experte et qui a toujours été disponible pour répondre à nos questions et à nos doutes, en nous donnant de précieux conseils.

Notre gratitude s'adresse aussi à notre directeur de mémoire, Jean-Claude Métraux qui, dès le début, nous a fait confiance dans l'accomplissement de ce projet ambitieux et a accepté de nous accompagner dans sa réalisation. Merci de nous avoir fait découvrir les approches communautaires participatives qui ont beaucoup enrichi notre parcours académique et on espère aussi notre future pratique professionnelle.

Merci également à nos familles qui nous ont toujours soutenu et qui nous ont permis d'entreprendre ce parcours académique.

Enfin, notre gratitude s'adresse également à Elsa Pizzinato et Valeria Laquale pour leur travail de correction et leurs précieux conseils.

## **Introduction**

Pourquoi l'idée de construire un projet communautaire participatif exclusivement pour la partie féminine de la population migrante ? Malgré le fait que les statistiques montrent qu'en Suisse les femmes constituent la majorité de la population migrante, leurs opinions et leurs voix sont rarement incluses dans le discours public et leur situation est largement ignorée. Dans l'opinion publique, les femmes migrantes sont souvent réduites à être représentées comme des victimes impuissantes et vulnérables. En effet, chez la femme migrante les discriminations vécues sont multiples par le fait de vivre une double peine : être en même temps femmes et migrantes (Gafner & Schmidlin, 2007).

Nous allons commencer notre travail en cherchant à mieux décrire le phénomène migratoire et ses conséquences pour la personne. Accomplir une migration signifie laisser son propre pays d'origine pour vivre dans un nouveau pays avec une culture différente (Gafner & Schmidlin, 2007). Métraux (2011) explique que la migration de sa communauté d'origine à une nouvelle communauté est une transition qui se fait par étapes. Nous allons donc parcourir ces différentes étapes qui président à la construction d'une nouvelle appartenance au « nouveau monde » dans lequel la personne migrante se trouve.

Pour chercher à mieux expliquer la condition vécue par la femme migrante et les discriminations multiples dont elle est victime dans notre société, nous allons commencer par analyser le phénomène migratoire en Suisse et la législation suisse qui régit la migration. Ce chapitre permet de nous montrer la façon dont les droits des étrangers sur le territoire helvétique dépendent fortement du pays d'origine de la personne. L'art. 50 de la loi fédérale sur les étrangers (LEtr) affirme que les sujets originaires d'un pays ne faisant pas partie de l'UE/AELE ont le droit d'obtenir un permis de séjour en Suisse suite à un mariage avec un-e citoyen-ne suisse ou une personne titulaire d'une autorisation d'établissement (permis C). Cette dépendance juridique au conjoint est la condition vécue par un grand nombre de femmes migrantes provenant de pays « tiers ». Pour décrire la condition vécue par la femme migrante dans la société d'accueil, Ratcliff, Bolzman & Gakuba (2014) utilisent le terme « invisibilisation ». Ils expliquent que le fait de considérer ces personnes seulement en fonction de son rôle d'épouse et de mère au foyer fait en sorte qu'elles sont privées de leur voix et avec elles de leur propre pouvoir d'agir. Dans cette condition, la femme migrante sera victime de discriminations multiples qui lui permettront difficilement de valoriser ses propres ressources et ses propres compétences et, comme nous allons le voir ensuite, en la confinant à des domaines d'activité peu valorisants.

Dans la deuxième partie de notre travail nous allons créer un projet communautaire participatif avec l'utilisation de la méthode *Photovoice*. Cet outil qualitatif combine la photographie, le *Focus Group* et l'action sociale et vise à mettre en lumière les forces et les défis d'une communauté marginalisée, par la discussion et la réflexion à partir des images prises par les protagonistes. Notre objectif est de pouvoir rencontrer un petit groupe de femmes migrantes et de les rendre protagonistes du projet : sur la base des thématiques données, ce sont elles qui peuvent décider comment les interpréter en choisissant les sujets à photographier et en élaborant un récit basé sur leurs propres photos.

Pour ce qui concerne les raisons personnelles qui ont motivé le choix de la thématique et le fait de travailler en binôme, nous avons toutes les deux abordé pour la première fois le thème de la migration au Tessin, notre canton d'origine, où nous avons participé à deux projets de volontariat différents. Nous étions toutes deux monitrices dans des colonies où il a été décidé de créer un projet pour des jeunes migrants afin de promouvoir les échanges culturels et de donner l'occasion à ces jeunes (souvent arrivés récemment au Tessin) d'entrer en contact avec leurs pairs suisses en pratiquant aussi la langue italienne. Lors de notre Master en psychologie à l'Université de Lausanne, notre intérêt pour la migration nous a amenées à choisir deux cours en rapport avec ce thème : « Santé et migration » et « Psychosociologie clinique ». Lors de ces cours nous avons eu la possibilité d'organiser et de mettre en œuvre deux projets communautaires participatifs. En plus de nous donner l'occasion de nous connaître et de travailler ensemble pour la première fois, un de ces projets a été la source d'inspiration qui nous a amené à vouloir faire ensemble un Mémoire de Master en utilisant la méthode *Photovoice*. A cette occasion, nous avons créé un projet communautaire participatif avec un groupe de jeunes garçons qui fréquentaient un préapprentissage au Centre professionnel du Nord vaudois (CPNV) d'Yverdon. Nous avons travaillé et réfléchi ensemble à propos du thème de l'appartenance à un groupe de personnes, et pour ce faire, nous avons décidé de créer avec eux un roman-photo basé sur les photos qu'ils prenaient de séance en séance en fonction des thèmes que nous leur donnions. Le succès de ce projet et le bon climat de travail qui s'est instauré nous a donné la motivation pour en créer un autre et cette fois-ci pour pouvoir traiter d'une question qui nous tient beaucoup à cœur : les discriminations subies par les femmes dans notre société et en particulier par les femmes migrantes. Notre objectif principal était de créer un projet participatif communautaire qui permettrait aux participantes de se sentir protagonistes, et qui mettrait en valeur leur point de vue en essayant de le restituer de la manière la plus authentique possible. De plus nous nous sommes focalisées sur cette thématique afin d'acquérir plusieurs savoirs et savoir-faire étant donné qu'une fois achevés notre Master nous aimerions travailler dans le domaine de la migration.

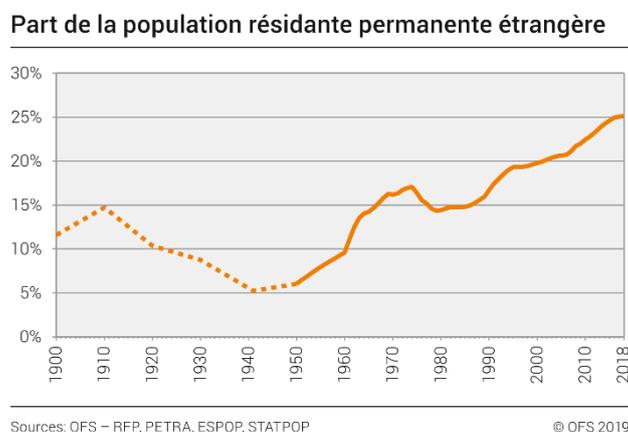
## PREMIÈRE PARTIE : Femmes migrantes en Suisse

### 1. La législation suisse en matière de migration

En se basant sur les statistiques fournies par la Confédération, nous allons maintenant parler du phénomène migratoire en Suisse en expliquant certains aspects de la législation suisse en matière de migration. Cela nous permet de mettre en évidence comment la politique migratoire joue aussi un rôle dans la discrimination des femmes migrantes sur notre territoire.

Comme affirme Métraux (2011) « nos conceptions actuelles de la migration donnent une importance exagérée aux frontières nationales » (p. 63). Les frontières, lignes invisibles tracées sur des cartes géographiques, ont la capacité de diviser les êtres humains en groupes distincts et de pouvoir faire une distinction entre « nous » et « eux ».

Comme disent Nunes-Reichel, Laurent & Santiago-Delefosse (2017) « la Suisse est un pays de migration depuis sa fondation »<sup>1</sup> (p. 39). En effet, l'Office fédéral de la statistique rapporte que la population migrante continue d'augmenter (en 2019, les étrangers représentaient 26% de la population résidente en Suisse). Avec le terme « étranger » il se réfère à toutes personnes qui résident sur le territoire helvétique mais qui ne possèdent pas la nationalité suisse.

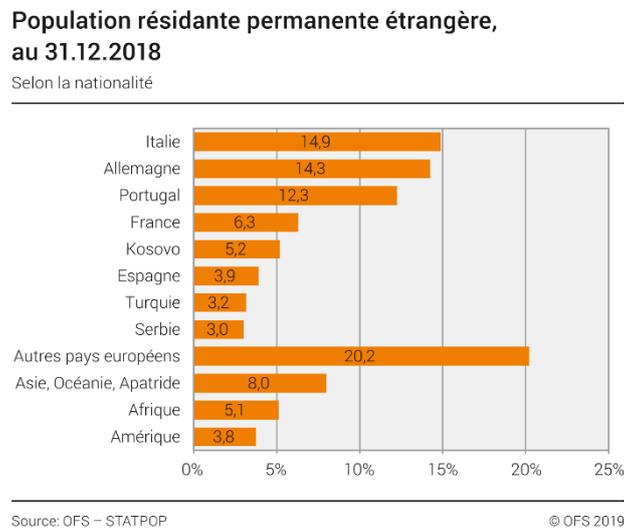


*Fig. 1. Part de la population résidente permanente étrangère, reproduit depuis l'Office fédéral de la statistique (OFS, 2019)*

Ce graphique montre l'évolution et l'accroissement du pourcentage de la population résidente permanente étrangère, qui comprend toutes personnes avec une nationalité étrangère qui possèdent un permis de séjour en Suisse d'une durée de minimum 12 mois. Nous remarquons qu'à partir des

<sup>1</sup> Citation traduite de l'anglais : « Switzerland is a migration country since its foundations ».

années cinquante, et ce, jusqu'à aujourd'hui, le nombre de personnes étrangères résidentes en Suisse a augmenté de manière exponentielle.



*Fig. 2. Population résidente permanente étrangère, au 31.12.18, reproduit depuis l'Office fédéral de la statistique (OFS, 2019)*

Si on observe les nationalités de la population permanente étrangère en Suisse, on peut constater que la majorité provient de pays membres de l'UE/AELE.

Maintenant nous allons voir comment la législation suisse se structure en matière de migration dans son territoire. La Suisse est considérée comme une nation avec une politique de naturalisation rigide et restrictive pour ce qui concerne la vie et le travail à long terme des étrangers sur le sol helvétique (Nunes-Reichel et al., 2017). « L'étranger qui prévoit un séjour avec activité lucrative ou un séjour de plus de trois mois sans activité lucrative doit être titulaire d'une autorisation. Il doit la solliciter avant son entrée en Suisse auprès de l'autorité compétente du lieu de résidence envisagé » (art. 10, al. 2 et art. 11 LEI). Toute personne étrangère qui souhaite vivre et travailler sur notre territoire doit donc être titulaire d'un permis de séjour, et comme nous allons l'expliquer, le titre de permis auquel la personne peut aspirer change beaucoup en fonction de son pays de provenance. Pour simplifier cette explication nous allons subdiviser les personnes migrantes en trois grands groupes :

Le premier groupe comprend les personnes provenant d'une nation faisant partie de l'Union Européenne (UE) ou alors d'un des Etats membres de l'Association européenne de libre-échange (AELE). Pour les sujets originaires d'un de ces pays, l'accès au territoire suisse est réglé par l'Accord sur la libre circulation des personnes (ALCP). Cet accord stipulé entre la Confédération suisse d'une part, et la Communauté européenne et des Etats membres d'autre part, à l'objectif de garantir le droit d'accès, de séjour et de travail des personnes sur le territoire des nations faisant partie de l'accord. L'ALCP souligne aussi l'interdiction de la discrimination de la personne en fonction de son pays

d'origine, avec le but de garantir aux personnes étrangères les mêmes conditions de vie et de travail que celles accordées aux personnes autochtones (Art 2. ALCP). Tout en ne niant pas les difficultés qu'implique le fait de s'intégrer dans un pays étranger, on peut constater que les personnes qui peuvent bénéficier de l'Accord sur la libre circulation ont l'avantage de pouvoir bénéficier d'une législation fondée sur l'égalité de traitement et « sur l'interdiction de discriminer en fonction de la nationalité » (Gafner & Schmidlin, 2007, p.18). Les sujets ressortissants de l'UE/AELE ont la possibilité d'accéder aux titres de séjour les plus « prestigieux » : le permis B et le permis C. Le premier, appelé autorisation de séjour et ayant une validité de 5 ans, est donnée aux personnes avec un emploi en Suisse qui souhaitent habiter sur le territoire. Après la 5<sup>ème</sup> année de résidence et de travail sur le territoire helvétique, la personne peut demander un permis C, également connu sous le nom de permis d'établissement (art. 14, al. 1 LEI).

Le deuxième groupe comprend les personnes ayant le droit au statut spécial de réfugié prévu par la Loi sur l'asile (LAsi). La LAsi définit le terme de réfugié comme « toutes personnes qui, dans leur État d'origine ou dans les pays de leur dernière résidence, sont exposées à des sérieux préjudices ou craignent à juste titre de l'être en raison de leur race, de leur religion, de leur nationalité, de leur appartenance à un groupe social déterminé ou de leurs opinions politiques » (Art. 3, Loi sur l'asile (LAsi)). Pour pouvoir garantir la protection provisoire des individus qui sont victimes de persécution dans leur pays d'origine, la Confédération suisse leur donne un permis de séjour N.

Le dernier groupe est celui destiné aux personnes provenant de nations qui ne font pas partie de l'UE/AELE ou qui ne rentrent pas dans la catégorie des réfugiés, les États dits « tiers ». Leur autorisation de séjour est régie par la Loi fédérale sur le séjour et l'établissement des étrangers (LSEE). Les sujets non-ressortissants de l'UE/AELE reçoivent un titre de séjour F, qui est réservé aux étrangers admis provisoirement. Il s'agit donc de personnes qui pour la Confédération suisse n'ont pas le droit de rester sur notre territoire à long terme, et qui font donc l'objet d'une décision de renvoi dans leur pays d'origine. Dans certains cas, l'exécution du renvoi s'avère difficile pour plusieurs raisons : p.ex. la violation du droit international public ou la mise en danger concrète de la personne. Le permis F, qui possède une durée de 12 ans, peut donc être prolongé par le Canton de séjour de la personne et peut aussi donner le droit d'exercer une activité professionnelle. Cependant, comme nous allons le voir dans ce qui suit, le fait de vivre dans une situation de précarité et d'incertitude absolue, dans laquelle on ne peut pas savoir si et quand on sera obligé de quitter le pays, rend très difficile l'intégration de ces personnes dans le pays d'accueil (Gafner & Schmidlin, 2007).

## Population étrangère, au 31.12.2018

Selon l'autorisation de résidence

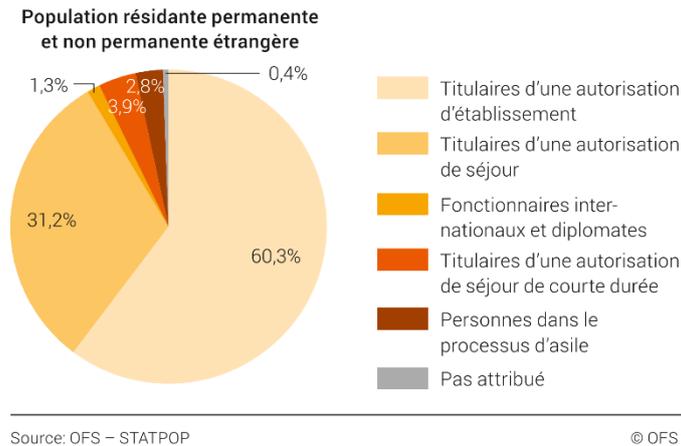


Fig. 3. Population étrangère, au 31.12.2018, reproduit depuis l'Office fédéral de la statistique (OFS, 2019)

Comme la majorité de la population résidante étrangère provient de pays membres de l'UE/AELE, on peut observer que les autorisations de résidence les plus présentes en Suisse sont le permis C (autorisation d'établissement) et le permis B (autorisation de séjour). Les migrants provenant de pays dits « tiers », à qui l'on réserve des autorisations de séjour beaucoup plus précaires (autorisation de séjour provisoire ou permis de séjour en tant que demandeur d'asile), représentent uniquement une petite minorité de la population migrante sur notre territoire. Pour cette raison ces personnes sont souvent considérées comme « la partie cachée de la migration » (Ratcliff et al., 2014, p. 64).

Dans le prochain chapitre, nous allons parler du phénomène migratoire, en essayant de comprendre ce que cette « transition d'un pays à l'autre » signifie réellement pour les personnes qui le vivent, en recherchant les enjeux et les difficultés tant sur le plan individuel que social.

## **2. La phénoménologie de la migration : vivre dans un monde et en être**

### **2.1. L'être humain en tant que membre d'une communauté**

Comme affirmait Aristote, l'être humain est par nature un être social, qui construit son identité sur la base des autres. Métraux (2011) dit que chaque individu fait partie d'un ensemble de contextes sociaux (p.ex. la famille, l'école, le travail, une équipe sportive, ...) qui sont inscrits à l'intérieur d'une communauté d'appartenance propre. Les membres d'une communauté sont liés entre elles et eux non seulement par le fait de vivre dans le même territoire et de partager la même langue, mais principalement par l'existence d'une « appartenance commune » ou alors d'un « sens partagé » qui définit la communauté en question. Guimond (2010), psychologue sociale, dit que tous les individus agissent sous l'influence de leur propre groupe d'appartenance. Il souligne qu'à la base du fonctionnement d'un groupe d'individus il y a le partage de la même culture. La culture est définie comme un phénomène collectif, « une façon de penser, de ressentir et de se comporter qui caractérise les membres d'un groupe et qui les distingue des autres groupes » (p. 26). L'appartenance commune est basée sur des valeurs et des principes culturels qui définissent des normes, souvent implicites et non écrites, qui prescrivent un code de conduite aux membres du groupe. Ces règles définissent quel type de comportements sont appropriés et acceptés dans la communauté et ceux qui ne le sont pas. Afin de pouvoir se sentir appartenir à une communauté, la personne doit pouvoir comprendre et partager les valeurs et les normes culturelles en vigueur et pouvoir donc développer un « sens partagé » avec ce groupe d'individus. Concrètement, il ne suffit pas que la personne se comporte dans les limites de ce qui est considéré comme « socialement acceptable », il faut qu'elle comprenne et partage les raisons pour lesquelles il est juste de se comporter d'une certaine manière. Selon Métraux (2011), on peut dire que « l'appartenance est sens » (p. 11), et donc la capacité d'attribuer un sens au système de valeurs communes partagées à l'intérieur du propre groupe d'appartenance. À l'inverse, on peut donc définir l'exclusion comme « la perte de sens », c'est-à-dire l'incapacité de voir un sens dans sa propre appartenance à une communauté.

Métraux (2011) affirme que l'exclusion d'une appartenance collective est une condition qui est vécue par beaucoup de personnes dans la société contemporaine. Il pourrait s'agir des personnes migrantes dans la société d'accueil, mais aussi de toutes les personnes qui vivent dans la précarité. En effet, l'auteur explique qu'un individu en situation de précarité n'est pas simplement quelqu'un qui n'arrive pas à satisfaire ses besoins fondamentaux, c'est une personne qui, à l'intérieur du contexte où il se trouve n'arrive pas à attribuer un sens personnel au système de valeurs et de croyances qui

caractérisent la communauté en question. L'impossibilité d'avoir un sens partagé avec sa communauté rend donc plausible qu'un individu puisse vivre dans une communauté sans en faire réellement partie.

Cette exclusion est repérée aussi par Nunes-Reichel et al. (2017) en rapportant la grande solitude qui est souvent vécue par la population migrante sur le territoire suisse, tant d'un point de vue social qu'institutionnel. En effet, dans cette étude, lors d'interviews semi-structurées les participants ont témoigné la difficulté d'entrer en contact avec la communauté autochtone. Elles et ils ont remarqué la population suisse très réservée et pas encline à l'échange. Cette difficulté de rencontre empêche la construction d'un nouveau réseau social et favorise le sentiment d'exclusion. Il est donc facile de comprendre pourquoi les personnes migrantes ont souvent tendance à se créer une nouvelle communauté d'appartenance regroupant les personnes provenant de leur même pays d'origine, avec lesquelles il est plus facile de s'identifier et de créer des liens. Cette exclusion d'un sens partagé avec la communauté du pays d'accueil n'est pas seulement créée par l'hostilité de la population autochtone, mais aussi par les institutions helvétiques. Par exemple, les participant.e.s de cette recherche dénoncent les difficultés rencontrées aux bureaux de l'administration des différents communes et cantons ou lors des services de santé. Ces difficultés sont souvent liées à des différences langagières. Par exemple, la langue parlée aux guichets étant soit le français soit l'allemand et non pas l'anglais, langue que la majorité des personnes migrantes comprend, cela engendre une difficulté de communication. Ces discriminations institutionnelles correspondent à une forme de violence à laquelle les individus qui arrivent en Suisse doivent faire face quotidiennement et qui empêchent d'avoir un sens partagé et de se construire une place dans la société d'accueil.

Nous avons vu l'importance du fait de ressentir un sentiment d'appartenance et du besoin pour les personnes migrantes de créer des liens sociaux au moment de leur arrivée dans la société d'accueil. Dans les prochains sous-chapitres nous allons voir les différentes étapes qui caractérisent la transition d'une culture à une autre et la création d'une nouvelle appartenance à la communauté d'accueil.

## **2.2. Le passage d'un monde à l'autre**

Comme nous avons vu, le fait de se trouver physiquement sur le territoire d'un nouveau pays d'accueil n'implique pas automatiquement le fait de ressentir un sentiment d'appartenance. En effet, la transition d'un monde à l'autre et la construction d'une nouvelle appartenance est un processus long et individuel, qui est influencé par un ensemble de facteurs externes et internes à la personne. La migration d'une communauté d'origine à une nouvelle communauté est donc une transition qui se fait par étapes (Guimond, 2010).

Nous allons maintenant reprendre ces différentes étapes décrites par Métraux (2011), en les associant à l'histoire de Brigitte, femme congolaise ayant migré en Italie, dont le témoignage a été recueilli par Mazzucco (2016).

Brigitte est une infirmière originaire du Congo. Dans son pays, elle possédait une clinique privée dont elle était la directrice sanitaire. Brigitte jouissait d'une vie aisée, d'un bon statut social et d'une situation économique favorable, caractéristiques qui ne sont pas du tout considérées comme allant de soi en Afrique. Le Congo est un pays caractérisé par l'instabilité politique et la présence sur son territoire d'organisations terroristes qui rendent ce pays constamment menacé par la guerre civile. En 2012, pour avoir refusé de coopérer avec la police corrompue, Brigitte devient victime de persécution et elle est forcée de fuir le Congo pour survivre. Après avoir affronté un long et difficile voyage de l'Afrique centrale à la Libye, puis la traversée de la Méditerranée, Brigitte arrive finalement en Italie. Elle se retrouve complètement seule dans un pays où elle ne connaît personne, ne parle pas la langue et se retrouve à vivre dans la rue.

Métraux (2011) explique que la perpétuelle quête de sécurité prévient toute entrée dans un « autre monde » (p. 65). Après un long voyage, très souvent caractérisé par des conditions extrêmes et des violences, la personne migrante est catapultée dans un nouveau monde qui lui est totalement inconnu. À ce moment-là, la personne se trouve dans un état de totale instabilité, où le seul objectif devient la survie. Brigitte raconte le « débarquement » dans le nouveau monde, l'Italie, au moment où elle descend du train à la gare Termini à Rome. Elle est tout de suite immergée dans un nouveau contexte inconnu et qui l'effraie. Elle choisit donc de se mettre sur le trottoir d'où elle peut voir la lettre M de « McDonald's », le seul symbole qu'elle connaît et qu'elle dit l'aider à « se sentir moins perdue ». L'impératif de survie porte Brigitte à se dissocier de la situation qu'elle vit afin de pouvoir faire des choses qu'elle n'aurait jamais faites auparavant, comme chercher de la nourriture dans les poubelles et ne plus se laver. L'étape suivante dans la transition d'un monde à l'autre consiste dans le fait de vivre une « phase de refus ». Métraux (2011) dit qu'un déplacement, pour être considéré comme une migration, doit être caractérisé par des « pertes significatives ». Au moment de l'arrivée dans le nouveau monde, la vie de la personne migrante change totalement. L'auteur affirme que « chacun a en particulier une place dans le monde où il vit » (p. 75). Dans la structure hiérarchique de la société, les individus sont répartis en différents rangs, selon une multitude de facteurs tels que le niveau d'éducation de la personne, la profession, les possessions, etc. Dans la majorité des cas, le statut social et donc l'estime sociale dont la personne a bénéficié dans son pays d'origine est très différente de celle qu'elle possède dans le « nouveau monde ». En prenant l'exemple de l'histoire de Brigitte, avant

de migrer, son identité était composée par l'intersection d'un ensemble d'éléments (statut de femme, de mère, de travailleuse de succès, d'activiste politique, ...). Depuis son arrivée en Italie elle se retrouve sans argent, sans connaître la langue ni le fonctionnement du pays et sans possibilité de faire reconnaître ses qualifications. Brigitte a complètement perdu son statut et l'estime sociale qu'elle avait au Congo. Actuellement, le seul statut qu'elle possède est celui de réfugiée politique. Elle raconte comment le terme « réfugié » lui a toujours fait penser à ce qu'ont vécu les Rwandais, des gens qui ont vécu des massacres et des extrêmes violences. « Elle n'a jamais imaginé devoir associer ce mot à elle-même. C'est une pensée déprimante » (p. 28). Prendre conscience et être confrontée à la douleur qu'impliquent ces « pertes importantes » est très difficile à gérer pour la personne. Pour cette raison le refus pourrait représenter une première tentative d'adaptation à cette nouvelle situation.

Métraux (2011) explique que « (...) la perte mérite l'épithète de « signifiante » lorsqu'elle est suffisamment importante pour engendrer un processus de deuil » (p. 56). Lorsque le deuil parvient progressivement à se faire une place dans la phase du refus, la personne migrante commence à prendre conscience d'être dans un autre monde, et donc d'avoir quitté le sien. Cette conscience est renforcée pendant la troisième phase, la phase dépressive. Malgré le fait que la personne soit toujours plus consciente de la migration qu'elle a accomplie et des pertes que cela a impliqué, aucune nouvelle appartenance ne s'est encore formée. La personne se trouve dans la situation où « elle vit dans un monde sans encore en être » (p. 65). Brigitte raconte le fait qu'il lui a fallu des années pour accepter qu'elle ne pouvait plus avoir la même vie en Italie qu'au Congo, et pour pouvoir enfin s'engager dans la construction d'une nouvelle vie.

Comme nous l'avons vu, le passage d'un monde à l'autre est une transition lente et personnelle. Dans le prochain sous-chapitre, nous examinerons plus en détail ce que signifie la construction d'une nouvelle appartenance au nouveau monde et quelles sont les différentes attitudes d'acculturation que la personne migrante peut adopter.

### **2.3. Les différentes attitudes d'acculturation**

Au cours des différentes époques, l'immigration des personnes a conduit à la création de sociétés caractérisées par une pluralité culturelle, où des personnes avec des héritages culturels différents vivent ensemble (Young, 1996). Guimond (2018) explique qu'au moment où deux cultures ou plus socialisent, la transmission culturelle qui se produit prend le nom « d'acculturation ». Plus précisément « (...) l'acculturation est un processus interculturel qui concerne les changements psychologiques et culturels se produisant par l'intermédiaire du contact avec des personnes d'une autre culture » (p. 2). Comme expliquent Wagner-Guillermou, Tisserant & Bourhis (2013), il est rare

que l'acculturation se produise lorsque des groupes culturels qui ont le même statut et le même pouvoir au sein de la société interagissent. Dans la majorité de cas, à la base du processus d'acculturation il y a l'interaction entre un groupe majoritaire dominant (p.ex. « les suisses ») et des groupes minoritaires dominés (p.ex. « les étrangers immigrés en Suisse »).

A partir de cette définition qui se réfère plutôt au phénomène de groupe, Graves (1967, cité par Young, 1996) a élaboré la notion « d'acculturation psychologique » qui montre que le phénomène de l'acculturation a aussi un impact au niveau de l'individu. Les personnes migrantes qui entrent en contact avec une nouvelle culture sont directement concernés par l'acculturation, et donc par la nécessité de trouver des stratégies pour pouvoir s'adapter au nouveau contexte culturel. Berry (1997) a proposé un modèle pour décrire les différentes « attitudes d'acculturation », et donc les différentes conduites individuelles que les personnes migrantes peuvent avoir lorsqu'elles entrent en relation avec la nouvelle culture du pays d'accueil. L'auteur classe quatre stratégies principales sur la base de la réponse à deux questions fondamentales : premièrement si la personne souhaite conserver son identité culturelle d'origine ; et deuxièmement si elle considère important de s'impliquer et d'établir un contact avec la nouvelle culture. Les différentes réponses des individus à ces deux interrogations permettent de définir les quatre attitudes différentes d'acculturation que nous allons voir maintenant.

Quand la personne migrante abandonne son propre héritage culturel d'origine pour s'orienter complètement vers les caractéristiques culturelles de la société d'accueil, on peut parler d'une attitude d'**assimilation**. Dans ce cas, la personne qui appartenait auparavant à une minorité culturelle décide de se conformer pleinement à la culture dominante (Berry, 1997).

Au contraire, dans le cas où la personne migrante décide de ne pas établir une relation avec la société d'accueil et de conserver les caractéristiques de sa propre identité culturelle d'origine, on peut parler d'une attitude de **séparation**. On peut prendre l'exemple de certaines communautés religieuses qui, afin de sauvegarder leurs traditions culturelles, décident de se rapprocher le moins possible des personnes extérieures à leur communauté, en créant ainsi une société dans la société (Berry, 1997).

A ne pas confondre avec l'assimilation il y a l'attitude individuelle d'**intégration**. C'est le cas de personnes migrantes qui souhaitent préserver les aspects de leur propre identité culturelle d'origine, mais en développant en même temps une relation basée sur l'échange avec la culture du nouveau pays où ils vivent (Berry, 1997). Métraux (2011) parle plutôt d'**intégration créatrice** où l'accent est mis sur le terme « créatrice » qui représente à quel point cette stratégie est différente et subjective pour chaque individu. En effet, chaque personne doit trouver sa façon de mêler sa culture d'origine avec celle du pays d'accueil afin de pouvoir toujours rester fidèle à elle-même dans une société différente

de celle d'origine. C'est seulement à travers l'intégration créatrice que l'individu peut vivre et être dans le nouveau monde dans un état de bien-être psychologique et social.

Finalement, si la réponse aux deux questions initiales est « non », on peut dire que la personne migrante en question est orientée vers une attitude de **marginalisation**. Guimond (2018) explique que cette orientation est typique des personnes qui, au moment de leur arrivée dans un nouveau pays, sont dans un état de fort stress et d'anxiété qui les conduit à ne pas entrer en relation avec la société tout en ayant le sentiment d'avoir perdu leur identité culturelle d'origine.

De plus, Berry (1997) souligne l'importance de préciser qu'à la base de cette classification des différentes attitudes d'acculturation il y a l'idée que les personnes migrantes peuvent choisir librement comment entrer en relation avec la société d'accueil. Malheureusement, ce n'est pas toujours le cas. Berry (1991) explique que le climat idéologique<sup>2</sup> et les politiques migratoires correspondantes en vigueur dans le pays d'accueil ont une influence significative sur les stratégies d'acculturation adoptées par les personnes migrantes arrivées dans le pays en question. « En effet, étant donné la position dominante de la majorité d'accueil dans les institutions publiques et privées du pays d'établissement, ce sont les orientations d'acculturation endossées par celle-ci qui ont un impact décisif sur l'intégration des immigrants et sur la nature des relations intergroupes, qui peuvent être harmonieuses, problématiques ou conflictuelles » (Wagner-Guillermou et al., 2013, p.9).

Berry (1991) explique que les orientations d'acculturation des membres de la majorité d'accueil sont le résultat d'idéologies intergroupes. Ces idéologies correspondent aux attentes des membres de la majorité par rapport à la façon dont les immigrants devraient s'intégrer à la culture du pays d'accueil. « Il est évident que la stratégie d'intégration ne peut être poursuivie uniquement dans les sociétés qui sont explicitement multiculturelles, dans lesquelles certaines conditions psychologiques préalables sont établies » (Berry & Kalin, 1995, cités par Berry, 1997, p.11)<sup>3</sup>. Les « conditions psychologiques préalables » d'une société avec une idéologie multiculturelle sont les suivantes : la société d'accueil doit partager l'idée que la diversité culturelle a une valeur et doit donc être protégée et préservée. L'auteur décrit cette croyance avec le terme d'« idéologie multiculturelle positive » ; la présence d'un niveau de discrimination qui soit relativement faible à l'intérieur de la société ; des relations mutuelles de nature positive entre les différents groupes culturels à l'intérieur de la société ; et finalement le

---

<sup>2</sup> Par le terme « climat idéologique » nous considérons une forme de connaissance qui est socialement élaborée et partagée et qui constitue une réalité commune à un groupe social.

<sup>3</sup> Citation traduite de l'anglais : « Obviously, the integration strategy can only be pursued in societies that are explicitly multicultural, in which certain psychological pre-conditions are established ».

sentiment d'attachement et d'identification à la société en question qui soit perçu de la part de tous les groupes culturels.

Au contraire, dans certaines sociétés le groupe culturel majoritaire peut adopter des orientations d'acculturation moins accueillantes envers les minorités. C'est le cas des sociétés avec une idéologie intergroupe qui vise à l'uniformité, et donc à l'élimination des différences culturelles par l'assimilation de la minorité à la culture dominante. Les membres de la minorité qui refusent de s'assimiler et de renoncer ainsi à leur identité culturelle d'origine sont séparés et exclus du reste de la société, confinés dans des ghettos urbains. L'attitude d'assimilation et de ségrégation des minorités par la mise en œuvre de politiques d'intégration restrictives, favorise la formation d'une catégorisation sociale « nous-eux », qui est à la base de la formation de préjugés envers les personnes migrantes et de comportements discriminants à leur égard. En effet, une attitude fermée et préjudiciable à l'égard des personnes migrantes ne fait que rendre le processus d'acculturation difficile pour eux, renforçant ainsi la possibilité d'opter pour une attitude de séparation ou de marginalisation (Wagner-Guillermou et al., 2013).

Young (1996) a conduit une étude visant à analyser les liens entre l'acculturation et l'ajustement psychologique d'une population de 94 femmes somaliennes réfugiées au Canada. Les résultats de cette étude ont montré que l'intégration est le mode d'acculturation majoritairement choisi par les participantes qui affirment désirer maintenir leur propre culture d'origine tout en participant activement à la vie sociale de la société d'accueil. En effet, « Les résultats démontrent une forte préférence pour le mode d'intégration (M = 5.50), suivi par la séparation (M = 1.76), l'assimilation (M = 1.38) et la marginalité (M = 1.38) » (p. 277). L'auteur explique que la nette préférence pour l'intégration dans cette population peut s'expliquer par plusieurs facteurs : la majorité des femmes participant à l'études sont des mères d'enfants scolarisés et totalement immergés dans la culture canadienne ; de plus, la migration de personnes somaliennes sur le territoire canadien étant un phénomène récent au moment de l'étude il n'y avait donc pas une communauté assez grande pour permettre de faciliter la séparation. Ces éléments diminuent la probabilité de se retirer complètement de la société canadienne et peuvent donc favoriser l'intégration de ces personnes à la société d'accueil. Cette étude souligne aussi l'influence des politiques fédérales en matière de migration d'un pays sur les modes d'acculturations adoptés par les personnes migrantes. L'auteur affirme que « le mode d'acculturation choisi peut aussi être relié au niveau de stress acculturatif ressenti » (p. 273). Avec le terme « stress acculturatif » l'auteur indique la perception d'être dans une société d'accueil où il y a une pression pour s'assimiler à la majorité. Dans les nations avec des politiques migratoires qui favorisent la multiculturalité (comme le Canada), le niveau de stress acculturatif perçu par les

individus est mineur et l'intégration des individus sera donc favorisée. Au contraire, l'auteur affirme que « les individus qui endossent la marginalité ont souvent le niveau de stress acculturatif le plus élevé, suivi par ceux qui optent pour la séparation et l'assimilation » (p. 273).

En conclusion, cette étude montre que dans des sociétés qui valorisent la multiculturalité, les personnes migrantes (et notamment les femmes migrantes) ont une plus grande tendance à s'orienter vers l'intégration. Néanmoins, dans le prochain chapitre, nous verrons comment le désir d'intégration à la nouvelle société d'accueil est souvent gravement entravé par les multiples discriminations auxquelles les femmes migrantes sont particulièrement soumises.

### **3. Être une femme migrante : intersectionnalité et discriminations multiples**

#### **3.1. Pourquoi se focaliser sur la population de femmes migrantes**

Nombreux auteurs (Ballarino & Pannichella (2015) ; Gafner & Schmidlin, 2007 ; Ratcliff et al., 2014) affirment qu'encore aujourd'hui, les recherches traitant de la migration se concentrent presque exclusivement sur les hommes, excluant la composante féminine de leurs analyses. Ballarino & Pannichella (2015) expliquent que la décision de quitter son pays d'origine pour migrer vers de nouveaux territoires n'est généralement pas prise par un seul individu, mais plutôt par des groupes d'individus tels que des familles ou des communautés. Pour cette raison, une analyse des phénomènes migratoires qui néglige les femmes risque de générer des résultats partiels et erronés, notamment face à la féminisation croissante des processus migratoires. En effet, en Suisse les femmes représentent le 50,8% de la population migrante et donc elles constituent la majorité des nouveaux arrivés légaux sur le territoire helvétique (Office fédéral de la statistique, 2017). « Bien que très nombreuses, les femmes migrantes ont des difficultés du fait des dispositions légales mais aussi de l'application qui en est faite, à avoir accès à titre personnel à des autorisations de séjour en Suisse » (Gafner & Schmidlin, 2007, p. 16).

Le concept d'intersectionnalité se base sur l'idée que l'identité d'une personne est composée par une multitude d'identités et d'appartenances qui se combinent les unes avec les autres. Cette « constellation identitaire » détermine la personne et elle inclut en soi deux composantes : l'identité individuelle (comment l'individu se définit en tant que soi-même) et l'identité collective (rôles sociaux possédés par la personne) (Stirratt et al., 2008).

## Grounds of discrimination, 2018

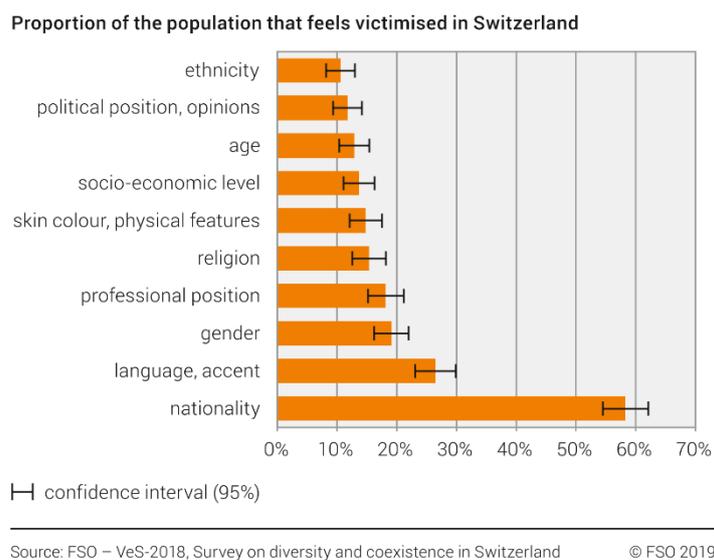


Fig. 4. Grounds of discrimination, 2018, reproduit depuis l'Office fédéral de la statistique (OFS, 2019)

Comme nous pouvons voir dans ce graphique, les raisons pour lesquelles les personnes peuvent se sentir victimes de discrimination sont multiples. La cause de discrimination la plus importante est la nationalité d'origine. Cependant, chez tous les individus, plusieurs sources de discrimination différentes peuvent se combiner, et comme affirment Ratcliff et al. (2014) « la combinaison de ces facteurs intrinsèquement liés et constitutifs de l'identité même de la personne produirait donc, en termes de marginalisation ou d'exclusion, un désavantage supérieur à la somme de chacun des facteurs pris isolément » (p. 66). Chez la femme migrante, les discriminations vécues sont considérées comme multiples parce que plusieurs motifs de discrimination se croisent : le genre, la provenance, la classe sociale et parfois aussi l'orientation sexuelle.

En Suisse, souvent les femmes migrantes obtiennent un permis de séjour en raison de leur droit au regroupement familial. L'art. 50 de la loi fédérale sur les étrangers (LEtr), entrée en vigueur en 2008, affirme que les sujets originaires d'un pays ne faisant pas partie de l'UE/AELE ont droit d'obtenir un permis de séjour en Suisse à la suite d'un mariage avec un-e citoyen-ne suisse ou avec une personne titulaire d'une autorisation d'établissement (permis C). Ratcliff et al. (2014) expliquent que le fait d'obtenir une autorisation de séjour grâce au mariage met la femme dans une condition de dépendance juridique, étant donné qu'il s'agit du conjoint qui détient le permis de séjour et donc celui qui détermine son droit de vivre en Suisse. En effet, un des principes fondamentaux du regroupement familial c'est que « les membres de la famille doivent vivre en ménage commun en Suisse » (art. 42, al. 1, art. 43, al. 1, art. 44, 45, 85, al. 7, LEI). Donc, d'après la loi, l'autorisation de séjourner sur le

sol helvétique obtenu par le regroupement familial dépend en principe de l'existence de la vie commune. Cette dépendance juridique peut devenir très problématiques en cas de conflits ou de violences conjugales : confrontées au risque de perdre leur propre autorisation de séjour et donc d'être expulsées, les femmes se retrouvent dans la condition de devoir subir des violences sans les dénoncer. En effet, le rapport rédigé en 2016 par l'Observatoire romand du droit d'asile et des étrangers (ODAE romand), affirme qu' « il n'est pas toujours possible de garantir à toutes victimes de violences conjugales le renouvellement de leur permis en cas de séparation » (p. 8), en cause, leur dépendance économique à leur conjoint.

Ratcliff et al. (2014) expliquent que la considération de la femme migrante en fonction de son rôle d'épouse et de mère de famille uniquement, fait en sorte qu'elle soit privée de son pouvoir d'agir, de son opinion et de son autonomie. Dans cette condition, la femme migrante sera victime de discriminations multiples qui lui permettront difficilement de valoriser ses propres ressources et ses propres compétences et, comme nous allons voir ensuite, en la limitant à des domaines d'activité peu valorisants.

Néanmoins, il est important de considérer le fait que la migration comporte également quelques éléments positifs pour les personnes migrantes en général et pour les femmes migrantes en particulier. Pour beaucoup de personnes, le fait de quitter son propre pays d'origine et d'être accueilli dans un pays occidental comporte le fait de pouvoir finalement vivre dans une société plus stable, où elles peuvent se sentir en sécurité et pouvoir avoir de meilleures opportunités. Le contact avec une nouvelle culture peut être une expérience très enrichissante pour la personne migrante, qui se voit offrir la possibilité de se mettre à l'épreuve et d'apprendre une nouvelle langue. En outre, pour les parents, elle peut également représenter la possibilité de donner une éducation et donc un meilleur avenir à leurs enfants, puisqu'en Suisse la scolarité est obligatoire et donc accessible à toutes et tous (Piper & French, 2011).

Comme affirment Gaye & Jha (2011), pour la femme migrante, la migration peut constituer une grande opportunité pour pouvoir obtenir un rôle plus important au sein de sa famille et de la société. En effet, « généralement, les femmes se déplaçaient en tant que personnes qui suivent leur famille, mais actuellement, elles sont plus nombreuses à migrer de manière indépendante à la recherche d'un emploi »<sup>4</sup> (p. 49). La migration peut donc représenter pour ces femmes l'occasion de changer les rôles de genre traditionnels caractérisant leur culture d'origine, qui les considère exclusivement dans leur rôle de mère et de femmes au foyer dépendantes des hommes de la famille. Le fait de vivre dans une

---

<sup>4</sup> Citation traduite de l'anglais : « Initially, women moved as 'accompanying family dependents', however, currently more women are migrating independently in search of jobs »

société qui considère aussi les femmes dans un rôle actif dans la société et qui permet l'accès à la formation et au travail, donne aux femmes migrantes la possibilité de développer leur propre indépendance face à leur famille et/ou à leur conjoint, en renforçant ainsi leur pouvoir de dire et d'agir au sein de la collectivité.

En conclusion, le choix de quitter son pays d'origine pour émigrer vers un nouveau pays, se base toujours sur ce que Métraux (2011) appelle « le projet migratoire ». Ce projet contient en lui-même les désirs et les attentes que les personnes migrantes ont par rapport à leur nouvelle vie dans le pays d'accueil. Mais très souvent, ces projets migratoires sont très ambitieux et difficiles à mettre en œuvre (p.ex. l'espoir d'avoir facilement accès à une formation et à un emploi bien rémunéré), car dans la majorité des cas les personnes migrantes ne savent pas vraiment comment fonctionne la société hôte et quels sont les problèmes juridiques et sociaux auxquels ils seront confrontés. Dans le prochain sous-chapitre nous allons traiter un sujet qui est souvent au cœur des projets migratoires des personnes migrantes mais qui est aussi un élément central dans l'émancipation de la femme au sein de la société : le travail. Nous allons parler de la difficulté d'accès au marché du travail vécue par les femmes migrantes et des causes de cette discrimination occupationnelle.

### **3.2. Discriminations des femmes migrantes sur le marché du travail**

« Alors que le nombre d'entrées de femmes migrantes en Suisse et ailleurs en Europe dépasse souvent celui des hommes, les politiques migratoires ont tardé à mettre sur pied des programmes spécifiques destinés aux femmes, en particulier aux travailleuses migrantes » (Ratcliff et al., 2014, p. 64). Plusieurs études montrent que le phénomène de la disqualification sur le marché du travail, et donc le fait de ne pas pouvoir accéder à des professions correspondant au niveau de formation et/ou aux expériences professionnelles préalables, touche les femmes en général, et les femmes migrantes en particulier (Bühler, 2010). En effet, encore aujourd'hui les études empiriques sur la migration ont tendance à se focaliser sur les hommes et sur le fait qu'ils migrent pour rechercher des meilleures opportunités de travail. Dans ce point de vue, les femmes migrantes sont considérées comme des « migrantes involontaires », des personnes qui se déplacent pour suivre leur conjoint (Ballarino & Pannichella, 2015). Ballarino & Panichella (2017) ont conduit une étude qui vise à analyser le niveau d'intégration occupationnelle des femmes migrantes dans six pays d'Europe occidentale. Avec le terme « intégration occupationnelle » les auteurs indiquent le processus social pour lequel la population migrante devient similaire à la population autochtone en termes d'accès au marché du travail. Leur objectif est de mettre en évidence et d'expliquer l'importante pénalité vécue par les femmes migrantes pour ce qui concerne l'accès au marché du travail et l'obtention d'un emploi

correspondant à leurs souhaits et à leur niveau de formation et/ou à leurs expériences préalables. Les auteurs expliquent que la discrimination occupationnelle vécue par les femmes migrantes est la conséquence d'un « double désavantage » causé par deux facteurs : le lieu de naissance et le genre. La condition de migrant, et donc de personne originaire d'un pays avec un héritage culturel différent de celui du pays d'accueil, peut affecter l'intégration professionnelle de la personne en raison de plusieurs aspects. Pour n'en citer que quelques-uns, le fait de provenir d'un pays moins développé et donc d'avoir un niveau d'éducation scolaire inférieur, le fait de ne pas maîtriser la langue du pays d'accueil où alors d'avoir un diplôme qui n'est pas reconnu dans celui-ci. Il faut aussi considérer que dans la majorité des cas, les personnes migrantes ont une connaissance limitée du fonctionnement du marché du travail suisse, et cela rend plus difficile pour elles et eux de trouver un emploi qui corresponde à leurs compétences. A cela s'ajoutent les fréquents préjugés de la part des employeurs, qui, à cause de stéréotypes culturels et religieux, disqualifient souvent les capacités des migrants en général et des femmes migrantes en particulier (Ratcliff et al., 2014). Une étude conduite par Sassi (2013) sur les préjugés des employeurs belges envers les femmes musulmanes a montré que celles qui portent le hijab étaient victimes de préjugés négatifs comme le fait d'être des personnes peu instruites et mal qualifiées.

Les personnes migrantes se retrouvent souvent confrontées à une situation paradoxale : d'une part ces personnes sont souvent en difficulté économique et manquent de soutien financier de la part de la famille et ont donc un grand besoin d'obtenir un emploi afin de subvenir à leurs besoins, mais d'autre part elles ont beaucoup de difficultés à accéder au marché du travail du pays d'accueil. En conséquence, ces personnes doivent accepter des emplois peu qualifiés et peu rétribués, avec le risque concret d'être exploités par les employeurs. On peut prendre comme exemple le marché du travail italien : malgré le fait que le taux de chômage des personnes migrantes sur son territoire soit inférieur à celui des pays de l'Europe continentale, dans la majorité des cas, les seuls emplois auxquels les personnes migrantes ont accès sont des travaux physiques, à durée déterminée et mal rétribués (Ballarino & Panichella, 2017). Cet aspect a été souligné aussi par Heath & Ridge (1983, cités par Ballarino & Panichella, 2017) qui affirment que « les migrant-e-s sont plus susceptibles que les autochtones de rechercher des rendements monétaires relativement élevés à court terme, par exemple en travaillant les nuits et les jours fériés, plutôt que de chercher des emplois offrant de meilleures perspectives à moyen terme mais des rendements monétaires actuels plus faibles »<sup>5</sup> (p. 127).

---

<sup>5</sup> Citation traduite de l'anglais : « Migrants are more likely than natives to seek relatively high, short-term monetary returns, for example by working anti-social hours, rather than look for jobs offering better medium-term prospects but lower current monetary returns. »

En général, le taux d'occupation des femmes est encore aujourd'hui inférieur à celui des hommes, non seulement dans la population migrante mais aussi dans la population suisse. A l'origine de cette disparité entre hommes et femmes il y a les normes sociales relatives à la division du travail domestique et familial entre les conjoints et la conciliation entre activités professionnelles et familiales. Dans de nombreuses cultures c'est l'homme qui est considéré comme responsable d'assurer la subsistance économique de la famille (modèle traditionnel de l'homme gagne-pain), en limitant le champ d'action de la femme à la sphère domestique (Ballarino & Panichella, 2017). Encore aujourd'hui, dans le monde entier, le travail domestique et familial (tâches ménagères, s'occuper des enfants ou d'autres personnes dépendantes dans la famille) n'est pas subdivisé de manière égalitaire entre les membres du couple, et reste un domaine très féminisé (Ratcliff et al., 2014).

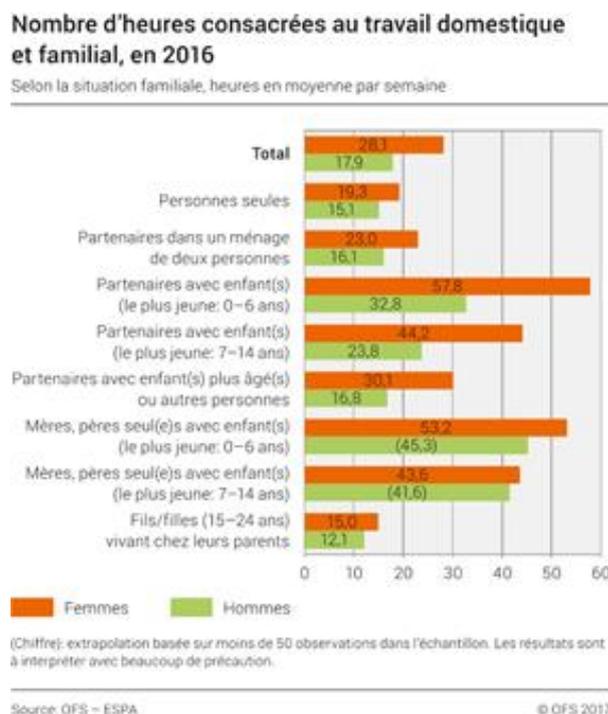


Fig. 5. Nombre d'heures consacrées au travail domestique et familial, en 2016, reproduit depuis l'office fédéral de la statistique (OFS, 2017)

Les statistiques de ce graphique montrent qu'en Suisse les femmes consacrent en moyenne plus de leur temps aux tâches domestiques et familiales que les hommes. On peut aussi observer qu'en cas de présence de petits enfants (0-6 ans) dans la famille, le travail domestique des mères est presque le double par rapport à celui des pères.

Toutes les femmes sont concernées par leur rôle central dans le travail domestique et familial mais n'ont pas la même charge de travail. Paradoxalement, le facteur plus important qui différencie les femmes dans leur rapport au travail domestique c'est le fait que certaines ont la possibilité financière

de déléguer ces tâches de travail à d'autres femmes, en échange d'une rémunération. En plus d'être féminisées, les tâches domestiques sont aussi fortement dévalorisées. Au niveau matériel, la femme n'est pas rétribuée pour les tâches domestiques qu'elle accomplit dans son propre foyer, malgré les efforts et le temps nécessaires pour les accomplir. De plus, sur le plan symbolique le service domestique (et donc le fait d'accomplir ces tâches en tant que travail rémunéré) est souvent associé aux catégories de femmes plus pauvres et racisées (Rose-Myrlië, 2011).

« Les stéréotypes de sexe, encore fortement ancrés, cantonnent la femme migrante à son rôle d'épouse et de mère, financièrement dépendante de son mari et gardienne des traditions, et ils la confinent à des domaines d'activité peu valorisants » (Ratcliff et al., 2014, p.65). Les femmes migrantes sont dans la majorité des cas encore considérées comme une partie « inactive » de la population. Comme nous l'avons dit précédemment, il est fréquent que les femmes migrantes obtiennent un titre de séjour en se mariant avec leur conjoint qui possède déjà un permis de séjour et de travail dans le pays d'accueil, par le droit au regroupement familial. Ballarino & Panichella (2017) expliquent le fait que le permis de la femme soit dépendant de celui de l'homme (et pas le contraire) en disant que « Comme les familles se déplacent moins en fonction des possibilités d'emploi de la femme que de celles du mari, les femmes émigrent souvent pour réunir la famille uniquement lorsque le mari a atteint un certain degré de sécurité d'emploi et de stabilité économique »<sup>6</sup> (p. 128). Les auteurs affirment que le statut de l'emploi du mari a un impact significatif sur l'occupation de la femme dans le pays d'origine et encore plus dans le pays d'accueil. Les résultats de leur étude montrent que « les femmes qui ont émigré après leur mari ou en même temps que lui ont des possibilités d'emploi nettement moins nombreuses que celles qui ont émigré seules ou avant leur mari » (p. 135). En fait, si le mari possède un emploi à bas salaire, il sera nécessaire que la femme travaille également pour pouvoir assurer la subsistance de la famille. Dans cette optique, le travail de la femme est considéré uniquement comme un « surplus » au travail de l'homme. En effet, si le revenu du travail de l'homme est suffisant pour financer les dépenses familiales, il est jugé plus rationnel et utile que la femme investisse son temps dans les soins du foyer et des enfants. Cette logique ne permet pas à la femme d'exprimer ses désirs et ses aspirations professionnelles, en la liant exclusivement à son rôle domestique et familial.

---

<sup>6</sup> Citation traduite de l'anglais : « Since families relocate less in response to the wife's than to the husband's employment opportunities, women often migrate in order to reunite the family only when the husband has achieved some degree of job security and economic stability. »

Ratcliff et al. (2014) affirment que « même si une proportion importante de femmes migrantes est en possession de diplômes et d'un niveau de qualification élevé » (p. 64), les secteurs d'activité où elles sont engagées sont très limités : les travaux domestiques, les travaux dans les soins et la prostitution. Ces activités ont en commun le fait d'être peu qualifiées et d'être des extensions du rôle de la femme dans la sphère privée. En effet, les auteurs affirment que « les femmes migrantes qualifiées se voient rarement confier des responsabilités de cadre ou accéder à des positions supérieures dans les entreprises, ce qui est moins le cas des hommes migrants » (p. 65). Une étude conduite par Chicha (2009) concernant 44 femmes migrantes hautement qualifiées au Canada, a montré que le fait d'être des femmes et de nationalité étrangère comporte pour la personne un désavantage important lorsqu'il s'agit d'accéder à des emplois qualifiés. L'auteur explique que ces femmes se retrouvent enfermées dans un « cercle vicieux » de déqualification, caractérisé par les obligations familiales auxquelles elles doivent faire face, la difficulté de faire reconnaître leurs diplômes obtenus à l'étranger et par la précarité des emplois qu'elles peuvent obtenir dans ces conditions.

Selon Ratcliff et al. (2014), pour mieux comprendre la migration il faut connaître le projet migratoire des personnes migrantes, qui contient en soi les raisons principales pour lesquelles les personnes prennent la décision de quitter leur pays d'origine pour vivre dans un autre pays. Nunes-Reichel et al. (2017) affirment que « le projet migratoire est au centre de toute migration d'adultes indépendants »<sup>7</sup> (p. 40). Leur recherche a montré que pour les femmes migrantes provenant de pays « tiers », l'insertion professionnelle est un des éléments centraux de leur projet migratoire et donc de leur choix de vivre en Suisse. Cependant, comme nous l'avons vu, les multiples discriminations vécues rendent l'intégration dans le marché du travail très difficile pour ces femmes, et cela indépendamment du fait d'avoir effectué des formations au préalable. Le fait de ne pas réussir à trouver un emploi dans le pays d'accueil peut être vécu comme une perte ou un « deuil » du projet migratoire de la personne. Métraux (2011) explique qu'à la base du projet migratoire d'un individu il y a souvent des attentes sociales de la part des proches (membres de la famille ou de la communauté) qui ont aussi des espoirs par rapport à cette migration. Pour cette raison, le fait de ne pas pouvoir atteindre les objectifs fixés avant la migration (comme p.ex. le fait de trouver un meilleur emploi pour aider économiquement sa famille restée au pays), peut donner à la personne migrante le sentiment d'avoir déçu ses proches. En effet, Ratcliff et al. (2014) expliquent que le fait de ne pas avoir accès à un emploi ou d'avoir une position sur le marché du travail qui ne correspond pas à sa formation et à ses expériences professionnelles, dévalorise la personne tant du point de vue individuel que social, en la mettant ainsi

---

<sup>7</sup> Citation traduite de l'anglais : « The migratory project is central in every migration of independent adults » .

dans une situation de dépendance (au conjoint ou aux aides sociales). Les conséquences de la déqualification vécue par les femmes migrantes sur le marché du travail les rendent vulnérables et sont aussi traitées par Béji & Pellerin (2010) qui affirment qu' « en effet, plus le contraste entre les acquis et leurs reconnaissances est important et plus ce contraste se prolonge dans le temps affectant négativement l'estime et la confiance en soi, les aptitudes relationnelles et amoindrissant davantage les chances d'avoir un emploi correspondant à ses attentes » (p. 566).

Bolzman (2008) explique que le travail et les liens sociaux sont les facteurs principaux qui déterminent les possibilités d'une personne dans la société. Si une personne n'a pas la possibilité de travailler et d'avoir des liens sociaux, le risque d'exclusion de la société est beaucoup plus important que dans le cas contraire. C'est ce qu'affirme aussi Devarennas-Megas (2003), en disant que vivre dans une telle condition de précarité ne permet pas aux personnes de faire des projets pour le futur, et empêche l'intégration sociale et favorise l'isolement.

Dans le prochain sous-chapitre nous allons voir plus dans les détails quelles sont les conséquences de ces multiples discriminations sur l'état de santé psychologique des personnes migrantes en général et des femmes migrantes en particulier.

### **3.3. L'état de santé psychologique pré et post migration**

Comme nous l'avons déjà abordé dans les chapitres précédents, l'acte de migrer, qu'il soit volontaire ou forcé, représente toujours un chemin souvent rempli de difficultés et qui requiert beaucoup de courage et qui a souvent un impact sur la santé psychique et physique des personnes migrantes. En effet, la personne migrante est souvent déjà confrontée à des difficultés et à des traumatismes dans son pays d'origine (comme p.ex. le fait de vivre dans des conditions de précarité ou de conflit), mais ces derniers vont s'intensifier pendant la migration et continuer aussi dans la phase post-migratoire, à l'arrivée dans le pays d'accueil. En effet, à l'arrivée dans la nouvelle société, l'individu est souvent confronté à des habitudes et des comportements différents de ceux qu'il connaît et ce bouleversement peut fragiliser l'individu et le stresser. Effectivement, au moment de l'arrivée dans le pays d'accueil, la personne migrante doit faire face à plusieurs changements, comme p.ex. le fait de ne pas connaître la langue des autochtones, d'avoir une pratique religieuse différente mais aussi le fait de vivre dans une condition de précarité qui change son rôle au sein de la société ainsi que celui de sa famille. Cette multitude de changements peut entraîner des questionnements importants au niveau de l'identité. De plus, comme nous l'avons vu précédemment, les changements que les personnes migrantes doivent affronter peuvent empêcher l'intégration, en favorisant l'isolement social (Berthet, 2017).

Toutes les phases de la migration représentent des facteurs de risque pour le développement de troubles psychiques (Baubet & Moro, 2013, p. 50-54). En effet Heeren et ses collègues (2014) ont relevé un taux plus élevé de problèmes liés à la santé mentale chez la population migrante par rapport à celle des citoyens suisses. Plus précisément des taux plus élevés de symptômes dépressifs, d'anxiété et d'état de stress post-traumatique (ESPT) chez les personnes migrantes.

Comme nous allons voir, plusieurs études ont démontré les effets du phénomène migratoire sur la santé mentale des individus. Par exemple, une recherche longitudinale menée par Schick et ses collègues (2018) a investigué comment les conséquences psychologiques des événements traumatiques vécus dans le pays d'origine ou pendant la migration persistent et peuvent s'empirer au moment de l'arrivée dans la société hôte en ayant des séquelles négatives au niveau de la santé mentale des personnes migrantes. Les participant.e.s de cette étude sont 134 réfugié.e.s et demandeurs d'asile de différents pays d'origine suivis à Zurich et à Berne par une unité de soignant.e.s. pour victimes de torture. Ils ont utilisé le *Harvard Trauma Questionnaire (HTQ)*, le *Posttraumatic Diagnostic Scale (PDS)* pour mesurer l'état de stress post-traumatique (ESPT) ainsi que *Hopkins Symptom Checklist (HSCL-25)* pour mesurer la dépression et l'anxiété et le *Living Difficulties Checklist* pour mesurer les difficultés vécus pendant la phase post-migration. Les questionnaires ont été soumis aux participant.e.s une première fois lors de leur arrivée en Suisse et une deuxième fois après trois ans. Les résultats ont démontré qu'en ce qui concerne les symptômes de l'ESPT, les manifestations dépressives et anxiogènes avaient diminué significativement ce laps de temps. Il y a eu donc un changement positif en ce qui concerne l'anxiété, la dépression et l'ESPT pour ces participant.e.s qui ont été suivi par une équipe de soignant.e.s. Concernant les difficultés rencontrées dans le pays d'accueil, les items dont le score s'est améliorés étaient surtout en lien avec le permis de séjour (p.ex. « n'être pas reconnu comme un réfugié » ; « avoir peur d'être renvoyé dans votre pays d'origine dans le futur » ; « des difficultés pendant les entretiens avec les fonctionnaires de l'immigration ») probablement dû à une meilleure stabilité, obtenue grâce à la clarification de leur statut migratoire et à l'obtention d'un permis de séjour. Les items qui n'ont pas changé dans les années étaient souvent reliés à la situation familiale et plus précisément aux membres de la famille qui étaient restés dans le pays d'origine (p.ex. « inquiétudes pour la famille restée dans le pays d'origine » ; « impossibilité de rentrer dans son pays d'origine en cas d'urgence » ; « séparation de la famille »). Les auteurs concluent donc en affirmant qu'autant la phase de pré-migration que celle de post-migration sont caractérisées par des facteurs de stress importants qui impactent la santé mentale des personnes migrantes, en soulignant aussi l'importance d'un suivi psychologique adéquat pour pouvoir améliorer leur bien-être psychologique.

Une autre recherche suisse menée par Gilgen et al. (2005) a investigué l'impact de l'histoire migratoire sur le vécu d'une maladie, sa signification pour la personne et les stratégies mises en place pour trouver de l'aide. Les participant.e.s étaient tout.e.s des patient.e.s migrant.e.s de Bosnie et de Turquie ou des Suisses qui avaient migré d'un autre canton à celui de Bâle qui présentaient des problèmes de santé mentale ou physique. L'équipe de recherche a mené des interviews individuelles semi-structurées. Les difficultés rencontrées lors de la migration ont été divisées en trois catégories : difficultés dans la phase prémigratoire (guerre, prison, exil, persécution, torture, ...) ; difficultés rencontrées dans la phase post migratoire en Suisse (centre pour les demandeurs d'asile, permis de séjour, racisme, discrimination, ...) et difficultés sociales en général (statut instable, isolement, problèmes économiques, conditions de vie et de logement, ...). Les résultats ont démontré que les participant.e.s bosniaques, qui avaient eu une migration plus traumatisante que les participant.e.s turques ou suisses, présentaient un plus grand nombre de problèmes de santé. En effet 78% des participant.e.s bosniaques reconnaissent leur vécu migratoire, leur expérience de la guerre et la situation actuelle dans leur pays d'origine comme principale cause de leurs symptômes, dans la plupart des cas physiques. Concernant les deux autres groupes de participant.e.s elles et ils n'étaient pas sûr.e.s des causes de leur mal-être et qu'elles et ils les supposaient être reliés à des facteurs climatiques. Ci-dessous, quelques exemples de témoignages au sujet des causes attribuées aux symptômes chez les participant.e.s et qui démontrent la différence entre les trois types de groupes :

« Je n'ai jamais parlé de cela. Vu que j'ai été arrêté, pendant la guerre, ils vous brisent, vous battent avec toutes sortes de choses. Souvent ils s'emparaient de moi, ils me frappaient la tête avec une canne ou leurs pieds. Peut-être que cela peut être la cause de mon mal-être, je ne sais pas » (Homme bosniaque, 37 ans).

« Je ne sais pas, j'ai pensé à la raison pour laquelle je suis comme ça, mais je ne sais pas. Je suis ne me sens pas bien mais je ne sais pas pourquoi » (Femme turque, 29 ans).

« Oui, peut être la cause c'est la tension émotionnelle et les soucis » (Femme suisse, 62 ans).

Chez tout.e.s les participant.e.s les problèmes de santé mentale ou liés à la vie sociale étaient rencontrés avec un taux majeur par rapport aux symptômes somatiques. Cependant chez tout le monde les problèmes de santé mentale étaient moins dénoncés et ils étaient communiqués aux chercheurs seulement s'ils posaient une question bien précise à ce sujet. Il y avait donc un grand impact de la phase prémigratoire et du trajet migratoire sur la santé physique et mentale, mais il a été aussi

démontré comment les difficultés rencontrées pendant la phase post-migratoire empirent l'état de santé des migrant.e.s. En effet, le stress permanent qui est vécu une fois arrivé dans le pays d'accueil a un impact négatif sur la santé en rendant souvent les personnes migrantes plus vulnérables. En conclusion, cette étude permet de mettre en évidence l'impact du phénomène migratoire sur la santé des personnes migrantes. Avoir vécu des expériences de guerre, de violence, de migration forcée et d'instabilité des permis de séjour sont souvent vues comme la cause principale de symptômes physiques ou psychologiques négatifs pour le bien-être des personnes (Gilgen et al., 2005).

Chimienti, Cattacin, Efionayi, Niederberg et Losa (2001) expliquent quels sont les facteurs qui contribuent mutuellement à créer un écart entre la santé de la population migrante et celle de la population locale. Il s'agit de la culture, de la migration, de la couche sociale et des conditions de séjour.

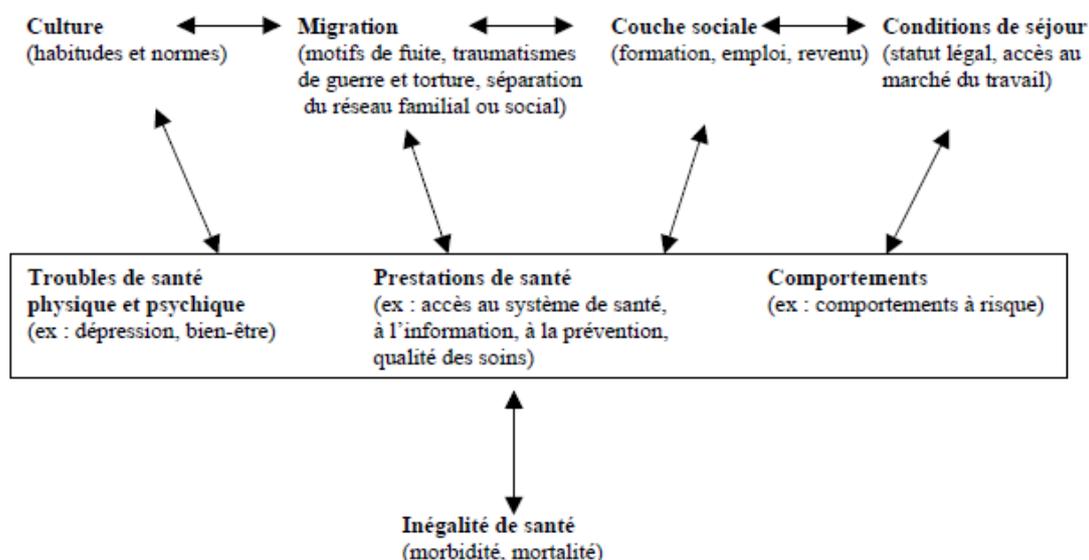


Fig. 6. Schéma qui montre les interactions entre les différents facteurs de discrimination vécus par les personnes migrantes et les inégalités qui en résultent et qui diffèrent de ceux des autochtones, reproduit depuis « Migration et santé » : priorités d'une stratégie d'intervention, (Chimienti, Cattacin, Efionayi, Niederberger & Losa, 2001)

Ce schéma représente l'impact de ces quatre facteurs (la culture, l'expérience de la migration, la couche sociale et les conditions de séjour) sur différentes composantes de la santé de la population migrante (troubles de santé physique et psychique, prestations de santé et comportements) ce qui a pour conséquence de créer une inégalité au niveau de la santé et de la prise en charge entre les migrant.e.s et les autochtones helvétiques.

Ces quatre facteurs peuvent être analysés d'un point de vue déficitaire ou d'un point de vue des bénéfices. En ce qui concerne le premier facteur, la culture, elle est partie intégrante de chaque être humain et influence les comportements des individus (p.ex. croyances, idéaux, habitudes alimentaires, etc.) au sein de la société. Les comportements doivent cependant être interprétés à partir du contexte (condition socio-économique, ...) dans lequel la personne vit. De plus, les actions des individus se modifient dans le temps et selon les expériences vécues, ainsi que selon les ressources et les stratégies développées en lien avec la qualité des interactions sociales. Le deuxième élément, le parcours migratoire, inclut les conséquences de cette expérience sur la personne et elle est très subjective. La migration est vue comme une source de stress et de trauma, mais peut aussi mener à des améliorations au niveau de la condition de vie de la personne, notamment de sa situation économique ou sociale. Il est donc évident que ce facteur peut avoir des conséquences autant négatives que positives sur la santé physique et psychologique de la population migrante. Le troisième facteur, ce sont les conditions de séjour. Il existe un lien entre la santé d'une personne migrante et son statut légal en vigueur dans la société d'accueil. Ce facteur est donc interdépendant d'autres facteurs, comme par exemple la possibilité d'accès au marché du travail qui varie en fonction du statut légal de la personne qui a aussi un impact important sur la santé de la personne. En effet, comme déjà vu dans le chapitre « La législation suisse en matière de migration », le statut légal détermine et limite forcément l'accès aux soins et encore plus aux prises en charges psychologiques. Le dernier facteur est celui de la couche sociale. Weiss (2001) illustre comment le taux de troubles psychiatriques et la couche sociale d'appartenance sont interdépendants : plus la couche sociale est basse et plus le taux de troubles psychiatriques est élevé. Les personnes migrantes font souvent partie de la tranche de la population qui vit dans une condition de précarité économique et sociale et donc plus défavorisée par rapport à la population autochtone. L'ensemble de ces facteurs permet donc d'expliquer le fait que, en moyenne, la population migrante soit plus sujette à développer des problèmes de santé psychique par rapport à la population suisse (Chimienti et al., 2001).

Il est donc évident que ces quatre éléments influencent la santé des personnes migrantes et qu'ils sont strictement liés à la précarité dans laquelle ils et elles vivent. De plus, les auteurs dénoncent la présence de troubles psychologiques chez une grande partie de la population migrante. Ces problèmes peuvent être causés en partie par les expériences vécues dans le pays d'origine et par les motifs de la migration, comme par exemple la situation économique défavorable, la politique, les guerres et les violences. On peut donc comprendre que tous ces facteurs combinés à la nécessité de quitter son pays d'origine créent une tension psychologique et du stress importants. Ces expériences traumatiques avant et pendant la migration, additionnées aux difficultés rencontrées dans le pays d'accueil, qui sont comparables à une nouvelle forme de violence, peuvent entraîner des problèmes psychologiques.

En conclusion, les expériences du passé ou du présent représentent une charge mentale importante qui peuvent entamer la santé mentale des personnes migrantes. C'est donc pour cette raison qu'une prise en charge adéquate est nécessaire afin qu'ils et elles puissent soulager leurs souffrances et avoir la force et le soutien pour faire face aux difficultés rencontrées dans le pays d'accueil (Bodenmann, 2013).

Dans les pages suivantes, nous allons décrire l'impact sur la santé mentale des discriminations culturelles et de genre vécues par les femmes migrantes dans la société d'accueil.

### **3.4. Impact des discriminations sur la santé psychologique de l'individu**

Comme mentionné dans les pages antérieures, plusieurs chercheurs affirment que vivre des discriminations multiples comporte une atteinte à la santé psychologique et physique pour la personne. Être cible de discrimination correspond au sentiment d'être traité quotidiennement injustement et différemment par rapport aux autres sur la base de l'appartenance à une culture minoritaire. Ces comportements sont souvent reliés à des préjugés négatifs présents dans la société et plus présents si l'individu est facilement identifiable à une minorité jugée très différente au niveau culturel de celle du pays d'accueil. Il y a donc une relation entre la discrimination perçue et les indicateurs d'un problème de santé mentale, la diminution de l'estime de soi et à un niveau élevé de stress (Ratcliff et al., 2014). De plus, vivre dans une nouvelle société requiert de comprendre des nouveaux codes sociaux ainsi que des nouveaux comportements. L'individu doit donc jongler entre les habitudes comportementales de son pays d'origine et celles du pays d'accueil, ces efforts d'intégration sont souvent reliés à un niveau de stress élevé, ce qui peut mener à des symptômes dépressifs ou d'anxiété (Liebkind, & Jasinskaja-Lahti, 2000).

Dans une recherche, il a été démontré que le stress est une réponse à un comportement discriminatoire étant donné que celui-ci engendre une réduction des émotions positives et une augmentation des négatives. Une réaction de stress est souvent activée chez les individus sujets à des discriminations quotidiennes, ce qui a comme conséquence le ressenti d'émotions négatives de façon presque constante. De plus, les résultats montrent l'effet de la discrimination perçue sur la santé mentale, en présentant des symptômes dépressifs, d'anxiété, paranoïaques, etc. (Pascoe & Smart Richman, 2009). Pour faire face au stress et à la frustration qui sont générés par la discrimination il y a souvent l'adoption de comportements à risque comme la consommation d'alcool, de tabac ou des troubles de l'alimentation ou du sommeil qui ont des répercussions dangereuses sur la santé physique des individus (Todorova et al., 2010). De plus, la recherche de Stuber et al. (2003) démontre que les

discriminations multiples ont une plus grande probabilité d'engendrer un impact négatif sur le bien-être des individus qui les vivent.

Dans une autre recherche (Todorova et al., 2010) le lien entre la discrimination sociale et les symptômes dépressifs a été étudié, à l'aide du *Centre for Epidemiological Studies Depression Scale* (CES-D) avec des participant.e.s de Porto Rico immigrés aux Etats-Unis. Les résultats démontrent que les femmes ont plus de symptômes dépressifs que les hommes. Les scores très élevés de symptômes dépressifs sont liés à une longue expérience de discrimination quotidienne, ce qui est le cas pour les personnes migrantes qui vivent depuis un certain temps dans un autre pays. Dans la même étude le lien entre discrimination et stress perçus a été démontré en ayant comme résultat toujours des scores plus élevés pour les femmes. La recherche mène donc à la conclusion que le fait de vivre des discriminations quotidiennement pendant longtemps a un impact important sur la santé mentale et physique de la personne (Todorova et al., 2010). Des facteurs de protection qui pourraient diminuer cet impact sur la santé mentale des personnes migrantes sont des contacts réguliers et bienveillants avec les autochtones, un réseau de soutien ainsi que des contacts réguliers avec la famille et les amis vivant encore dans le pays d'origine. Cet effet positif du soutien du réseau social local est possible seulement si la population autochtone adopte une attitude inclusive envers la population migrante (JasinskajaLahti, Liebkind, & Solheim, 2009).

Dans une autre recherche, l'impact de la discrimination de genre sur le bien-être des femmes et des hommes a été étudié. A l'aide d'un questionnaire sur la discrimination perçue différentes thématiques ont été abordées : les désavantages dans la société selon le genre d'appartenance, les avantages présents dans la société pour l'autre genre, les préjugés dans différents contextes (travail, lieu publiques, ...) et les expériences de discrimination de genre qu'elles et ils ont vécus dans le passé. Les résultats démontrent qu'il y a un impact de la discrimination de genre sur la santé mentale seulement chez les femmes (Schmitt, Branscombe, Kobrynowica, & Owen, 2002).

En conclusion, à la suite des résultats de plusieurs recherches, il est possible d'affirmer que les discriminations quotidiennes perçues par les femmes migrantes de la part de la société ont un impact important au niveau de leur santé mentale et plus précisément, il existe un lien étroit entre les discriminations vécues et les symptômes dépressifs, anxigènes et de stress, très aigu en général. Ces résultats démontrent donc une difficulté supplémentaire à laquelle les femmes migrantes doivent faire face lorsqu'elles vivent dans une société d'accueil et qui a très probablement un impact sur leur expérience d'intégration au sein de la nouvelle société.

## **DEUXIÈME PARTIE : Création d'un projet communautaire participatif**

### **4. Question de recherche et suppositions**

Pour notre recherche, nous avons choisi d'investiguer le vécu des femmes migrantes dans notre société, en les rendant protagonistes d'un projet communautaire participatif. Notre objectif est de créer un espace de parole bienveillant pour leur permettre de s'exprimer librement à propos de leurs expériences de vie en valorisant l'écoute et le soutien mutuel au sein du groupe. Pour faciliter ce partage d'expériences nous avons choisi l'outil du *Photovoice*, un instrument qualitatif qui, à travers des photos, encourage la narration des différents parcours de vie des participantes et des émotions en lien avec leur vécu (Holm, 2008). Notre question de recherche est formulée comme suit : « Comment les femmes migrantes à Lausanne racontent leurs vécus en lien avec leur statut migratoire ? »

Avec cette question de recherche, nous avons formulé des suppositions afin de mieux pouvoir identifier les ressources et les difficultés rencontrées par les participantes. Nous nous attendions à ce que certains aspects positifs et optimistes en lien avec leur situation actuelle soient explicités. Comme par exemple le fait d'avoir quitté des pays avec des conditions de vie difficiles et d'être maintenant dans un pays qui peut leur permettre une meilleure qualité de vie et le sentiment de réussite face aux multiples difficultés vécues. Mais nous nous attendions surtout à ce que les aspects plutôt négatifs de leurs vécus soient mis en avant par les participantes. Comme par exemple les multiples discriminations vécues (de genre, racistes, de statut, ...) et les difficultés et les pertes qu'elles ont dû surmonter dans leur passé, mais aussi dans le présent et le futur qui peuvent représenter un obstacle à l'intégration à la société suisse.

#### **4.1. Objectifs de la recherche**

Notre projet vise à analyser le vécu des femmes migrantes qui vivent à Lausanne. Le contexte de recherche est donc la ville de Lausanne, capitale du canton de Vaud qui compte 139'720 habitants.

Le but de cette étude consiste en l'exploration de différentes thématiques en lien avec ces sujets : être une femme migrante, les discriminations multiples vécues et les ressources et les stratégies adoptés dans notre quotidien pour faire face aux difficultés rencontrées.

### **5. La psychologie communautaire et ses concepts clé**

Dans ce chapitre, nous allons décrire la psychologie communautaire, en approfondissant les concepts clés qui la caractérisent.

La psychologie communautaire est une discipline qui met au centre de son attention la dimension communautaire. Elle est donc basée sur la coopération, l'égalité, la capacité d'agir et le développement personnel ainsi que celui d'une population (Saïas, 2011, p. XI).

La psychologie communautaire a été conçue à la même période aux Etats-Unis et en Europe, mais dans des contextes socio-culturels et politiques spécifiques et donc en réponse à des besoins différents. Malgré ces différences il y a un point en commun à la base de la psychologie communautaire : la lutte pour la justice sociale, l'augmentation des ressources sociales grâce à leur promotion et au développement coopératif et communautaire. La psychologie communautaire est basée principalement sur trois disciplines : la psychiatrie communautaire, la santé communautaire et le travail social.

Elle a intégré les principes de la psychiatrie communautaire c'est-à-dire la désinstitutionnalisation et la démedicalisation des soins psychiatriques, la lutte pour les droits des individus qui souffrent d'un trouble de santé mentale ainsi que la fin l'aliénation des patient.e.s et une déstigmatisation des troubles mentaux. La psychologie communautaire a pris la santé communautaire comme vision globale et complète de la santé, pas seulement l'absence d'une maladie, mais aussi la valorisation et l'acceptation que la santé de chaque individu est reliée à celle de sa communauté. De plus, elle croit que chaque population peut agir et décider elle-même pour la santé de sa communauté, en respectant aussi le principe de subsidiarité. Il est donc essentiel que les membres de chaque communauté puissent penser et discuter ensemble à propos de leur santé et des problèmes qui l'affligent en mettant en place activement des solutions aux besoins prioritaires et en pouvant exprimer une évaluation de ces actions. La troisième discipline à laquelle la psychologie communautaire fait référence c'est le travail social surtout grâce à l'utilisation de l'expérience de la communauté pour favoriser le développement de chaque personne et celle de son groupe d'appartenance tout en agissant en faveur de la société et de lui-même (Saïas, 2011).

Historiquement la psychologie communautaire s'est répandue pendant les années 60 et a été incluse dans les services de santé mentale. Elle offre des services sur la base du contexte socio-politico-économique de la communauté : selon la précarité, la culture, l'isolement social, le chômage, etc. Quant au terme même de « communautaire », ce mot, qui change selon les différentes sociétés et époques, renvoie à la collectivité. En effet, il représente le processus émancipateur où la communauté se réunit, prend conscience des problématiques qu'elle vit et de ses besoins et en discutant elle cherche des solutions. La base du mot « communautaire » est donc le travail collectif. L'objectif communautaire est de faire coexister la liberté individuelle et le respect pour les autres ; une appartenance de groupe qui n'annule pas la singularité et la particularité de chaque personne (Rapport de la plateforme communautaire, 2015). Selon l'Association française de psychologie

communautaire, une action peut donc être identifiée comme communautaire si elle favorise la justice sociale, en promouvant l'*empowerment* de la communauté. De plus, il est important qu'elle mette en avant la collaboration et la coopération entre les membres de la communauté, et qu'elle ait une perspective écologique en s'appuyant sur la solidarité et l'égalité (Saias, 2011).

Le terme de « communauté », qui doit être distinguée de « société » doit aussi être défini afin de mieux comprendre la psychologie communautaire et les projets communautaires participatifs. En effet la communauté représente un style de vie social où les personnes entretiennent des relations d'interdépendance les uns avec les autres, ils et elles partagent les mêmes règles sociales et culturelles et le fait d'être uni.e.s est valorisé. Dans une communauté, il est important de souligner qu'il y a un rassemblement de personnes, mais ça ne cause pas une annulation et une invisibilisation de l'unicité et de la subjectivité de chaque membre. La communauté peut être définie comme telle du moment où il y a une création d'un « sens collectif partagé » : une médiation entre les différentes identités et cultures mais aussi un partage et une union des multiples visions du monde. La société, au contraire, réunit des personnes mais chacun et chacune garde sa propre vision du monde et sa propre façon de penser sans forcément les partager en accord avec les autres. Souvent il y a de la compétitivité entre les individus de la même société, il y a de l'individualisme où il faut se respecter les un.e.s avec les autres seulement pour bien vivre en paix, mais pas forcément pour s'aider à surmonter ensemble des problématiques. La communauté représente donc un rassemblement d'individus qui se protègent mutuellement et qui développent et nourrissent leurs identités en construisant une culture propre (Saias, 2011).

L'objectif principal des pratiques communautaires participatives est de prendre soin les un.e.s des autres, dans un rapport égalitaire entre les personnes qui reçoivent de l'aide, mais aussi entre professionnels de la santé et patient.e.s. Dans la psychologie communautaire, le contexte dans lequel vivent les individus, leurs vécus, leurs expériences et leurs ressources sont prises en compte pour mener à des revendications et par la suite à un changement de la situation. Il y a donc comme but une transformation sociale qui a été mis en place grâce au rassemblement des membres et de leurs ressources (Rapport de la plateforme communautaire, 2015). L'importance du contexte doit donc être prise en compte. Pour analyser l'environnement, la psychologie communautaire s'appuie sur le modèle écologique de Bronfenbrenner (1979) qui distingue l'ontosystème (l'individu dans toutes ses caractéristiques phénotypiques et génotypiques, ses habiletés, ... ), les microsystèmes (le nucléus familial, les institutions et les services de l'Etat), l'exosystème (la culture, le contexte environnemental dans lequel il vit, le contexte socio-politique,...) et le macro-système (les décisions politiques, les lois et règles sociales au niveau local mais aussi national) (Morin, Terrade, & Préau, 2012).

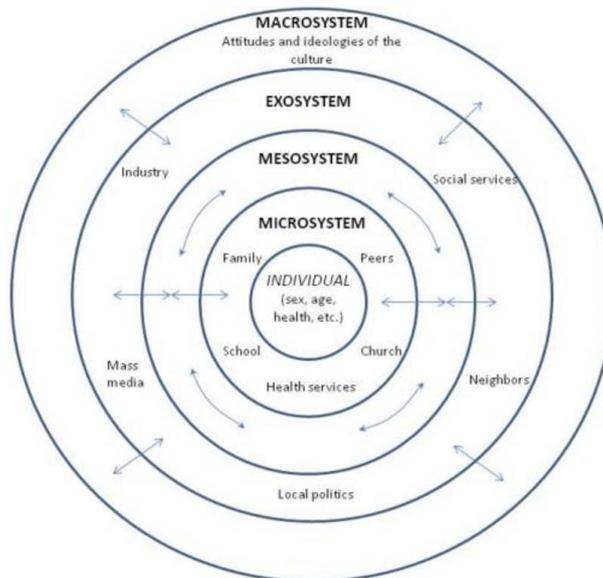


Fig. 7. Bronfenbrenner, U. (1979). Schéma du modèle écologique  
 Repéré à [https://www.researchgate.net/figure/Bronfenbrenner-1979-Social-Ecological-Model-of-Human-Development\\_fig2\\_308761620](https://www.researchgate.net/figure/Bronfenbrenner-1979-Social-Ecological-Model-of-Human-Development_fig2_308761620)

Ces systèmes sont tous en interactions bidirectionnelles, ils influencent les contextes environnementaux et les situations des personnes. Afin d'avoir une compréhension complète et permettre de mettre en place un changement il faut les prendre en compte dans les analyses (Margot-Cattin & Margot-Cattin, 2017). Ce modèle considère que c'est grâce à l'interaction entre le contexte environnemental et l'individu que se créent les ressources, mais aussi les faiblesses de chaque personne, cette interaction permet aussi l'émergence des changements (Shankland, Saïas, & Friboulet, 2009). Il y a donc une influence réciproque entre l'individu et son environnement qui s'adaptent mutuellement. Cette adaptation est le résultat des forces et faiblesses de l'individu, mais aussi des opportunités et des risques qui peuvent se présenter dans le contexte environnemental du sujet (Margot-Cattin & Margot-Cattin, 2017). Un autre concept clé de la psychologie communautaire c'est l'*empowerment*. Il est important que chaque personne puisse améliorer sa situation avec ses propres points forts et en prenant aussi en compte ses points faibles. Chaque individu détient ses capacités et le contrôle sur sa propre vie, éléments nécessaires pour agir et mettre en place un changement. Un autre principe correspond à la capacité de la communauté à se réunir et valoriser les différentes ressources de ses membres pour transformer positivement leur situation (Morin et al., 2012).

La psychologie communautaire est basée aussi sur les droits de l'être humain, la parité de genre, le dialogue et le respect entre les différentes cultures et religions. Pendant la mise en pratique des projets

communautaires participatifs le concept clé c'est l'*empowerment* et la participation active des membres de la communauté (Rapport de la plateforme communautaire, 2015).

Quant à la mise en place d'une stratégie d'intervention afin de mettre en pratique les principes de base de la psychologie communautaire, il y a plusieurs étapes à suivre. La première c'est le libre choix de participation de chaque individu et les différentes possibilités d'engagement. Cette étape est importante afin de respecter et d'accroître l'autonomie et le pouvoir d'agir et de dire de chaque personne. Deuxièmement, il y a le passage du choix de participation à la décision et la mise en place des discussions et des réflexions afin d'analyser la situation. Troisièmement il y a le passage à l'acte, la mise en pratique d'une action sociale de transformation et de changement social sur la base des deux étapes précédentes (Morin et al., 2012). Cette action sociale regroupe des activités qui visent à des changements sociaux concrets afin que les personnes marginalisées et opprimées aient de meilleures opportunités en faisant en sorte de baisser les inégalités et contester les relations de pouvoir produites par la société (Lavoie & Brunson, 2010).

Quant à la stratégie d'action dans notre recherche qui a utilisé l'outil du *Photovoice*, donc la photographie, comme méthodologie il y a plusieurs chercheurs et chercheuses qui ont affirmé le rôle important des arts dans le soutien au changement social. En effet l'art peut être un moyen pour rendre sensible et visibiliser une problématique souvent ignorée par la société. Les arts, que ce soit l'écriture, la musique, la peinture ou dans notre cas la photographie, peuvent faire ressentir des émotions qui peuvent par la suite inciter à l'action sociale même de la part des individus qui observent « l'œuvre d'art » et qui n'ont pas participé sa construction (Murray, 2012).

Pour conclure, il est possible d'affirmer que même si la psychologie communautaire dépend beaucoup du contexte socio-culturel de chaque population et donc varie géographiquement, quatre valeurs sont à la base de la psychologie communautaire et sont communément partagées. La première est la revendication et la défense des droits et des besoins des individus et des communautés ainsi que la dénonciation de toute sorte d'oppression et d'exclusion sociale. La deuxième est la lutte pour une répartition égalitaire des ressources parmi tous les membres de la société. La troisième valeur partagée est la solidarité et l'aide mutuelle donnant une importance particulière aux personnes opprimé.e.s et discriminé.e.s. La dernière valeur est l'indépendance, la liberté et l'émancipation de toute sorte de discrimination et de disparité entre chaque individu et chaque communauté. En plus de ces quatre concepts clés, pour ce qui concerne la mise en pratique de la psychologie communautaire, le respect de la confidentialité, de la sécurité ainsi que d'agir dans l'intérêt des communautés sont des éléments très importants. De plus, l'encouragement à la réflexivité et à la subjectivité grâce à l'*empowerment* individuel et collectif est primordial pour viser à une transformation sociale qui

combat la discrimination des minorités et des personnes souffrant d'un trouble psychique (Saïas, 2011).

### **5.1. La recherche en psychologie communautaire**

Un des postulats de base de la recherche-action participative en psychologie communautaire est la participation active des membres de la communauté à toutes les étapes de la recherche. En effet le groupe de participant.e.s est engagé activement dès le début et les individus deviennent donc co-chercheurs et co-chercheuses en apportant leur contribution au développement de la recherche et au changement social visé. L'art en soi détient un pouvoir d'agir, il y a donc un lien entre les arts et l'action socio-politique qui peut avoir des répercussions bénéfiques sur la santé sociale, physique et psychologique des individus et des communautés. Cette collaboration active et mutuelle entre les chercheurs et chercheuses et les participant.e.s est basée sur les travaux de Paulo Freire à propos d'une éducation avec une approche critique. Selon l'auteur, l'enseignant.e devrait mettre en place un espace ouvert au dialogue avec les étudiant.e.s afin de les amener vers des réflexions critiques et autonomes à propos de la société dans laquelle ils et elles vivent. Avec ces réflexions il y aura donc la possibilité de mener une action sociale collective qui peut conduire à un changement social et politique qui pourrait améliorer la situation de la communauté (Murray, 2012). Freire appelle cela un processus de « conscientisation », c'est-à-dire un accroissement de la conscience critique de chacun.e, qui l'auteur définit comme « une éducation engageant à formuler des problèmes qui considèrent les hommes et les femmes comme des êtres dans un processus de devenir – comme des êtres inachevés, incomplets dans et avec une réalité inachevée » (Freire, 1970, p. 65). Ces principes de « conscientisation » Freire va les pratiquer au Brésil du 1962 à 1964 où il a mis en place un programme d'alphabétisation sur un mandat du ministère de l'éducation et de la culture. Ce programme a permis à deux millions de personnes en situation de précarité d'apprendre à lire et à écrire. Cette expérience s'inscrit dans l'optique de son combat pour la libération des populations opprimées et lui permet de comprendre l'importance de la « conscientisation » comme concept de base pour une action qui va transformer en quelque sorte la société. Grâce à la conscientisation les individus voient leur condition d'opprimé et ils veulent agir pour la changer (González Monteagudo, 2002).

Les concepts de Freire sont aussi la base de la psychologie communautaire, même si ces derniers ont été conçus dans une période et un contexte différent. En effet, il a conçu ses théories en Amérique latine pendant la période des oppressions extrêmes, mais ses concepts restent toujours aussi pertinents dans les différentes sociétés d'aujourd'hui. La reprise de ces notions dans les sociétés contemporaines représente aussi des défis quant à son application. La cause de ces défis est le fonctionnement même de la société qui est caractérisée par le capitalisme, le consumérisme et un haut niveau de

compétitivité où l'être humain doit s'épuiser pour rejoindre son idéal de vie. Cet idéal de vie, qui est de plus en plus individualiste, représente un défi pour la psychologie communautaire qui, au contraire, met l'accent sur la collaboration et la coopération pour faire face aux différentes situations et besoins (Murray, 2012). Les concepts de Freire restent les bases de la psychologie communautaire, en effet, les principes fondamentaux de l'action communautaire dérivent de ses concepts, et notamment de son concept historique d'éducation populaire (Saïas, 2011).

En conclusion, les personnes qui mènent la recherche ne doivent pas modifier en négatif la dynamique préexistante entre les personnes du groupe, il faut éviter de s'appropriier et déformer ou décontextualiser la réalité du groupe dans la recherche. Il est nécessaire d'assurer un travail collectif et collaboratif avec tous les membres du groupe en s'assurant que les besoins de chacun et chacune soient identifiés et respectés. Le résultat final serait donc une analyse partagée par le groupe entier où la personne qui mène la recherche partage ses résultats avec le groupe et que son entièreté en prenne connaissance et soit d'accord avec ceux-ci. Les personnes qui mènent la recherche doivent toujours garder à l'esprit la possibilité de modifier ou remettre en question la validité de leur travail si elle n'est pas partagée par le groupe (Saïas, 2011).

## **6. Méthodologie**

Dans ce chapitre nous allons présenter les différentes théories et outils méthodologiques pour pouvoir expliquer la démarche qui nous a permis de récolter et d'analyser nos données qualitatives. Nous avons proposé un projet communautaire participatif qui vise à l'utilisation du *Photovoice* afin de créer un partage et une discussion autour de différentes thématiques. La discussion entre les participantes a été structurée sous la forme de *Focus Group*, qui permet de favoriser les échanges des participantes lors du partage des photographies prises. Pour ce qui concerne l'analyse des données nous avons choisi la *Grounded Theory Method* (GTM) qui permet de mettre en évidence les pensées des participantes en lien avec leurs vécus.

Pour ce qui concerne la création d'un groupe de recherche qualitatif, il faut sélectionner un groupe qui comprend généralement d'un minimum de 4 à un maximum de 8 personnes ; avec un groupe plus nombreux, il serait difficile de pouvoir identifier et analyser toutes les interactions entre les participant-e-s (Kitzinger et al., 2004). Les séances peuvent avoir des dynamiques et des fonctionnements très différents en fonction de la thématique choisie, des personnes faisant partie du groupe, qui peut être homogène ou hétérogène ou encore de la manière dont les modérateurs et modératrices gèrent la discussion (Markova et al. 2007).

### **6.1. Modèle théorique méthodologique : *Grounded Theory Method* (GTM)**

Pour pouvoir analyser les contenus du *Photovoice* récoltés à l'aide de deux *Focus Group*, nous avons décidé d'utiliser la *Grounded Theory Method* (GTM). Fasseur (2018) décrit ce modèle théorique comme permettant d'analyser les données qualitatives avec l'objectif de « comprendre les mécanismes qui gouvernent les actions, les motivations qui amènent à développer des comportements » (p. 578). La GTM s'inscrit dans un cadre théorique constructiviste, pour lequel afin de pouvoir accéder à la complexité du comportement humain, il faut considérer les personnes individuellement, en fonction de leurs expériences de vie qui sont en lien avec des contextes spécifiques.

La *Grounded Theory Method* (GTM) est caractérisée par trois principes fondamentaux : le premier concerne « la position prioritaire des données sur les cadres théoriques », et donc par le fait qu'il n'est pas nécessaire d'avoir des bases théoriques très avancées avant d'étudier un objet de recherche. Pour pouvoir comprendre les comportements des individus, les personnes doivent être considérées dans leur singularité, en fonction de leur vécu personnel et de leur contexte de vie quotidienne. Pour cette raison, l'objectif du chercheur ou de la chercheuse est de construire une théorie qui se base sur les données récoltées issues de la réalité vécue par les participant-e-s et non sur des cadres théoriques déjà existants. Le deuxième principe concerne « l'écriture systématique des réflexions du chercheur (mémos) », c'est-à-dire le fait de lier ce que le chercheur ou la chercheuse connaît déjà sur le sujet et ce qu'il ou elle découvre au fur et à mesure de la recherche. Les mémos que la personne qui conduit l'étude rédige pendant le processus de recherche lui permettent d'avancer dans la construction du cadre théorique émergent et dans les hypothèses qui lui sont associées. Ce processus permet d'affiner de plus en plus l'analyse de l'étude. Et finalement, le troisième principe concerne « le processus itératif limité par la « saturation théoriques » des données ». Le terme « saturation des données » signifie la nécessité de répéter la récolte des données jusqu'à quand les résultats deviennent répétitifs. Pour ces raisons, le nombre nécessaire de participant-e-s pour obtenir une quantité suffisante de données pour l'analyse ne peut pas être estimé au préalable, mais il dépend des résultats que l'on trouve pendant le processus de recherche. C'est donc ici que les mémos deviennent importants (Fasseur, 2018).

Finalement, l'utilisation de la *Grounded Theory Method* (GTM) comme modèle théorique méthodologique, donne aux chercheurs et chercheuses la possibilité de récolter et d'analyser des données qui « sont détaillées, complètes et centrées sur le phénomène. Elles montrent les représentations, les sentiments, les intentions et les motivations des personnes. Elles permettent aussi

de situer le contexte, les actions et les structures dans lesquelles vivent les participants. » (Fasseur 2018, p. 582-583).

### **6.1.1. La méthode *Photovoice***

Le *Photovoice* est l'outil qualitatif que nous avons décidé d'utiliser dans notre projet communautaire participatif. Cet outil méthodologique utilise la photographie comme instrument pour encourager la narration des différents parcours de vie des participant-e-s et des émotions en lien avec le vécu de chacun-e (Holm, 2008).

Le *Photovoice* est un outil de recherche qui permet de mettre la subjectivité des participant-e-s au centre de la recherche. Le fait de demander aux personnes de prendre des photographies et donc de raconter le monde selon leur point de vue, permet de les engager activement dans le projet de recherche en leur donnant l'opportunité de sélectionner les sujets à photographier en fonction de la signification et des valeurs qu'ils représentent à leurs yeux. « L'importance de la « voix » des photographies dans la recherche qualitative réside dans la capacité à susciter des sentiments au-delà de la description de l'image qui sont précieux en tant que données. Chaque image a de nombreuses « voix » différentes, tant pour chaque photographe que pour chaque individu qui la regarde et l'interprète » (Rania, Migliorini, Rebora & Cardinali, 2015, p.383). Nous avons pensé qu'il pourrait être intéressant d'utiliser cet outil qualitatif avec une population de femmes migrantes car en donnant un espace de parole libre qui favorise l'écoute mutuelle et le dialogue bienveillant, le *Photovoice* permet de favoriser le pouvoir-dire et d'agir des individus. Dans ce cas, en mettant l'expression du vécu subjectif des participantes au centre de la recherche, cette méthode participe à mettre en évidence le phénomène d'invisibilisation auquel les femmes en général (et les femmes migrantes en particulier), sont soumises dans la société (Migliorini & Rania, 2017). En plus, plusieurs études ont démontré l'utilité du *Photovoice* comme étant un outil qualitatif pertinent pour analyser les relations interculturelles au sein d'un groupe. Comme affirme Warren (2005, cité par Rania et al., 2015) « (...) en général, le sens que nous attribuons à une image change en fonction du contexte culturel de la personne. » (p. 382). Nous avons donc pensé qu'il pourrait être intéressant de montrer une même image à des personnes d'origines culturelles différentes, afin d'observer s'il y a des différences au niveau du sens qui est attribué à cette image, et si cette différence peut être rattachée aux origines culturelles de la personne.

Au niveau théorique, le *Photovoice* a été conçue à partir de trois théories différentes : la théorie féministe du point de vue, élaborée par Smith en 1987 ; la théorie de l'éducation à une conscience

critique de Freire, 1973 ; et celle du *documentary photography*, terme créé par Walker Evans dans les années '30 (Migliorini & Rania, 2017).

Dans un contexte où les méthodes et les théories sociologiques ont été élaborées dans un monde où la figure de l'homme est dominante, Smith élabore sa « théorie féministe du point de vue » en 1987, qui se base sur le concept clé que les recherches à propos des vécus et des réalités des femmes doivent être menées par et avec des femmes, plutôt que en considérant les femmes uniquement comme objet de recherche. Le fait de mettre le point de vue des femmes au centre de la recherche sociologique a permis de valoriser l'intelligence et le savoir féminin qui, jusqu'alors, était souvent resté dans l'ombre. Il y a donc un changement dans la façon de voir les participantes à une recherche en étant les expertes de leurs propres vies : elles deviennent donc co-chercheuses. Dans un contexte social où la figure de la femme restait limitée aux domaines de la reproduction sexuelle et du ménage, cette théorie innovatrice a permis d'augmenter l'*empowerment* féminin avec le but de favoriser l'autonomie des femmes. Cette théorie apporte à la méthode du *Photovoice* l'attention sur le ressenti et l'expérience de chaque participante et l'importance de l'engagement politique pour changer la situation actuelle (Migliorini & Rania, 2017).

De plus, il y a un besoin de rendre les femmes conscientes que les oppressions et les injustices qu'elles subissent sont injustifiables. Une autre partie importante de la théorie féministe consiste en plusieurs points à respecter lors d'une recherche, Linton (1990) a établi six points : le premier c'est que les femmes sont l'intérêt central de la recherche et le sujet central de l'action. Deuxièmement, la façon dont travaille le groupe est une collaboration et une coopération. Troisièmement, le besoin de la libération de l'oppression des femmes de la part des femmes et pour les femmes est reconnu. Quatrièmement les problèmes auxquels les femmes doivent faire face sont identifiés et reconnus, ce qui permet une élaboration de stratégies d'action pour les résoudre. Un autre point à respecter est le déroulement ouvert, inclusif, accessible, créatif et dynamique à propos des activités menées, des idées et explications données par chacune à l'intérieur du groupe. Dernièrement il y a un accord partagé par tout le monde pour respecter et inclure les idées, les expériences et les actions de toutes les femmes présentes même si elles peuvent être parfois en désaccord (Wang & Burris, 1994).

La deuxième théorie à la base du *Photovoice* est la théorie de l'éducation à une conscience critique de Freire. Elle consiste à apprendre à voir les contradictions et injustices sociales, politiques et économiques et trouver des stratégies d'actions pour lutter contre ces éléments d'oppression dans la vie de chacun.e (Freire, 1974). A la base de cette théorie, il y a la conviction qu'il faut un changement social pour faire en sorte que chaque personne ait une vie digne et respectueuse grâce aux discussions

à propos des différentes problématiques, ce qui permet de mener à des solutions collectives (Migliorini & Rania, 2017). Freire a développé l'éducation populaire et l'action politique au Brésil. L'éducation populaire consiste à la promotion, en dehors du système éducatif national, d'une croissance individuelle et sociale-communautaire pour faire en sorte que chaque individu puisse s'exprimer, avoir les mêmes possibilités, se rendre compte des situations d'injustice et de marginalisation et qu'il puisse trouver une place dans la société dans laquelle il vit. De plus, il s'agit d'une éducation populaire car elle donne de la valeur aux cultures des populations et qu'elle permet l'émancipation du peuple et l'augmentation du pouvoir d'agir dans la société. Dans les projets communautaires participatifs, et donc aussi avec l'outil du *Photovoice*, ces concepts sont repris en donnant de l'importance au contexte socio-politique et à l'environnement dans lequel l'individu vit. Freire mène un processus collectif de prise de conscience critique, la « conscientisation », qui aide les individus à devenir sujet de leurs vies et non plus objets à cause d'une situation d'oppression. Cette transformation est possible dès le moment où la personne prend conscience et comprend le contexte qui l'entoure ainsi que les rapports de force socio-politiques qui influencent sa propre vie. Pour l'auteur il est donc important de redonner du pouvoir et de la dignité aux personnes qui en sont privées à travers cette éducation et au travers de la compréhension du contexte, de la situation et de la souffrance de chaque individu (Rapport de la plateforme communautaire, 2015). Selon cette théorie, les photographies sont utiles parce qu'elles peuvent montrer la réalité quotidienne au niveau social et politique d'une certaine communauté et leur influence sur la vie des individus (Wang & Burris, 1994).

Pour ce qui concerne la troisième théorie à la base du *Photovoice*, le concept de la *documentary photography* est de donner une voix aux personnes moins écoutées par la société et qui vivent des parcours de vie avec plus de vulnérabilités afin de leur permettre de partager leurs vies, leurs expériences et leurs opinions. En effet à travers la photographie, la personne peut exprimer sa vision du monde et témoigner sur les difficultés qu'elle vit afin qu'elles soient reconnues (Migliorini & Rania, 2017). Cette théorie a été beaucoup utilisée pour démontrer et dénoncer d'importantes problématiques sociales telles que la violence, la pauvreté, l'isolement et les humiliations sociales. La photographie devient donc un outil de dénonciation sociale pour démontrer clairement une problématique (Wang & Burris, 1994).

Pour ce qui concerne la partie pratique selon le modèle de Wang (2006) le *Photovoice* doit être subdivisé en trois sessions de rencontre réparties sur plusieurs semaines. Selon l'auteur, la première rencontre avec le groupe sert à expliquer la méthode du *Photovoice*, le but des chercheurs et

chercheuses, mais surtout souligner le rôle fondamental des participant.e.s qui est aussi celui de co-chercheur.e.s. Pendant les semaines suivantes les participant.e.s doivent prendre plusieurs photos qui représentent la thématique choisie. La deuxième rencontre est consacrée au partage des photos prises avec le reste du groupe. Chaque participante montre ses photos en expliquant les motivations qui ont présidé au choix des éléments photographiés et la signification qu'ils ont pour eux. Wang (2006) utilise pour cette phase la méthode « SHOWeD » qui permet, à travers des questions, d'amener les discussions plus en profondeur et de mieux analyser ce que chaque personne dit. « SHOWeD » est un acronyme qui sert à la personne qui mène le partage des photographies à poser les bonnes questions après que la ou le participant.e a parlé librement de la photographie choisie:

- S : « What do you See here? » en français « qu'est-ce que vous voyez ici sur la photo? »
- H : « What's really Happening here? » en français « Qu'est-ce qu'il est en train de se passer vraiment ici? »
- O : « How does this relate to Our lives? » en français « Quel est le rapport avec nos vies? »
- W : « Why does this situation, concern, or strength exist? » en français « Pourquoi cette situation, cette préoccupation ou cette force existe-t-elle? »
- D : « What can we Do about it? » en français « qu'est-ce que on pourrait faire à ce sujet? »

La dernière rencontre a comme but une rencontre entre le groupe et les autorités locales ou la population pour proposer une action sociale afin d'améliorer la condition du groupe à travers les réflexions qui ont été faites pendant la deuxième session. En effet grâce aux photos et au dialogue les participant.e.s peuvent passer de l'étape des réflexions personnelles à celle de voir la problématique comme vécue par plusieurs membre du groupe en trouvant des points en commun qui devraient amener à trouver des solutions d'ordre politique. Cette technique permet donc d'avoir des moments d'introspection personnelle et de partage des ressentis dans un groupe en sécurité et de soutien pour ensuite formuler une requête concrète à niveau politique et social sur la base d'une récolte des différents vécus et points de vue.

De plus, le *Photovoice* permet de mettre en pratique les concepts de base et les objectifs de la psychologie communautaire. En effet, comme déjà expliqué dans le chapitre « La psychologie communautaire et ses concepts clés » la psychologie communautaire est basée sur la coopération, sur l'égalité, sur la capacité d'agir et finalement sur le développement personnel et d'une population (Saïas, 2011, p. XI). Grâce à l'utilisation des photographies prises par les participantes et leurs explications, il y a une mise en valeur de ces concepts. En effet, chaque femme est co-chercheuse du projet où l'horizontalité est un concept clé (concept d'égalité), les thématiques proposées sont axées sur les ressources de chaque femme et chacune doit prendre des photographies personnelles (concept

de capacité d'agir). Lors des discussions il y aura un partage des expériences et un soutien mutuel entre les participantes (coopération). De plus, chaque personne qui participe au projet explique des vécus personnels aux autres ce qui peut mener à des discussions très intimes qui peuvent susciter des réflexions à propos de certains aspects de sa vie (concept de développement personnel). Pour conclure le projet il y aura la possibilité de créer une exposition des photographies et des témoignages qui pourrait amener la population de Lausanne à réfléchir autour de la condition des femmes migrantes en Suisse (développement d'une population). De plus, selon Saïas (2011), une action de psychologie communautaire peut être définie comme telle seulement si elle favorise la justice sociale, l'*empowerment*, la collaboration et la coopération ainsi qu'une participation active de chaque membre de la communauté. Un autre concept important de la psychologie communautaire est l'importance de donner la possibilité à chaque personne de partager son propre point de vue et ses idées, lors des espaces de rencontre et de réflexion. Le but est de trouver des solutions envisageables qui s'appuient sur les points forts de la communauté (Rapport de la plateforme communautaire, 2015). Un projet qui utilise le *Photovoice* permet aux participantes de dénoncer des conditions d'oppression ou de discrimination à travers la photographie et sa description (concept de justice sociale). Grâce aux discussions autour des photos il y a par conséquent une collaboration et une coopération entre les individus du projet. De plus, étant donné que chaque participante doit prendre une photographie et l'expliquer aux autres, il y a une participation active de chaque personne. Cela permet aussi aux personnes plus introverties d'avoir un espace de parole et d'écoute bienveillant en lui donnant la possibilité de partager son propre point de vue à travers la prise de la photographie. Il est donc évident que les concepts clés de la psychologie communautaire sont entrelacés à ceux du *Photovoice* et il est très important de les retenir lors de l'utilisation de cette méthode.

En conclusion, le *Photovoice* selon Migliorini & Rania (2017) a trois objectifs principaux : en premier lieu augmenter l'*empowerment* de chaque participante en l'aidant à identifier et valoriser les points forts et les points faibles de sa communauté ; deuxièmement d'encourager l'introspection et la réflexion par rapport à soi-même et à sa place au sein de la communauté ; et finalement il vise à créer un impact sur la politique locale pour changer la situation de la communauté des participant.e.s. Cette méthode a donc permis de démontrer la force et l'efficacité du fait d'utiliser la photographie comme support pour raconter notre propre histoire et celle du monde qui nous entoure. « En effet, le principal avantage de ces techniques est qu'elles permettent à un individu de représenter ses propres expériences ou sentiments qui pourraient autrement être difficiles à exprimer à l'aide de techniques qualitatives plus conventionnelles telles que les entretiens. » (p.382).

### 6.1.2. Méthode du *Focus Group*

Dans notre étude, nous allons utiliser le *Focus Group* comme instrument pour explorer la thématique de la condition des femmes migrantes sur le territoire suisse, et plus concrètement les échanges entre les participantes lors du partage des photographies et les différentes significations qu'elles ont pour elles. Markova, Linell, Grossen & Salazar Orvig (2007) définissent le *Focus Group* comme « une méthode de recherche basée sur des discussions de groupe ouvertes qui examinent un ensemble particulier de questions pertinentes sur le plan social » (p.32, citation traduite de l'anglais). Un groupe de personnes est sélectionné avec le but de créer une discussion ouverte et organisée autour d'un focus (thématique de discussion) qui est choisi par le chercheur et est explicité aux participant-e-s.

Kitzinger, Marková, & Kalampalikis (2004) expliquent que cette méthode de recherche est de plus en plus utilisée dans le domaine de la recherche qualitative en psychologie car elle permet aux chercheurs de recueillir les données et de focaliser leur analyse sur l'observation des interactions entre les participant-e-s. Malgré le fait que les chercheurs sont soumis à un modèle et à des critères méthodologiques, il est important de favoriser la création d'un espace de discussion et de partage avec un cadre bienveillant et non-jugeant. Pour cela, le modérateur présent lors de la discussion doit solliciter l'échange mais aussi veiller à ce que la discussion se déroule dans le respect des personnes qui participent. Pour ce faire, il doit garantir la confidentialité, l'anonymisation des données et le droit de chaque participant-e à abandonner le *Focus Group* sans devoir donner d'explication.

Comme le dit Moscovici (1984, cité par Kitzinger et al., 2004), l'analyse de la communication permet de mettre en évidence les représentations sociales des individus. Les interactions entre les participant-e-s permettent de dévoiler leurs croyances/visions du monde et de les mettre en lien avec leurs attitudes et comportements. Le *Focus Group* devient donc un espace de partage où la rencontre entre participant-e-s permet de créer une signification commune de la thématique qui est fruit d'un travail de négociation entre différentes croyances individuelles.

Dans certains aspects, les échanges qui se créent entre les participant-e-s lors du *Focus Group* sont similaires aux discussions spontanées et informelles de la vie quotidienne. Cependant, il est important de préciser que le *Focus Group* est créé dans un but de recherche défini, pour pouvoir bien différencier l'expérience du Focus Groupe d'autres types de discussion de groupe comme p.ex. les thérapies de groupe, les groupes d'entraide etc. (Markova et al. 2007).

Pour ce qui concerne les forces de l'utilisation du *Focus Group* dans une recherche qualitative, Baribeau & Germain (2010) soulignent la possibilité de pouvoir l'utiliser avec un grand nombre

d'individus différents, d'instaurer des échanges dynamiques qui encouragent l'interaction et le partage d'expériences vécues même dans le cas de thématiques sensibles. Comme disent Kitzinger et al. (2004), le *Focus Group* est un instrument qui peut se révéler « un moyen simple et pratique de recueil d'informations provenant de plusieurs personnes en même temps » (p.239). Le fait de discuter dans un groupe peut faciliter la discussion sur des thématiques sensibles, par le fait que les membres du groupe vont mutuellement améliorer l'interaction : les participants avec une plus grande facilité à s'exprimer entraînent les autres dans une dynamique qui permet de surmonter la timidité. Cependant, cette méthode ne résulte pas toujours être efficace pour encourager une interaction libre et ouverte. Il se présentera certainement des situations (surtout lorsque le sujet est sensible) où il y aura un déséquilibre au niveau des échanges entre les participant-e-s : certain-e-s ne s'expriment pas alors que d'autres monopolisent la discussion. Il est donc important de souligner que les silences sont une composante d'analyse importante des Focus Group, qui permet aux chercheurs d'étudier ce qui est considéré comme un sujet difficile à traiter dans un groupe et quelle stratégie collective est actée pour le dévier et pour pouvoir poursuivre l'interaction.

Nous avons donc choisi le *Focus Group* comme instrument pour mettre en place le *Photovoice* parce qu'il favorise des discussions dans un cadre d'écoute bienveillant et non jugeant qui est aussi un élément clé du *Photovoice*. En effet, le *Focus Group* permet à tout le monde de s'exprimer et de discuter librement autour d'une thématique. Cet élément est aussi essentiel pour un bon fonctionnement du *Photovoice* où les participant-e-s doivent se sentir à l'aise pour expliquer leurs photographies et les vécus qui y sont liés.

## **7. Le calendrier du projet et la description des étapes**

### **7.1. Recrutement des participantes**

Après avoir bien défini la thématique et le déroulement de notre projet de recherche communautaire participative et la population avec laquelle nous souhaitons travailler, en décembre 2019 nous avons contacté par mail plusieurs associations qui travaillent avec les personnes migrantes.

La recherche des participantes s'est avérée plus compliquée que prévu, en effet toutes les associations contactées jusqu'à décembre 2019 n'ont pas répondu. De notre point de vue, l'absence de réponse a été frustrante et démotivante et nous a fait remettre en question la pertinence et l'intérêt de notre projet. À cause de l'absence de participantes et de notre démotivation le projet a été mis à

l'écart pour quelque mois. Au fur et à mesure que les semaines passaient nous avons commencé à ressentir du stress surtout à propos des échéances du calendrier académique.

Une réponse positive n'est arrivée qu'au début du mois de février de la part de Monsieur Rochat, adjoint du domaine Foyers, et de Monsieur Vogel, responsable du pôle suivi éducatif de l'Établissement vaudois pour l'accueil des migrant.e.s ( EVAM ), qui ont tout de suite été enthousiastes à ce projet. L'EVAM est un établissement destiné à l'accueil des requérants d'asile et les personnes admises à titre provisoire dans le Canton de Vaud. Ce centre offre un large éventail de services, notamment des cours de français. Ils nous ont proposé de présenter notre projet dans des classes avec des étudiantes qui ont un niveau de français A2/B1 afin qu'il n'y ait pas de difficultés de compréhension lors des échanges au sein du groupe de recherche. Deux rencontres ont eu lieu avec Monsieur Rochat et Monsieur Vogel en février 2020 pour décrire le projet plus en détail et pour décider comment recruter les participantes.

Cette réponse positive a ravivé notre enthousiasme pour ce projet et nous a poussés à nous remettre au travail. Malheureusement tout le projet a été interrompu à cause de la crise sanitaire du Covid-19 et de la fermeture de l'établissement. Malgré cette situation critique nous avons utilisé le temps du confinement pour faire une revue de la littérature et une première table des matières.

Le projet n'a pu redémarrer qu'en septembre, lorsque nous avons rencontré l'équipe des éducatrice-s de l'EVAM pour décider la date de la présentation de notre projet dans les classes. Nous avons eu la possibilité de présenter notre projet le mardi 28 septembre 2020 dans deux classes de français d'un niveau A2/B1 à l'EVAM afin de trouver des femmes intéressées à participer. Lors de la première présentation avec une classe de sept élèves nous avons rencontré quelques difficultés. En effet à la fin de la présentation personne n'a décidé de faire partie du projet. Plusieurs femmes nous ont expliqué qu'il leur était impossible d'avoir du temps en dehors des cours de français car elles avaient des enfants et personne ne pouvait s'occuper d'eux, même si le projet leur semblait intéressant. Elles nous ont expliqué que la crèche de l'EVAM garde les enfants seulement à certains horaires (surtout pendant les cours de langue). Cette problématique est importante à mentionner parce qu'elle démontre comment les femmes migrantes sont très fortement reliées à leur rôle de mère sans avoir la possibilité d'avoir du temps pour elles-mêmes en tant que femmes. De plus, elles n'ont pas la possibilité de laisser les enfants aux grands-parents ou à leur famille car ils sont souvent restés dans le pays d'origine ou car ils se trouvent dans une autre ville. Elles n'ont pas la possibilité non plus de laisser

leurs enfants dans une autre crèche que celle de l'EVAM car les tarifs sont trop élevés. Une autre difficulté que nous avons rencontrée lors de cette première présentation était d'essayer de gagner leur confiance en dix minutes, étant donné qu'elles ne nous avaient jamais rencontrées auparavant. Par exemple, une femme qui semblait motivée au début, n'a finalement pas osé s'inscrire toute seule au projet après avoir discuté avec une amie qui n'était pas intéressée. La deuxième présentation a eu un résultat différent, peut-être dû au fait que nous étions plus préparées et plus à l'aise mais aussi parce que les situations familiales des femmes rencontrées à ce moment-là leur permettaient d'avoir plus de temps. En effet une fois notre présentation terminée, une jeune femme a tout de suite manifesté un grand intérêt à participer et qui a très probablement encouragé d'autres personnes à participer. À la fin de la présentation cinq femmes se sont inscrites au projet : elles étaient très motivées et enthousiastes à l'idée de commencer la semaine suivante avec la première rencontre.

Nous pouvons commencer en disant que la journée des présentations était pour nous pleine d'attentes, étant donné que cette occasion de présenter notre projet était la seule qu'on avait et que on l'avait attendue longtemps. Avant de démarrer la première présentation nous étions un peu stressées, mais aussi curieuses de découvrir les réactions des femmes. Malheureusement, le pire scénario que nous avons imaginé s'est produit : personne n'a accepté de participer. Entre les deux moments de rencontre, nous avons modifié la présentation afin de la rendre plus claire, en donnant aussi des exemples pratiques de comment était organisé le projet. Le fait d'avoir eu une réponse positive de la majorité des femmes de cette deuxième classe nous a rendu très heureuses et soulagées.

## 7.2. Population

Les personnes qui ont participé à ce projet devaient être âgées de 18 ans minimum pour des raisons pratiques et éthiques. En effet dans le cas contraire il aurait fallu demander un accord de consentement écrit par un.e responsable légale. Les participantes étaient âgées entre 22 et 55 ans avec une moyenne d'âge de 35.25 ans. Le nombre total des participantes était de quatre, une de moins par rapport aux personnes intéressées lors de la présentation. En effet, une femme était malade pendant les deux premières rencontres, ce qui l'a poussée à décider de quitter le projet. Le seul critère d'inclusion était un niveau A2/B1 de français afin de bien se comprendre lors des discussions. Les femmes présentes étaient (prénoms fictifs pour respecter le droit d'anonymat):

| Prénom | Pays d'origine                     | Année de naissance | Depuis combien de temps en Suisse | Niveau réel de français |
|--------|------------------------------------|--------------------|-----------------------------------|-------------------------|
| Haifa  | Afghanistan                        | 1992               | 2 ans et demi                     | Bon niveau              |
| Diane  | Sénégal                            | 1990               | 2 ans et demi                     | Niveau moyen            |
| Kayla  | Erythrée, vécu longtemps au Soudan | 1986               | 5 ans et 2 mois                   | Niveau faible           |
| Malika | Egypte                             | 1965               | 1 ans et 9 mois                   | Niveau moyen            |

### 7.3. Éthique et manière de l'implémenter

Dans toutes les recherches scientifiques le consentement libre et éclairé des participant.e.s ainsi qu'une attention particulière aux enjeux éthiques sont fondamentaux. Pour cette raison les chercheuses ont, avant le début de la première séance, donné un formulaire d'information et de consentement (voir dans les annexes). Grâce à ces documents les participantes ont été informées à propos des conditions de notre recherche.

Plus précisément, elles ont été averties des détails du projet qui s'inscrit dans le cadre du Mémoire de Master de l'Université de Lausanne ainsi que de l'objectif et des critères d'inclusion de la recherche. La méthode utilisée dans l'étude, le *Photovoice* et le *Focus Group*, ont été également expliqués en détails (temps nécessaire, déroulement, etc.) afin de les informer au mieux. Une attention particulière a été portée au caractère libre et volontaire de leur participation au projet et nous avons souligné le fait qu'il pouvait être arrêté en tout moment sans aucune conséquence pour la personne.

Quant aux bénéfices et avantages de la participation au projet, il a été spécifié qu'il n'y a pas de bénéfices directs en tant que participante sauf la possibilité de discuter de certaines thématiques dans un espace sans jugement et bienveillant. De plus, leur participation permettra potentiellement de développer plus de connaissances concernant le vécu des femmes migrantes à Lausanne et représentera un outil de « dénonciation » des discriminations dans le milieu académique.

Même s'il ne semble pas y avoir de risques ou d'inconvénients possibles pour les participantes, nous avons tout de même explicité l'importance de prendre conscience de l'éventuelle implication émotionnelle que peut engendrer ce projet. En effet, nous avons souligné la possibilité que les discussions peuvent mener la personne à vivre des ressentis temporaires peut-être déstabilisants (rage, tristesse, ...) selon les vécus, les récits et les caractéristiques personnelles des participantes. De plus, la durée du projet, estimée à une heure une fois par semaine pendant trois semaines, a été relevée.

Les participantes ont été prévenues qu'aucune rémunération n'était prévue pour la participation au projet. Concernant l'anonymat et la confidentialité des données, nous avons assuré aux participantes que l'utilisation et le traitement des données serait réalisés dans un cadre anonymisé et sécurisé selon la Loi fédérale sur la protection des données (RS 235.1) et la Loi relative à la recherche sur l'être humain (RO 2013 3215). De plus, toutes les informations personnelles, avec l'obligation de stricte confidentialité, seront sous notre responsabilité et celle du Dr. Jean-Claude Métraux.

Les participantes ont également été informées que leur signature sur la déclaration de consentement signifiait le caractère volontaire de leur engagement dans l'étude et de l'acceptation des informations présentées dans le document. Cependant nous avons rappelé aux participantes leur droit de quitter l'étude à tout moment sans devoir donner aucune explication.

Tout au long du projet, les chercheuses ont essayé de garder un cadre sécuritaire, de bienveillance et un esprit non-jugeant envers les participantes et leur vécu.

#### 7.4. Description des étapes

| Date            | Participantes présentes       | Consigne et thématique   |
|-----------------|-------------------------------|--|
| 7 octobre 2020  | Haifa, Diane, Malika, Kayla   | Faire connaissance, « jeu » de présentation : choisir quelques photographies (choisies par les chercheuses et imprimées) afin de se présenter ou raconter quelque chose sur soi-même aux autres.                                     |
| 13 octobre 2020 | Haifa, Diane et Kayla         | « Quelque chose qui me représente en tant que femme, qui me fait me sentir bien, qui me donne de la force, qui me fait me sentir libre »<br>« Un élément qui représente un aspect de moi-même qui est relié à ma culture d'origine » |
| 20 octobre 2020 | Haifa, Diane, Kayla et Malika | « Mes souhaits et mes projets pour mon futur »   |

##### 7.4.1. Première rencontre

Mardi 7 octobre 2020 il y a eu la première rencontre avec quatre participantes (une femme était absente) dans une salle de cours de l'EVAM. Au début, pour briser un peu la glace, nous avons proposé un « jeu » de présentation. Nous avons amené une vingtaine d'images que nous avons choisies sur internet et imprimées. La consigne était de choisir quelques photographies afin de se présenter ou de raconter quelque chose sur soi-même aux autres, exercice que nous avons aussi

effectué. Les participants étaient enthousiastes à l'idée de prendre part au jeu, et voici certaines citations reprises de leurs réponses :



Image 1 : <https://www.planetesante.ch/Magazine/Sante-au-quotidien/Troubles-vestibulaires/Une-prothese-pour-pallier-les-troubles-de-l-equilibre>, consulté le 6.10.2020



Image 2 : <https://www.tio.ch/svizzera/attualita/1442852/svizzera-inventario-foreste-boschi-foresta>, consulté le 06.10.2020

*Malika : « J'ai choisi les deux, je pense les deux expriment ma personnalité parce que je vois ici c'est comme la vie, la vie comme la mer et c'est les difficultés dans la vie et j'ai toujours essayé de passer les difficultés pour vivre en calme, en paix, c'est le but pour moi. »*



Image 3 : <https://aforisticamente.com/frasi-citazioni-e-aforismi-su-radici/>, consulté le 06.10.2020

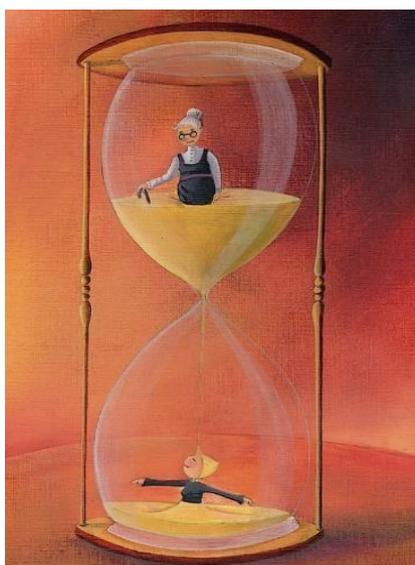


Image 4 : <https://www.pinterest.com/pin/841328774109006582/>, consulté le 06.10.2020

Haifa : « Je l'ai choisi parce que je crois il y a beaucoup de choses dans la vie comme l'éducation qu'on voit que un petit truc mais il y a par-dessus plusieurs choses, il y a beaucoup et j'aime bien cette photo pour ça, parce que ce n'est pas forcément toujours ce qu'on voit, (...) et là ça je l'ai choisie parce que ça montre deux différentes étapes de vie qui est très intéressant pour moi ».



Image 5 : <https://aforismi.meglio.it/img/frasi/solidarieta.jpg>, consulté le 06.10.2020

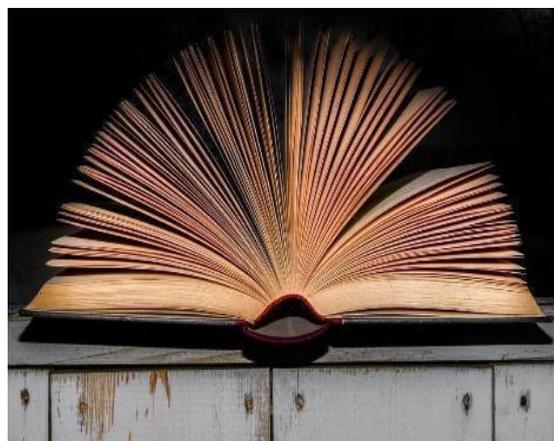


Image 6 : <https://www.corriere.it/Media/Foto/2007/09/25/fdg/BIMBI.jpg>, consulté le 06.10.2020

*Diane : « La première photo que j'ai choisi c'est l'union, j'aime bien parce que peu importe les pays, peu importe les couleurs de la peau, mais quand nous sommes unis nous avons gagné parce que comme on dit à mon pays les unis fait la force, c'est pour ça que j'ai choisi cette photo. Ça j'ai choisi parce que (...) c'est des petits qui jouent et sont très contents je pense, pour moi c'est tous les parents quand voient leurs enfants heureux ça fait du bien et l'autre chose là c'est il y a le soleil là et la couleur du soleil ça me plait (...) et les souhaits de tous les parents c'est de voir ses enfants être joyeux, être libres, (...), être bien. »*



*Image 7: [https://www.rsi.ch/la1/programmi/cultura/il-giardino-di-albert/Doppio-arcobaleno-6036688.html/ALTERNATES/FREE\\_1080/Doppio%20arcobaleno](https://www.rsi.ch/la1/programmi/cultura/il-giardino-di-albert/Doppio-arcobaleno-6036688.html/ALTERNATES/FREE_1080/Doppio%20arcobaleno), consulté le 06.10.2020*



*Image 8: [https://anb.house/wp-content/uploads/2018/03/book-2306181\\_1920-1200x711.jpg](https://anb.house/wp-content/uploads/2018/03/book-2306181_1920-1200x711.jpg), consulté le 06.10.2020*

*Kayla : « Moi j'ai choisi cette photo parce que dans la saison la printemps et il y a aussi un arc en ciel, il y a plusieurs couleurs, pour la vie il y a beaucoup de couleurs, il y a des rouges, il y a le bleu, (...). J'aime beaucoup la printemps, (...). Et j'ai choisi cette photo parce que lire c'est toujours bien pour la mentalité, il y a aussi plusieurs pages il y a beaucoup de choses et lire, (...), un page il y a tous les nouveaux choses. »*

Ensuite nous avons réexpliqué le projet et donné les thématiques sur lesquelles prendre les photographies pour la rencontre suivante. La première thématique c'est « quelque chose qui me représente en tant que femme, qui me fait me sentir bien, qui me donne de la force, qui me fait me sentir libre ». La deuxième c'est prendre une photo qui « représente quelque chose de moi-même qui est relié à ma culture d'origine ».

Afin de clarifier la consigne nous avons montré deux photographies chacune prises par nous-même sur la base des deux thématiques et nous les avons expliquées en faisant ce que les participantes feront pendant la deuxième rencontre.

Pour conclure nous avons partagé du thé et quelque chose à manger pour les remercier du temps dédié au projet et de pouvoir passer un autre moment plus « informel » ensemble. Les femmes nous ont parlé du cours de français qu'elles suivent, de son intensité et de l'importance d'obtenir un diplôme de langue pour leur avenir. En fait, ce diplôme représente pour elles la première étape pour pouvoir entreprendre une formation et donc pour pouvoir choisir dans quel domaine travailler.

Avant la première séance de notre projet nous étions enthousiastes, mais en même temps nous nous demandions si la motivation des participants était restée la même que la semaine dernière, et si tout le monde était encore prêt à participer. Le fait que 4 femmes (sur les 5 inscrites) étaient présentes nous a beaucoup soulagé. Dès le début, l'ambiance était agréable et les participantes ont montré qu'elles étaient très motivées, au point de demander pourquoi la séance n'avait pas duré plus longtemps. De plus, l'apéritif s'est révélé un moment idéal pour se mieux connaître et pour créer une union de groupe. A la fin de la séance nous étions très satisfaites et motivées pour la rencontre de la semaine suivante.

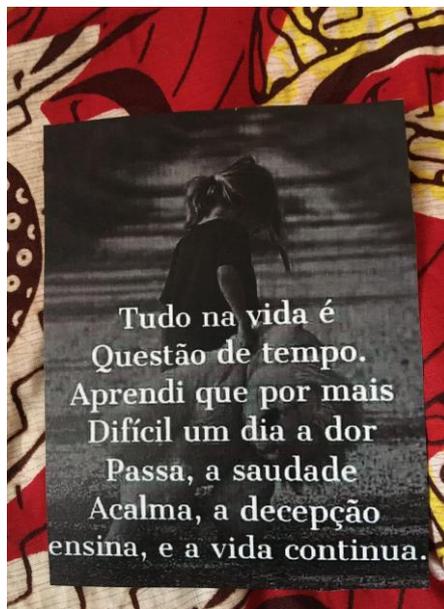
#### **7.4.2. Deuxième rencontre**

Mardi 13 octobre 2020 a eu lieu notre deuxième rencontre, toujours dans une salle de l'école de français de l'EVAM. Seulement trois femmes étaient présentes : Haifa, Diane et Kayla. Malika était absente pour cause de maladie. Nous avons rappelé les thématiques de la journée et nous avons commencé la séance. Toutes les participantes ont amené une photographie en choisissant la thématique « quelque chose qui me représente en tant que femme, qui me fait me sentir bien, qui me donne de la force, qui me fait me sentir libre » et seulement l'une des femmes a aussi pris une photographie au sujet de l'autre thématique « un élément qui représente un aspect de moi-même qui est relié à ma culture d'origine ». Cette deuxième thématique a été jugée comme difficile à prendre en photo et du coup les deux autres participantes se sont focalisées uniquement sur l'autre.

« Quelque chose qui me représente en tant que femme, qui me fait me sentir bien, qui me donne de la force, qui me fait me sentir libre » - Photographies prises par les participantes



*Haifa : « (...) J'ai pris cette photo parce que personnellement quand je suis stressée, j'ai mal au cœur, je me sens pas bien, une de seules choses qui me aident c'est la nature, justement d'aller marcher dans la nature, d'entendre rien, pas des voitures, des gens et tout ça, d'être seule pour un, pour quelque moment je pense que ça m'aide trop et c'était, l'idée c'était pour montrer ça ».*



*Diane : « (...) l'enfant qui est dans le dessin, dans la photo, elle porte une un doudou et part dans un chemin, pour moi ce chemin de la vie parce que la vie est très longue, on ne sait jamais quand on va arriver au moment, on ne sait jamais quand on va arriver et quand va terminer nos notre*

*chemin. (...) C'est quelqu'un qui m'a envoyé ça quand j'étais très mal parce que j'ai vécu beaucoup de choses dans ma vie et si je suis là aujourd'hui c'est parce que Dieu m'a donné les forces et j'ai et j'ai été aussi entouré des gens qui me aiment et qui me donnent encore de forces c'est pour cela que je suis encore là (...) ».*



*Kayla : « (...) oui et quand je suis triste moi j'aime la mer, moi j'aime aller bord du lac comme ça, j'aime le bruit de la mer. (...) » .*

**« Un élément qui représente un aspect de moi-même qui est relié à ma culture d'origine » -  
Photographie prise par une participante**



*Haifa : « J'aimais bien cette carte postale parce que il y a les montagnes ça représente beaucoup mon pays, on a beaucoup de montagnes en Afghanistan. (...) les armes, qui ça représente aussi le visage de mon pays dans le monde, aujourd'hui qui que on a depuis longtemps les guerres en*

*Afghanistan depuis quand je suis née jusqu'à maintenant on avait toujours les guerres là-bas on a toujours le problème de ce qu'il était et tout ça et c'est pour ça que j'ai choisi cette photo. (...) Oui quelquefois quand je suis en train de marcher ou balader dans la nature ou dans les montagnes je me sens comme je suis dans le village de ma maman (...)* ».

Suite à ce partage nous avons expliqué les thématiques sur lesquelles prendre les photographies pour la prochaine rencontre : « mes souhaits, désirs, projets pour l'avenir/dans le futur » et « la rencontre entre ma culture d'origine et Lausanne ».

Pour terminer la séance nous avons amené de la pizza faite maison comme apéritif pour remercier les participantes et pour partager un moment plus informel et moins « cadré ».

Lors de la deuxième rencontre nous avons été agréablement surprises par les photos prises par les participantes et la créativité avec laquelle elles ont interprété les consignes. Les participantes étaient prêtes à parler de thématiques souvent très personnelles et difficiles et nous en sommes très reconnaissantes. Leur attitude envers les autres membres du groupe a toujours été non-jugeante et avec une écoute bienveillante et cela nous a permis de gérer facilement les échanges. Etant donné que tout s'était bien passée et que beaucoup d'éléments de réflexion étaient sortis, nous étions très heureuses mais nous regrettons que ce fût déjà l'avant dernière séance.

### **7.4.3. Troisième rencontre**

Mardi 20 octobre 2020 a eu lieu la dernière séance de notre projet. Toutes les participantes étaient présentes : Haifa, Diane, Kayla et Malika. Comme la dernière fois, nous avons rappelé les thématiques sur lesquelles elles devaient prendre les photos qui allaient être discutées à la séance d'aujourd'hui : « mes souhaits et mes projets pour mon futur ». Étant donné la durée des récits sur la base d'une seule photographie par personne de la séance passée, nous avons décidé de nous focaliser sur une seule thématique pour chaque rencontre. Cette décision permettra selon nous de garantir à chaque participante son propre espace de parole, sans devoir imposer des pressions par rapport à la limite de temps d'une heure pour chaque rencontre.

« Mes souhaits et mes projets pour mon futur » - Photographies prises par les participantes



*Haifa : « (...) j'ai choisi ça parce que j'ai le désir, cet rêve depuis quand j'ai quitté mon pays que j'ai pas [ehm] j'ai pas, j'ai plus un maison, quelque... un endroit que je peux l'appeler ma maison et ça me manque trop d'avoir un maison parce que il y a presque plus de trois ans que que j'habite dans dans les camps des réfugiés et foyers. (...) Mon rêve c'est de travailler en Suisse et de de acheter un maison, pas forcément très grande ou quelque chose magnifique de de de luxe, mais quelque chose petit, quelque chose que je pouvais appeler que c'est ma maison. (...) j'avais quitté mon pays, j'étais sortie de mon pays, on n'avait plus une maison, on n'était plus ensemble et j'ai vraiment ressenti la valeur d'être ensemble d'être en famille, d'avoir un maison qui est que on peut se retrouver tous ensembles (...) ».*



*Diane : « J'ai pris cette photo de la carte métro avec CHUV parce que c'est mes souhaits et j'aimerais un jour devenir [ehm euh] infirmier. (...) Quand j'étais avec mon père, on a été seuls à la maison nous deux seulement, et mon père a été malade c'est moi qui c'est [ehm] qui c'est occupée de mon père et de là [ehm euh] j'ai commencé à aimer ce travail-là de comme être infirmier et de soigner quelqu'un, oui j'ai commencé à aimer ce travail. (...) il y a un peu de difficultés parce que quand tu ne fais pas les études ici c'est un peu difficile de commencer tout juste [ehm] euh le métier que vous voulez faire, faut passer encore des formations (...). Maintenant je suis à B1, c'est déjà possible de faire ces formations mais [ehm] pour pas rester beaucoup de temps sans rien faire moi j'aimerais d'abord faire les formations de 6 mois (...) ».*



*Kayla : « J'aime travailler pour dans dans la terre, oui arroser les plantes, arroser les les comment s'appellent ça ? (...) les légumes, ça, j'aimerais ça, mais maintenant j'ai cherché travail dans la cuisine. (...) il y a toujours des obstacles dans tous les métiers, mais il y a métiers plus difficiles à faire pour femmes... Pour femmes c'est plus facile de trouver travail dans les cuisines, j'ai vu peu jardiniers femmes ».*



*Malika : « J'ai choisi ça parce que je pense que tous les problèmes à tout le monde c'est à cause de l'absence de la justice et l'état de droit (...). Les femmes c'est le mieux [ehm] le plus exposées [ehm] de la problème de l'absence de la justice et [ehm] mais toujours de travaux pour améliorer ce sujets mais il n'y a pas de résultats. (...) il y a beaucoup de difficultés [ehm] c'est pas égalité au travail, en éducation, en travail aussi en salaire, [ehm] en la position de la check pay, de mon pays il n'y a pas de femmes devenue dans la dans dix ans je pense qu'il n'y a pas de femmes devenues présidente, il n'y a pas de femmes faire [ehm] obtenu l'égalité dans sa position. C'est toujours les métiers, pas les qualités, c'est toujours c'est femme c'est homme, c'est fille c'est garçon, pas l'égalité, bah tu as [ehm] les qualités de faire quelque chose non ? C'est toujours pour la protection (...) protection de la fille ou de la femme, mais c'est pas juste, c'est pas juste ! ».*

Suite à ce partage nous avons posé quelques questions ayant pour but d'avoir un feedback du projet. Pour ce qui concerne la dernière étape de notre projet, l'exposition des photographies dans un espace public, nous avons dû malheureusement renoncer à cause de la crise sanitaire Covid-19 actuelle et des mesures de protection mises en acte par le Conseil Fédéral le mercredi 28 octobre 2020. En effet, l'exposition était conçue comme un moment de partage et de rencontre entre le public et les expériences des participantes ainsi qu'une possibilité de discussion. Étant donné que les mesures de protection sanitaire requièrent de la distanciation sociale, des masques et beaucoup d'organisation avec des plans de protection, cela ne nous a pas semblé compatible avec l'ambiance de partage et de découverte des autres personnes présentes que nous désirions créer pour l'exposition. Nous avons donc malheureusement décidé de ne pas créer une exposition.

Comme les deux autres rencontres, la troisième séance s'est aussi avérée très riche en échanges intéressants. Nous avons pu observer qu'une cohésion s'était instaurée au sein du groupe au fil des

trois rencontres. Nous étions heureuses de penser que notre projet a pu être l'occasion pour ces femmes de se connaître plus en profondeur et de se soutenir mutuellement.

A la fin de la séance nous avons chaleureusement remercié les participantes, même si nous ne pensons pas qu'elles se rendent compte du grand cadeau qu'elles nous ont fait.

Nous avons été très touchées par le fait qu'elles nous ont remerciés à plusieurs reprises et que Haifa avait cuisiné et apporté un repas typique de l'Afghanistan à partager avec nous.

Dans la suite du travail nous allons analyser dans le détail les différentes thématiques ressorties lors des deux séances.

## **8. Analyse du contenu : application pratique de la GTM**

Comme nous l'avons dit précédemment, la *Grounded Theory Method* (GTM) est l'outil d'analyse que nous avons choisi pour analyser les témoignages des participantes récoltés lors des deux *Focus Group*. En effet, l'utilisation de photographies au sein du groupe a donné lieu à une discussion intéressante qui a favorisé le partage d'éléments du vécu personnel de chaque participante. Cette méthode constructiviste d'analyse, en étant comparative et inductive, permet de faire émerger différentes pistes de compréhension des récits des participantes. Cependant, tous les éléments du contenu analysé sont le produit des expériences personnelles des participantes, et il est donc important de souligner que cette analyse ne permet pas de faire des généralisations (Fasseur, 2018). Dans le cadre d'une recherche utilisant l'analyse GTM, les données peuvent être récoltées grâce à différents outils comme la grille d'observation, les mémos, le *Focus Group* et dans notre cas aussi la prise de photographies. Le grand nombre de données qualitatives récoltées nous fournit ce que Charmaz (2006, cité par Fasseur, 2018) appelle « rich data » à savoir des données qui sont « détaillées, complètes et centrées sur le phénomène » (p. 582).

Selon Charmaz (2006, cité par Fasseur, 2018) la forme classique d'analyse GTM est composée par trois étapes de codage : le premier niveau d'analyse est le « codage ouvert », qui permet au chercheur d'identifier les différentes thématiques abordées lors des *Focus Group*. Après une lecture systématique des extraits, le chercheur attribue un code et donc une sorte d'étiquette à chaque extrait. qui peut être utilisée une ou plusieurs fois, à dépendance du contenu des données récoltées. Le codage ouvert donne au chercheur la possibilité de comparer constamment les données et d'identifier d'éventuelles similitudes ou différences. Pour permettre au lecteur de comprendre les codes utilisés et de faire un jugement inter-juge, il est nécessaire d'établir un « livre des codes ». Le deuxième niveau d'analyse est le « codage axial », qui permet au chercheur d'identifier les liens entre les

différentes catégories. Ici, le chercheur est libre de choisir le type de codage qu'il lui semble plus cohérent avec sa question de recherche et son processus d'analyse. Finalement, le troisième niveau d'analyse est le « codage sélectif » ou « catégorisation ». A ce moment-là le chercheur fait une sorte de triage des codes, en regroupant les codes avec des significations semblables sous la même catégorie. Les différentes catégories seront ainsi mises en lien et comparées, afin d'identifier les éléments qui caractérisent le phénomène étudié (Fasseur, 2018).

## 8.1. Processus de théorisation

Nous allons maintenant voir quels sont les principaux thèmes qui ont été abordés par les participantes lors de nos rencontres. Afin de mieux les comprendre nous avons créé différentes grilles thématiques, et nous avons structuré les thèmes en catégories et sous-catégories.

### 8.1.1. Difficultés vécues par les femmes migrantes

| Thèmes                                      | Catégories                       | Sous-catégories  | Unités de sens  |
|---|----------------------------------|--|---|
| Difficultés vécues par les femmes migrantes | Au moment de l'arrivée en Suisse | Langue (français) : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Difficultés pour les parents dans les relations avec l'école de leurs enfants</li> <li>- Apprendre une nouvelle langue</li> <li>- Difficulté d'exprimer ses propres pensées comme souhaité</li> </ul> | Difficultés liées au fait de ne pas maîtriser la langue de la société d'accueil.  |
|   |                                  | Solitude : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Séparation de la famille, des personnes proches</li> <li>- Grandir avant le temps</li> </ul>   | Difficultés liées au fait de se séparer de sa propre famille et des personnes qui jusque-là ont été une source d'affection et de soutien pour elles.                    |
|   |                                  | Instabilité : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Déplacement d'un canton à l'autre</li> <li>- Vivre dans un foyer/ne pas avoir sa propre maison</li> </ul>   | Difficultés liées au fait d'être une migrante et de vivre dans une condition de dépendance aux institutions (choix du Canton et du foyer, dépendance économique, etc.). |

|  |   |   |   |
|--|---|---|---|
|  | <p>Difficulté d'accès au marché du travail</p>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Besoin d'un diplôme de langue</li> <li>- Pas de connaissances du marché du travail en Suisse</li> <li>- Pas de reconnaissance des diplômes obtenus dans le pays d'origine</li> <li>- Exploitation sur le marché du travail</li> <li>- Difficulté à concilier travail et rôle de mère</li> </ul>  | <p>Difficultés en lien avec le fait de ne pas réussir à trouver un emploi qui corresponde à ses propres souhaits et à son propre niveau de formation préalable.</p> |
|  | <p>Discriminations de genre</p>   | <p>Existence d'emplois qui sont stéréotypes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Difficulté d'accès aux postes considérés « masculins »</li> <li>- Difficulté d'accès aux emplois plus importants</li> <li>- Différence de salaire entre femmes et hommes pour le même travail</li> </ul> <p>Discriminations relatives aux origines culturelles :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Difficulté d'accès à la formation</li> <li>- Mariage forcé</li> <li>- Déséquilibre homme-femme et disqualification des tâches domestiques et familiales</li> </ul> | <p>Difficultés liées aux discriminations de genre vécues dans la vie quotidienne.</p>   |
|  | <p>Conséquences psychologiques : souffrance en lien avec les expériences négatives du passé et du présent</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dépression</li> <li>- Idées noires</li> <li>- Automutilation</li> <li>- Difficulté à exprimer sa propre souffrance avec la famille</li> </ul>  | <p>Conséquences psychologiques négatives causées par les difficultés en lien avec sa propre migration.</p>  |

Le premier thème abordé par les participantes est celui des difficultés vécues par les femmes migrantes. Les participantes ont évoqué quatre catégories principales : les difficultés vécues au moment de l'arrivée en Suisse, les conséquences psychologiques et la souffrance en lien avec les expériences négatives du passé, la difficulté d'accès au marché du travail et finalement les discriminations de genre.

Tout d'abord, plusieurs participantes ont parlé de certaines difficultés qu'elles ont vécues lors de leur arrivée en Suisse. Un premier élément de difficulté a été la confrontation avec la langue française : l'apprentissage de cette nouvelle langue, souvent très différente de leur langue maternelle, est difficile pour elles. Même lors de notre *Focus Group* certaines participantes ont dit avoir eu des soucis à exprimer leurs propres pensées d'une façon claire comme elles le souhaitaient. Une des participantes qui est mère d'enfants scolarisés a signalé d'avoir eu des problèmes de compréhension lors des entretiens parents-école, il s'ensuit qu'elle a rencontré des difficultés à les supporter dans leur parcours scolaire.

Kayla : « (...) le difficile pour moi était les les le langue, le français, [ehm] aussi quand ma fille il a commencé l'école (...) moi j'ai j'ai fait le rendez-vous pour les parents, je je allais mais j'ai rien compris (...). »

Kayla : « [soupir] Je n'ai pas bien expliqué comme je voulais. »

Les participantes ont aussi mis en évidence le fait d'avoir été confrontées à une grande solitude lors de leur arrivée en Suisse. Certaines ont dû se séparer de leur famille et des leurs proches qui sont restés dans leur pays d'origine. Pour plusieurs d'entre elles c'était la première fois qu'elles vivaient seules dans un endroit où, de plus, elles ne connaissaient personne. Une participante qu'à son arrivée était une mineure non accompagnée a raconté que cette expérience l'a obligée à devenir plus indépendante et à grandir avant le temps.

Haifa : « (...) je crois que l'enfant qui était dans mon corps était mort à cause des problèmes (...) j'arrivais pas prendre les joies de de quand j'étais enfant vraiment à cause de toutes les problèmes c'était dur dans ma vie quand j'étais arrivée toute seule. »

Haifa : « Comment quand je suis arrivée, c'était les premiers fois pour moi que j'étais toute seule, avant ça ce n'était pas même pas pour une semaine loin de ma famille, même pour une semaine ou un mois, j'étais toujours avec ma famille ou quelqu'un de ma famille, c'était la première fois que j'étais loin de ma famille et que je savais que ça ne sera pas pour pas court temps que sera pour longtemps (...) »

Une autre difficulté évoquée par les participantes est celle de vivre dans une situation d'instabilité institutionnelle qui comporte un sentiment constant de précarité. En effet, une femme réfugiée a dit d'avoir été assignée à un Canton, et qu'après quelques mois elle a été à nouveau déplacée vers un autre canton où l'on parlait une autre langue. Ceci l'a ainsi forcée à recommencer son processus d'intégration. Les femmes ont aussi parlé des soucis liés au fait de ne pas avoir les moyens pour posséder leur propre maison et de devoir donc vivre dans un foyer.

Haifa : « (...) j'étais arrivée en Canton de Zürich j'étais là-bas pour cinq mois et de toute façon quand j'avais mon résultat de mes admissions ils ont changé mon canton et de nouveau j'étais dans dans comme dans un nouvel pays et j'avais commencé de zéro (...) j'avais pris le l'habitude de rester à Zürich, j'avais trouvé des amis j'avais commencé d'apprendre les langues et de toute façon encore une fois c'était changé et je ne savais personne en Canton de Vaud je ne savais même pas un mot en français du coup c'était difficile. »

Diane : « (...) parce que quand vous habitez dans un foyer c'est pas facile hein, habiter dans un foyer c'est pas facile, c'est difficile, parce que des fois tu voulais rester un petit peu calme, réfléchir, ou bien avoir des idée mais souvent tu n'as pas le temps de faire ça (...) ».

Haifa : « (...) j'avais quitté mon pays, j'étais sortie de mon pays, on n'avait plus une maison, on n'était plus ensemble et j'ai vraiment ressenti la valeur d'être ensemble d'être en famille, d'avoir un maison qui est qu' on peut se retrouver tous ensembles, être ensemble, oui ça me manque trop (...) ».

La deuxième catégorie concerne les difficultés d'accès au marché du travail pour les femmes migrantes. Les participantes ont cité plusieurs soucis : premièrement le besoin d'obtenir un diplôme de langue française B1-B2 pour pouvoir avoir accès à un emploi ou à une formation. C'est aussi pour cette raison que toutes les participantes sont en train de suivre des cours intensifs de langue à l'école de l'EVAM. De plus, certaines femmes ont dit avoir un rôle central dans la gestion des tâches ménagères et dans la garde des enfants, dès lors il est souvent difficile de concilier la vie domestique avec une formation ou un éventuel travail. En outre, pour les femmes migrantes il est souvent difficile d'accéder à un emploi correspondant à leur niveau de formation et à leurs expériences préalables, car les diplômes obtenus dans leurs pays d'origine ne sont pas reconnus ici. Pour finir, le manque de connaissances du marché du travail suisse rend difficile l'accès des migrant.e.s aux formations et aux emplois et comporte aussi le risque d'être exploité.e.s.

Diane : « (...) il y a un peu de difficultés parce que quand tu ne fais pas les études ici c'est un peu difficile de commencer tout juste [ehm] euh le métier que vous voulez faire, faut passer encore des formations, formations, formations et [euh] par l'école, la première chose que voulais faire ça été [ehm] apprendre le français et [ehm] pour faire ces métiers [ehm euh] c'est c'est exigeant de [ehm] de niveau de français faut être B1 B2 (...) »

Haifa : « (...) je dois faire les écoles là pour que ce soit accepté, ça doit avoir que que ça veut ça les valeurs là du coup je sais bien que tout ce que j'avais fait là-bas là c'est pas accepté parce que les institutions sont différentes. »

Kayla : « (...) je n'ai pas trouvé j'ai cherché j'ai cherché où, je ne sais pas. Je cherchais un apprentissage pour travailler dans les jardins mais c'est difficile de trouver (...) »

Pendant la dernière séance, les participantes ont abordé les discriminations de genre auxquelles elles sont confrontées. Toujours pour ce qui concerne l'accès au marché du travail, une des femmes a parlé du fait qu'il y a des domaines où les femmes peuvent plus simplement accéder : typiquement les emplois qui sont un prolongement de la sphère domestique, comme p.ex. la cuisine et les soins. Les participantes ont aussi dénoncé l'écart de salaire entre hommes et femmes et la difficulté d'accès aux emplois de haut niveau. Elles ont aussi parlé des discriminations de genre vécues dans leur pays d'origine. Ces discriminations sont souvent le résultat de traditions machistes, comme notamment le fait d'être soumises aux choix des hommes de la famille à propos de leur futur (p.ex. la formation, le mariage, etc.). En conclusion, elles ont exprimé de la frustration par rapport au déséquilibre dans la répartition des tâches domestiques et familiales. En effet, elles ont raconté comment les hommes dans leur entourage ne participeraient pas à ces tâches.

Kayla : « Il y a toujours des obstacles dans tous les métiers, mais il y a métiers plus difficiles à faire pour femmes (...) ».

Malika : « Il y a beaucoup de difficultés [ehm] c'est pas égalité au travail, en éducation, en travail aussi en salaire, [ehm] en la position de la check pay, de mon pays il n'y a pas de femmes devenue dans la dans dix ans je pense qu'il n'y a pas de femmes devenues présidente (...) ».

Haifa : « (...) si moi j'étais en Afghanistan et après l'école je voulais faire encore des études de aller en université mon grand frère il a le droit de décider (...) pour moi mon grand frère il a beaucoup de pouvoir parce qu'il a parce que lui il est un garçon (...) n'importe quelle décision dans ma vie mon frère il y en a beaucoup de droit de me dire non tu ne fais pas ça (...) »

Haifa : « (...) étaient mariées très [ehm] treize ans, à quatorze ans, à douze ans, à quinze ans, et c'était pas eux qui avaient décidé, c'était le frère ou le père. (...) »

La dernière catégorie de ce thème concerne les conséquences psychologiques et la souffrance en lien avec les expériences difficiles du passé et du présent. Tous les éléments cités auparavant (solitude,

instabilité, discriminations, ...) contribuent à augmenter la souffrance psychologique vécue par les femmes migrantes. Certaines participantes ont raconté avoir vécu des moments de forte détresse entraînant des symptômes dépressifs, des idées noires et de l'automutilation. Une femme a exprimé sa difficulté à pouvoir extérioriser sa souffrance avec ses proches, étant donné qu'eux aussi sont confrontés à d'importantes difficultés.

Diane : « (...) j'étais moi pourquoi je suis là, pourquoi je ne meurs pas, des fois c'est comme ça et et des fois tu tu écoutes quelqu'un dans ton cœur comme quelqu'un que te dit t'as pas de sens, ta vie n'a pas de sens, pourquoi tu restes tout le temps là-bas ? pourquoi tu ne meurs pas ? pourquoi tu ne fais pas des des tu te fait du mal pour mourir, pour finir avec tout ? »

Haifa : « (...) Je me sens pas très confortable parce que je sais que ça me fait beaucoup dans ma tête, dans mon moralement et que j'arrive pas à être soignée, à être normale encore, j'essaie trop de faire ça et j'ai envie d'être normale comme avant, comme j'étais dans mon pays sans les problèmes et ça me manque trop parce que je crois que j'étais avant de avoir tous ces problèmes et ce parcours (...) »

Haifa : « (...) j'avais mal et quand je me sentais pas bien j'arrivais pas à dire à ma mère ou à les autres membres de ma famille parce que je savais qui on avait plusieurs plus difficultés des autres sans moi de de des autres problèmes du coup j'arrivais pas dire et tout ça les parcours, les expérience que j'avais [ehm] dans le chemin de venir de mon pays jusqu'à là (...) »

### 8.1.2. Ressources mobilisées face aux difficultés

| Thèmes                                    | Catégories                                 | Sous-catégories  | Unités de sens   |
|---|--|--|--|
| Ressources employées face aux difficultés | Réseau social                              | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Donner leur support, amour</li> <li>- Support de la communauté du pays d'origine, personnes avec vécu similaire</li> <li>- Famille : biologique ou « nouvelle » dans le pays d'accueil</li> <li>- Support pour démarches administratives</li> </ul> | Trouver dans ses proches une source de soutien pour pouvoir faire face aux difficultés quotidiennes. |
|   | Lien entre son pays d'origine et la Suisse | Retrouver des éléments familiaux augmentant le bien-être.  | Retrouver dans sa vie en Suisse des éléments familiaux qui font écho à son propre pays d'origine.    |

|  |        |  |  |
|--|--------|--|--|
|  | Nature | Endroit qui permet de se calmer, se détendre, oublier les problèmes...   | La nature comme lieu pour se détendre et se focaliser sur son bien-être.   |
|  | La Foi | En Dieu :<br><ul style="list-style-type: none"> <li>- Donner un sens aux difficultés vécues</li> <li>- Donner la force pour affronter le présent</li> </ul> Dans le destin | Trouver dans la foi une ressource pour pouvoir accepter la souffrance du passé et pouvoir faire face aux difficultés du présent pour se reconstruire une nouvelle vie. |

Le deuxième thème traité consiste dans les ressources que les participantes mobilisent pour faire face aux difficultés. Avec le terme « ressources » on entend des éléments extérieurs à la personne qui sont pour elle des sources de soutien et de réconfort. Une ressource qui a été beaucoup citée est le réseau social, et par conséquent le fait de trouver du soutien dans les personnes proches, comme par exemple les membres de la famille, les membres de la communauté, mais parfois aussi des inconnus bienveillants qui sont présents au moment du besoin. Certaines femmes ont dit avoir trouvé du soutien dans des personnes qui ont vécu des expériences similaires, comme p.ex. des personnes migrantes provenant du même pays d'origine. D'autres affirment avoir trouvé une aide précieuse dans les proches qui maîtrisent mieux la langue française, car ceux-ci peuvent les aider dans les démarches administratives et dans les contacts avec la population suisse (p.ex. rencontrer les professeurs des leurs enfants).

Diane : « (...) je pense que la force vient (...) et des copines aussi, quand en fait, quand vous avez les copines vous avez des personnes que, des gens qui vous aiment à côté et donnent aussi des forces, on donne des conseils, beaucoup de choses ».

Haifa : « (...) je crois que là il est comme un grand sœur pour moi, on est comme les familles, on et je crois qu'il me comprends vraiment bien parce qu'il est dans les mêmes situations (...) ».

Kayla : « (...) pour l'aider j'ai mon mon beau-frère il me aide beaucoup (...) ».

Kayla : « (...) moi j'ai trouvé la solution ! Pour continuer la vie, (...), mais avec quelque chose quand j'ai, quand j'ai allé à l'école, j'ai quelque chose content triste, quand j'ai arrivé à la maison je dire tout, il y a quelque chose, j'ai trouvé comme ça (...) et après je calme ».

Certaines femmes ont trouvé soulageant de retrouver dans leur vie quotidienne en Suisse des éléments qui leur rappellent leur pays d'origine.

Haifa : « (...) quelquefois quand je suis en train de marcher ou balader dans la nature ou dans les montagnes je me sens comme je suis dans le village de ma maman (...) ».

La nature est aussi considérée comme une ressource apaisante, un lieu qui permet de se détendre et de se libérer pour un instant des préoccupations quotidiennes.

Kayla : « Quand je veux me sentir bien je vais toujours au bord de l'eau, ça me fait du bien »

Une participante a beaucoup parlé du grand soutien que sa foi en Dieu lui donne, et elle lui attribue également sa survie dans des situations très critiques qu'elle a vécues. Selon cette personne, la foi est une ressource qui donne la force de faire face aux difficultés du présent et de donner du sens à celles du passé.

Diane : « (...) Dieu m'a protégé parce que ça été pas le jour de la mort, de ma mort, c'est ça. C'est pour cela que j'ai dit que le Dieu est tout le temps avec nous, donne encore tout le temps de forces (...) »

Diane : « (...) Le destin, c'est le destin qui m'a emmené ici (...) »

Les ressources mobilisées face aux difficultés ne faisaient pas partie de nos suppositions initiales. En effet, l'utilisation de la méthode Photovoice, nous a permis d'identifier ces nouveaux éléments du vécu participantes. Cela a été une découverte intéressante et enrichissante au niveau de l'analyse du contenu de notre projet.

### 8.1.3. Stratégies employées

| Thèmes               | Catégories                       | Sous-catégories  | Unités de sens   |
|----------------------|----------------------------------|--|--|
| Stratégies employées | Ressources personnelles          | Projets pour le futur :<br>- Maison<br>- Formation/travail<br>- Donnent de la motivation et de l'espoir en un avenir meilleur<br>- Désir d'intégration | Importance de pouvoir se créer des objectifs et des projets pour son avenir afin de se stimuler à s'améliorer quotidiennement. |
|                      | Se reconstruire une nouvelle vie | - Acceptation du passé<br>- Regard positif qui   | Accepter certains éléments difficiles et injustes de son propre  |

|  |                                 |   |  |
|--|---------------------------------|---|--|
|  |                                 | attire des choses positives (travail, maison)<br>- Croire en soi-même | passé pour pouvoir se reconstruire une nouvelle vie avec une vision positive du futur. |
|  | Développer ses propres intérêts | Jardinage   | Développer ses intérêts personnels pour pouvoir se détendre et s'améliorer.            |

Le troisième thème consiste dans les stratégies que les participantes ont mises en place pour affronter les difficultés dans leur vie. Le terme « stratégie » correspond aux facteurs intérieurs à la personne qu'elle développe afin de trouver des solutions et une façon de réagir à ses problèmes, avec le but de favoriser son propre bien-être et ses projets de vie.

Plusieurs participantes ont souligné l'importance de pouvoir développer ses ressources personnelles afin de se créer un nouveau projet de vie. Tout le monde a exprimé le désir de pouvoir un jour avoir sa propre maison et aussi un travail correspondant à ses propres souhaits.

Haifa : « (...) mon rêve c'est de travailler en Suisse et de de acheter un maison (...) »

Diane : « (...) après des formations je vais continuer à faire mes études jusqu'à où je vais finir pour devenir devenir [ehm] quelqu'un que je voulais parce que quand vous êtes sûres à vous, vous faites [ehm] des bonnes choses (...) »

La création de projets pour le futur a comme objectif de se construire une nouvelle vie. Pour ce faire, certaines participantes ont souligné l'importance de pouvoir accepter les événements du passé et d'avoir une vision positive sur le futur. Elles ont aussi insisté sur l'importance de croire en soi-même : elles ont affronté plusieurs défis difficiles dans leur vie et si aujourd'hui elles sont là c'est grâce à leur ténacité.

Diane : « (...) quand on on nous pensons à choses positif ça va, c'est bien, (...) ça te donne aussi force de te battre, de faire bien des choses pour pour obtenir l'argent, parce que comme elle voulait acheter, [ehm] son souhait c'est acheter une maison, comme il y a ça dans sa tête un jour elle va se battre jusqu'à acheter une maison (...) »

Diane : « (...) mais pour pas être tout le temps présent il faut laisser, laisser à côté, pas oublier mais laisser à côté. »

Une participante a aussi parlé de l'importance de s'investir dans ses intérêts comme stratégie pour se détendre, mais de même pour s'améliorer et pour développer des capacités utiles pour son futur.

Kayla : « (...) j'aime aussi comme comme j'ai [ehm] j'habite au rez-chaussé [ehm] j'ai fait une petite jardin, j'ai arrosé les plantes, légumes, la fleurs comme ça, j'aime cette image ».

## 8.2. *Feedback* des participantes

Nous avons demandé aux participantes quel était leur avis sur notre projet, ce qu'elles ont trouvé intéressant et s'il y a des choses qui peuvent être changées ou améliorées. Dans ce cas spécifique nous avons posé les questions suivantes : « Est-ce que selon vous le fait d'avoir une image sur laquelle se baser pour raconter quelque chose facilite le récit ? Est-ce qu'amener une photo facilite la discussion au sein du groupe ? ». Les participantes ont ainsi confirmé notre idée qu'avoir un support visuel renforce le récit et l'expression des émotions et facilite la compréhension de la part du groupe.

Voici des extraits des réponses des participantes :

Diane : « Voir les photos ça donne envie de parler et ça donne ça donne aussi beaucoup de idées, je pense moi (...) et ça peut aussi donner d'autres idées de la même photo ».

Kayla : « S'habituer à parler, comment parler avec les images, pour moi c'est bien pour le [ehm] parce que moi j'ai j'ai j'ai le première fois quand j'ai fait ça, oui j'ai parlé avec la photo ».

Une autre question que nous avons posée, en accord avec le responsable de l'équipe des éducateurs de l'EVAM, est : « Est-ce que vous pensez que proposer un projet similaire pour d'autres personnes de l'EVAM pourrait-il être intéressant ou utile ? ».

Les participantes ont répondu de la manière suivante :

Haifa : « Oui je crois que c'est un bon idée de faire ça avec des autres aussi comme ça c'est un bon pratique de français aussi et on voit les différents vis-à-vis des autres on on écoute les autres qu'est-ce que les autres pensent du même sujet, je crois que c'est vraiment bien ».

Diane : « Moi je pense que oui c'est important parce que comme pour nous ça a été important et je pense que pour les autres aussi ça va être important, parce que c'est bien quand vous êtes là pour exprimer et écouter, parce que des fois il y a des gens qui arrivent pas à exprimer les choses qui sont devant beaucoup de gens mais quand il y a un petit groupe comme ça entre femmes c'est bien de parler et (...) ça fait aussi des exercices pour le français pour parler des choses, (...)pour apporter des chose que nous avons savoir, que nous savoir pas avant et on va connaître aussi d'autres femmes et pour moi c'est bien, c'est très bien c'est très bien [ehm] cet espace que c'est votre projet aussi [ehm] merci beaucoup et je vous donne beaucoup de force de continuer encore de faire ça parce que c'est bien, c'est un bon projet ».

Nous sommes très heureuses de ce feedback positif et en général nous avons été largement surprises par l'enthousiasme manifesté par les participantes. En conclusion nous sommes très contentes d'avoir mis en place ce projet communautaire participatif qui nous a beaucoup apporté.

## **9. Discussion critique**

Dans la discussion critique, nous allons tout d'abord reprendre notre problématique de départ, puis nous allons faire le lien entre les résultats de notre recherche et les résultats des recherches de la littérature scientifique. Enfin, nous allons discuter de nos suppositions de départ.

Dès le début, notre désir a été d'orienter notre projet de recherche sur les femmes migrantes et sur les discriminations qu'elles vivent dans notre société. En tant que femmes, la discrimination de genre est une problématique qui nous touche de près. Nous sommes conscientes que pas toutes les femmes vivent le même niveau de discrimination. Par exemple nous, en tant que femmes blanches, suisses et avec l'accès à une formation universitaire, ne vivons pas les mêmes difficultés que d'autres groupes de femmes en Suisse. C'est pour cette raison que nous avons voulu nous focaliser sur les femmes migrantes qui, à cause de leur condition d'être au même temps femmes et migrantes, sont sujettes à de multiples discriminations. Notre objectif était donc d'analyser le vécu d'un groupe de femmes migrantes qui vivent à Lausanne. Le but était d'explorer les différentes thématiques en lien avec les sujets suivants : être une femme migrante, les discriminations multiples vécues et les ressources et les stratégies adoptées au quotidien pour faire face aux difficultés rencontrées.

Afin d'élargir pouvoir élargir nos connaissances sur ce sujet nous avons fait une revue de la littérature scientifique. Les recherches de plusieurs auteurs ont mis en évidence les difficultés et les défis d'être une femme migrante. Par exemple, Gafner & Schmidlin (2007) ont mis en lumière l'invisibilisation à laquelle les femmes migrantes sont sujettes, malgré le fait qu'elles constituent la majorité de la population migrante sur le territoire helvétique. Ratcliff et al. (2014) expliquent que les femmes migrantes sont souvent considérées comme des figures inactives et dépendantes du rôle du mari. C'est

pour cette raison que Gafner & Schmidlin (2007) affirment que dans l’imaginaire collectif les migrantes sont souvent associées à un rôle de victime et à une position de vulnérabilité. De plus, des recherches conduites par Ballarino & Pannichella (2015 et 2017) ont montré que le fait de considérer la femme migrante seulement en fonction de son rôle d’épouse et de mère de famille fait en sorte qu’elle soit privée de son pouvoir d’agir, de sa voix et de son autonomie.

L’analyse des témoignages des participantes récoltés grâce au *Focus Group* et au *Photovoice* a révélé trois thèmes principaux.

Le premier thème ressorti de l’analyse concerne les difficultés vécues par les participantes au moment de leur arrivée en Suisse. Ce thème a donné lieu à une discussion très intéressante qui a permis de mettre en évidence plusieurs aspects pertinents.

Les participantes ont raconté que la méconnaissance de la langue française entraîne pour elles de nombreuses difficultés dans leur vie quotidienne. Cela va donc dans la même direction de notre supposition : le fait d’être confronté à une nouvelle langue complètement différente de celle de son pays d’origine empêche la population migrante de comprendre et d’interagir avec la société d’accueil en constituant donc un obstacle à l’intégration. Par exemple, une recherche conduite par Nunes-Reichel et al. (2017) dénonce les difficultés rencontrées par les migrant.e.s aux bureaux des services de santé et d’administration. Ces difficultés sont souvent liées à des différences langagières et à la méconnaissance de la langue anglaise de la part des opérateurs. Le fait de pas réussir à exprimer ses propres besoins contribue à la discrimination à laquelle ces personnes doivent se confronter quotidiennement et empêche la création un sens partagé pouvant aider à se construire une place dans la société d’accueil.

Le sentiment de solitude vécu au moment de leur arrivée en Suisse a été mentionné par nos participantes. Pour la majorité d’entre elles, quitter le pays d’origine signifie devoir se séparer de sa famille et de ses proches. Par exemple, l’étude de Schick et ses collègues (2018) a démontré que les difficultés rencontrées dans le pays d’accueil qui restaient inchangées sur les trois années de l’étude sont celles liées à la situation familiale. En effet, l’inquiétude pour les membres de la famille restés dans le pays d’origine, la séparation de la famille, etc.... contribuent largement au sentiment de solitude et aux symptômes de détresse psychologique, surtout pour ce qui concerne la dépression, l’anxiété et le stress.

Une autre source de difficulté abordée par les participantes est la condition d’instabilité qui caractérise leur vie causée par le fait d’être dépendantes des institutions tant du point de vue du permis de séjour que du point de vue économique. Une des participantes, arrivée en Suisse de l’Afghanistan avec un

permis de requérante d'asile, a raconté avoir vécu ses premiers mois en Suisse dans un canton germanophone. Elle a ensuite été transférée à Lausanne et a dit avoir été déstabilisée par le fait de devoir à nouveau affronter une autre réalité, mais surtout une nouvelle langue inconnue, en perdant ainsi les repères et les efforts d'intégration faits jusqu'alors. En effet, une étude conduite par Nunes-Reichel et al. (2017) a expliqué que lorsqu'une personne demande asile en Suisse, c'est l'Office de la Migration qui décide à quel canton l'assigner, et cela indépendamment des langues nationales connues par les personnes et de l'éventuelle présence d'un membre de la famille sur le territoire (sauf dans le cas d'enfants mineurs). C'est pour cette raison que certaines personnes migrantes peuvent être déplacées d'un canton à l'autre sans possibilité d'exprimer leurs propres préférences. Cette dépendance juridique aux institutions peut être une source de stress et de précarité pour les personnes et peut avoir un impact négatif sur leur motivation en faveur de l'intégration. De plus, les participantes ont aussi exprimé la difficulté de vivre dans des foyers qui sont souvent des solutions temporaires où il est difficile d'avoir sa propre intimité et de se sentir pleinement « chez soi ».

Les participantes ont aussi beaucoup discuté, lors des deux *Focus Group*, de la difficulté à avoir accès à des formations et à des emplois pour les femmes migrantes. Les femmes ayant participé à notre projet étaient toutes en train de suivre un cours intensif de français pour obtenir le diplôme A2-B1. La principale raison pour laquelle elles ont toutes choisi de suivre un cours est que disposer d'un diplôme représente, dans la plupart des cas, une des conditions préalables pour pouvoir s'inscrire à une formation ou obtenir un emploi. Les participantes ont aussi parlé du fait que les études et les diplômes obtenus dans leurs pays d'origine ne sont pas valables ici en Suisse. Comme expliqué par Bühler (2010), le fait de ne pas avoir accès à des emplois correspondants à leur niveau de formation et à leurs propres expériences professionnelles préalables comporte une forte déqualification de ces personnes sur le marché du travail, qui seront ainsi destinées à des domaines d'activité peu valorisants. Lors de la discussion, les participantes ont aussi parlé du fait que vue l'impossibilité de trouver un bon emploi, il y a le risque de devoir accepter des postes qui ne sont pas correctement rétribués. Cette affirmation a été confirmée par l'étude de Ballarino & Panichella (2017) qui portent l'exemple de l'Italie où la majorité des migrants provenant de pays dits « tiers » a accès uniquement à des travaux physiques mal rétribués auxquels ils se soumettent parce qu'ils n'ont pas d'autre choix. Les participantes ont aussi parlé du fait que c'est souvent difficile de savoir comment avoir accès à un certain emploi (p.ex. quelles formations existent, quels sont les critères d'inscription, où et comment envoyer son propre CV, etc.). L'étude conduite par Béji & Pellerin (2010) montre que le manque de connaissances sur le fonctionnement du marché du travail suisse représente un grand obstacle à l'intégration professionnelle des personnes migrantes. Les auteurs mettent en évidence

comme l'intégration professionnelle des personnes migrantes soit un processus bidirectionnel, qui unit les efforts d'insertion des migrants aux efforts faits par la société d'accueil pour garantir à ces personnes les mêmes conditions d'emploi qu'aux autochtones. Il est donc essentiel que la société d'accueil considère le travail de ces personnes non seulement d'un point de vue économique, mais aussi comme une opportunité de faire d'elles des membres actifs de la société, en favorisant la construction d'un sentiment d'appartenance à la nouvelle communauté. Pour permettre ce que les auteurs appellent « l'intégration socioprofessionnelle » des personnes migrantes, il est donc fondamental pour eux d'avoir accès à une information pertinente afin de s'intégrer au marché du travail du pays d'accueil en fonction de leurs attentes.

Finalement, la difficulté de concilier le travail au rôle de mère a été mentionnée. En effet, deux de nos participantes sont des mères et ont affirmé d'avoir plus de responsabilités dans la garde des enfants que leurs maris. Les participantes ont donc confirmé ce que montrent aussi les statistiques suisses : la femme consacre en moyenne plus de temps aux tâches domestiques et familiales que l'homme. Par conséquent, le temps qu'elle peut consacrer au travail est inférieur et cela peut entraîner une difficulté à trouver un emploi. Comme affirme une étude conduite par Ballarino & Panichella (2017), dans beaucoup de cultures, même souvent en Suisse, le travail de la femme est encore considéré comme un « complément » au travail du mari. Si l'homme a un salaire suffisamment élevé, il est plus logique que la femme reste à la maison.

Une autre difficulté réportée lors du *Focus Group* a été la discrimination de genre dans les différents aspects de la vie quotidienne. Nous avons regroupé les discriminations de genre en deux grandes sous-catégories. La première concerne les discriminations de genre au niveau des stéréotypes présents dans le monde du travail. Un élément émergé lors de la discussion a été la difficulté d'accès aux postes connotés comme masculins et aux emplois avec des rôles importants, et par conséquent, ayant un très bon salaire. En effet, plusieurs participantes ont mis en évidence la difficulté d'accès surtout aux travaux manuels (par exemple jardinier/ère) ainsi qu'aux postes décisionnels et de haut niveau. Bobbitt - Zeher (2011) démontre que les stéréotypes de genre sont très ancrés dans le monde du travail. Par exemple, il y a des milieux avec une prédominance masculine qui d'une certaine façon empêche les femmes d'y accéder. Cette problématique est due non seulement aux stéréotypes de genre présents chez les personnes qui embauchent du personnel, mais aussi à un manque de modèles depuis l'enfance qui démontre que les femmes peuvent faire n'importe quel travail. En fait, une grande partie des femmes qui choisissent surtout des métiers dans le domaine des soins et de l'éducation, qui reproduisent en quelque sorte le travail fait dans la sphère domestique. Il y a donc deux principes qui subdivisent les emplois comme l'explique Kian (2017) : le principe de séparation

(des travaux sont considérés comme masculins et d'autres comme féminins) et le principe hiérarchique (un travail effectué par un homme vaut plus que celui effectué par une femme).

De plus, une autre difficulté rencontrée dans le monde du travail est celle de l'inégalité salariale entre femmes et hommes pour le même emploi. En Suisse, selon l'Office fédéral de la statistique (OFS, 2016), les femmes touchent un salaire inférieur de 19.6% par rapport aux hommes pour le même emploi.

L'autre grande sous-catégorie de discriminations de genre abordée pendant les *Focus Group* consiste en les discriminations en lien avec les origines culturelles. Une participante qui vient de l'Afghanistan nous a expliqué que tous ses choix de vie, dont sa formation, étaient pris par son grand frère. Elle nous a expliqué qu'elle souhaitait entreprendre des études universitaires en Afghanistan, mais que, même si son père était disposé à lui payer les frais, c'était son frère qui détenait le pouvoir décisionnel et qui lui avait interdit d'étudier. En effet, Kian (2017) explique comment l'accès au monde du travail et le salaire qui en découle bousculent, autant dans la sphère familiale qu'au niveau de la société, les rapports de pouvoir entre femmes et hommes. Le salaire donne de l'autonomie économique ainsi qu'un rôle actif dans la sphère publique, et permet par la suite aux femmes d'avoir la possibilité de ne pas dépendre des hommes. Une autre discrimination dénoncée par les participantes est celle des mariages forcés. Haifa nous explique que sa mère a été obligée de se marier avec son père quand elle n'avait que treize ans, alors que son père en avait vingt de plus. Le problème des mariages forcés des mineures est encore aujourd'hui très répandu. Selon une enquête menée en Afghanistan, dans 21 provinces sur 34 entre mars 2006 et octobre 2007 plus de mille cas de violence (viol, mariage forcée, ...) contre les femmes ont été dénoncés, même si le nombre réel est sûrement plus grand. En effet, comme dans le reste du monde, le nombre des femmes qui dénoncent les violences dont elles sont victimes est inférieur au nombre réel de femmes subissant celles-ci (Jedidi, 2010). En 2020 en Afghanistan, entre 70 et 80 pour cent des femmes ont été victimes de mariages forcés, souvent avant l'âge de 16 ans (Moussavi & Mossavi, 2020). Il est donc évident que les femmes dans beaucoup de sociétés traditionnellement fondées sur le patriarcat sont confrontées quotidiennement à la violence. Le dernier élément signalé par les participantes est le déséquilibre entre les hommes et les femmes dans les tâches domestiques et familiales ainsi que la disqualification de ces dernières. Comme déjà abordé précédemment dans l'analyse de la difficulté d'accès aux emplois et aux formations en Suisse, toutes les participantes lors de la dernière séance ont dénoncé l'inégalité dans la répartition des tâches ménagères et d'éducation des enfants. Cette charge mentale et physique à laquelle les femmes sont souvent confrontées crée des difficultés dans plusieurs domaines de la vie quotidienne. Effectivement, non seulement le travail domestique ralentit ou empêche l'accès à une formation ou à un emploi, mais il est également déprécié et très souvent non reconnu comme un véritable emploi requérant beaucoup

de connaissances et d'énergies.

La dernière catégorie abordée par les participantes est celle des conséquences psychologiques d'expériences difficiles vécues dans le passé mais souvent présentes encore aujourd'hui.

Pendant les *Focus Group* plusieurs types de souffrance ont été mentionnés. Une participante nous a raconté la période de son arrivée en Suisse qui a été caractérisée par des symptômes dépressifs majeurs, des idées noires et de l'automutilation. Elle a partagé avec le groupe ses questionnements de l'époque par rapport au sens de sa vie, à la mort, à la solitude et à l'automutilation comme moyen pour apaiser sa souffrance dans un moment de sa vie qui lui semblait vide et plein de difficultés insurmontables. Une autre participante a aussi exprimé ses difficultés face à son état de santé mentale. En effet, elle a expliqué que malgré ses efforts pour aller mieux, elle n'arrive plus à être la personne qu'elle était avant son parcours migratoire.

Cette souffrance a été expliquée dans le chapitre « 3.3 L'état de santé psychologique pré et post migration ». En effet, il y a un taux plus élevé de troubles psychiques/psychiatriques chez la population migrante par rapport à celle autochtone. Cette différence peut être expliquée par l'exposition à plusieurs facteurs de risque et déclencheurs : la situation dans le pays d'origine, la guerre, les difficultés économiques, les violences et les pertes. De plus, à ces facteurs s'ajoutent aussi les difficultés caractérisant le parcours migratoire : laisser son propre pays et souvent ses proches, la peur et l'instabilité, les violences vécues etc. La phase post-migratoire est également caractérisée par des difficultés : la discrimination, la précarité et l'instabilité en lien avec la législation suisse, la solitude, ... (Bustamante, Cerqueira, Leclerc, & Brietzke, 2018). Tout cela peut conduire à des symptômes dépressifs, d'anxiété, de stress et d'ESPT (Gilgen et al., 2005).

Un autre souci rencontré par une participante ayant un impact négatif sur sa santé est la difficulté à exprimer sa souffrance avec la famille. En effet, elle nous a expliqué qu'elle n'osait pas leur parler de ses problèmes parce que ses parents avaient aussi beaucoup de difficultés et elle ne voulait pas qu'ils s'inquiètent pour elle. Le fait de ne pas pouvoir raconter aux proches les adversités auxquelles les individus sont confrontés augmente leur sentiment de solitude et d'isolement, surtout s'il s'agit de migrant.e.s ayant toute la famille dans leur pays d'origine.

Comme nous l'avons supposé au début de notre travail, les participantes ont beaucoup parlé des nombreuses difficultés rencontrées pendant leur parcours migratoire et au moment de leur arrivée en Suisse. Ces deux moments ont souvent un impact important sur leur santé mentale.

Ensuite, le deuxième thème ressorti lors de l'analyse est celui des ressources employées par les

participantes pour faire face aux difficultés vécues. La première ressource citée par ces femmes est le soutien apporté par leur réseau social. Toutes les participantes ont parlé de l'importance du soutien reçu par des personnes proches. Pour certaines il s'agissait des membres de leur famille biologique, pour d'autres des personnes rencontrées en Suisse mais qui appartiennent à leur même culture d'origine. Une étude conduite par Béji & Pellerin (2010) montre que les nouveaux arrivés ont souvent tendance à chercher du soutien auprès de leur propre réseau ethnique, à savoir auprès de personnes originaires du même pays (ou d'un pays proche avec une culture similaire) et qui ont vécu un parcours migratoire similaire. Se rapprocher des personnes avec lesquelles on a plus de choses en commun (p.ex. le fait de parler la même langue, d'avoir la même culture et donc parfois les mêmes valeurs et croyances) est plus rapide et moins coûteux en termes d'efforts plutôt qu'interagir avec des personnes avec lesquelles on a peu de choses en commun. Son propre entourage représente donc une source de soutien moral et parfois aussi économique pour les nouveaux arrivés, et permet également d'obtenir des informations « informelles » sur le fonctionnement de la société d'accueil. En effet, les auteurs affirment que les difficultés d'intégration et les discriminations vécues par les personnes migrantes sont aussi causées par le fait qu'elles ne disposent pas d'informations suffisantes pour accéder aux réseaux facilitant l'intégration dans la société d'accueil (p.ex. les informations concernant la culture sociale, religieuse, économique, le fonctionnement du marché du travail, etc. de la société hôte). Une participante a raconté qu'étant donné qu'elle ne parlait pas français, les premières années en Suisse elle avait des difficultés à comprendre le système scolaire helvétique et par conséquent aussi à aider sa fille dans ses études. Elle a demandé l'aide des membres de sa famille qui connaissent mieux le français qu'elle et non celle des institutions suisses (par exemple en demandant à l'école de lui fournir un interprète). La famille et les membres de son propre réseau ethnique sont sans aucun doute une source de support et d'affection importante à laquelle les personnes peuvent avoir accès de manière rapide. Cependant, cette étude met en évidence l'importance du rôle des institutions locales afin de fournir aux personnes migrantes des informations officielles qui soutiennent et favorisent leur intégration sociale et professionnelle dans la société d'accueil.

Une participante a raconté qu'au moment de son arrivée en Suisse, le fait de trouver dans le paysage suisse des éléments qui lui rappelaient son pays d'origine lui a donné un sentiment de calme et de sécurité. Comme nous l'avons vu précédemment, une des étapes qui caractérise la migration c'est la recherche de sécurité. Le fait de se trouver dans un monde complètement nouveau et inconnu pousse la personne à chercher des repères, des éléments connus qui lui permettent de se sentir en sécurité (Métraux, 2011). Le fait d'être réussie à créer des liens entre les montagnes de l'Afghanistan et le paysage suisse a été pour Haifa une stratégie pour se sentir mieux et plus à l'aise dans le nouveau « chez soi ».

Une autre ressource mentionnée par plusieurs femmes du projet est la nature. En effet, une participante nous a expliqué que quand elle est triste ou stressée elle va au bord du lac se balader et que ceci lui permet de se calmer. Une autre femme a aussi affirmé que se balader dans la forêt ou en pleine nature où il n'y a personne l'aide à mieux réfléchir aux difficultés auxquelles elle doit faire face, lui permet de se détendre ou d'oublier pour un instant sa situation. Effectivement une recherche menée par Bratman, Daily, Levy, & Gross (2015) démontre que passer du temps dans la nature présente plusieurs bénéfices, dont, au niveau de la santé mentale, une diminution significative de l'anxiété, des ruminations et des émotions négatives.

Une participante a cité à plusieurs reprises la foi en Dieu comme une ressource qui l'a aidée à donner un sens aux difficultés vécues et à trouver la force pour les affronter. Une recherche conduite par Laudadio (2003) a mis en évidence le lien entre certains facteurs de la croyance religieuse et différents aspects du bien-être psychologique des individus. Cette étude montre que les personnes avec une forte spiritualité affrontent avec plus de positivité et de force d'esprit les moments difficiles de la vie. Pour donner un exemple, l'auteur dit que « (...) la religiosité et la spiritualité semblent jouer un rôle important dans la gestion de la maladie par les patients hospitalisés. (...) les sujets à faible spiritualité et religiosité sont plus affectés par la découverte de la maladie que les sujets plus spirituels ou religieux »<sup>8</sup>. La foi religieuse et en général la spiritualité peuvent être une ressource qui aide les personnes à attribuer un sens à leur propre vie et aussi aux expériences difficiles qui peuvent être perçues comme injustes. Attribuer un sens à son propre vécu aide à l'accepter et à trouver de nouvelles stratégies personnelles pour pouvoir agir sur sa propre vie et l'améliorer.

Le dernier thème que nous avons mis en évidence est celui des stratégies mises en place pour faire face aux expériences de leur vie.

Toutes les participantes ont dit avoir des projets pour le futur, qui consistent principalement en arriver à obtenir leur propre appartement (la plupart d'entre elles vivent dans le foyer) et se former pour obtenir l'emploi qu'elles désirent. Le fait de se fixer des objectifs à rejoindre leur donne la motivation pour supporter les difficultés de la vie quotidienne et la condition de précarité dans laquelle elles vivent actuellement. Une participante a parlé du fait qu'il est souvent difficile de vivre dans un foyer où l'on est obligé de partager la maison avec des personnes qu'on n'a pas choisies et où il est donc difficile d'avoir sa propre intimité. Le fait qu'elles aient des projets d'avenir les aide à accepter le fait

---

<sup>8</sup> Citation traduite de l'italien : « (...) la religiosità e la spiritualità sembrano avere un ruolo importante nella gestione della malattia per i pazienti ospedalizzati. (...) soggetti con bassa spiritualità e religiosità risultano maggiormente afflitti dalla scoperta della malattia rispetto a soggetti più spirituali o religiosi ».

que ce qu'elles vivent actuellement n'est qu'une phase de la vie et que si elles s'engagent à poursuivre leurs objectifs, elles seront bientôt en mesure de vivre une vie meilleure. Une étude conduite par Young (1996) affirme que l'intégration est le mode d'acculturation majoritairement choisi par les femmes migrantes. En effet, le fait de vouloir avoir un logement et un emploi en Suisse est un indicateur de la volonté de se construire une vie dans le pays d'accueil et de devenir un membre actif de la communauté. Comme expliqué par Berry (1991), pour pouvoir favoriser l'intégration des personnes migrantes dans la société d'accueil il est important que la population et les institutions autochtones adoptent une perspective multiculturaliste, qui valorise les différences culturelles de ces personnes et leur donne la possibilité d'avoir un travail, un logement et des conditions de vie favorables pour devenir des membres actifs de la société d'accueil.

Une autre stratégie mise en place par une participante était d'accepter le passé et d'avoir un regard positif sur la vie afin d'attirer des choses positives (comme par exemple un travail, une maison, etc.). Cette pensée optimiste et positive a plusieurs avantages. Scheier et Carver (1993) ont expliqué que penser positif permet à la personne de mieux gérer le stress et de s'impliquer dans son futur avec des attentes positives. Ces attentes ont un impact sur la façon de réagir aux différentes situations et aussi sur le comportement en général et peuvent, par conséquent, faire en sorte que leurs souhaits soient réalisés grâce à la façon positive de penser.

Une autre participante a expliqué que pour faire face aux problèmes de sa vie elle trouve important de croire en elle-même. En effet, la confiance en soi est un élément fondamental pour réussir dans les projets de vie et pour se confronter aux souffrances et aux problématiques de la vie (Scheier & Craver, 1993). Toutes ces stratégies peuvent donc être vues comme une façon positive de penser, l'optimisme peut donc donner de la force aux personnes et les aider à rejoindre leur but grâce à leur force de volonté.

Une autre ressource citée par une participante est celle de prendre du temps pour se dédier à sa passion : le jardinage. Une recherche de Menninger (1942) a expliqué le rôle des hobbies dans le bien-être des personnes. En effet, développer un hobby permet à la personne de s'échapper de la réalité d'une façon positive et de réduire par conséquent les émotions négatives. De plus, les passe-temps permettent aux individus de prendre conscience de leurs propres capacités et de leurs améliorations.

En conclusion, en reprenant nos objectifs de recherche, notre projet communautaire participatif avait pour but d'explorer le vécu des femmes migrantes qui vivent à Lausanne et de mettre en évidence différentes thématiques évoquées par ces dernières en lien avec leur vécu. Comme nous le supposions, les participantes ont cité certains aspects positifs et optimistes en lien avec leur parcours migratoire

et leur situation de vie actuelle en Suisse. Par exemple, elles ont évoqué le fait d'être en train d'apprendre une nouvelle langue afin d'avoir ensuite la possibilité d'entreprendre une formation pour pouvoir obtenir un emploi et une certaine autonomie. Cependant, comme nous nous y attendions, elles ont surtout mis en avant les aspects plus négatifs de leur vécu. Pendant nos rencontres, elles ont eu la possibilité de partager avec nous les multiples difficultés vécues dans leur passé et aussi les discriminations qu'elles vivent encore aujourd'hui, en mettant en lumière la difficulté d'être au même temps des femmes et des migrantes dans un pays étranger.

## **10. Conclusion, limites et perspectives**

En reprenant les objectifs de recherche définis au début de ce mémoire, notre but principal était celui d'investiguer la condition vécue par les femmes migrantes dans notre société, en créant un espace de parole bienveillant qui leur permette de s'exprimer librement. La voix des femmes migrantes est donc la protagoniste de ce travail de recherche. En observant les résultats obtenus par le *Photovoice* et les *Feedbacks* donnés par les participantes, nous pouvons supposer d'avoir respecté cet objectif. De plus, dans un contexte social où les personnes migrantes sont souvent vues comme des composantes précaires et à l'écart de la société, nous voulions créer une recherche pouvant aussi mettre en lumière les ressources et la valeur de ces personnes au sein de la collectivité. Malgré le fait que la législation suisse en matière de migration soit rigide, nos participantes ont à plusieurs reprises exprimé leur désir de s'intégrer au sein de la communauté suisse et de se construire une nouvelle vie à Lausanne. Pour y arriver, elles ont fait beaucoup d'efforts et démontré beaucoup de courage, de détermination et de motivation. Cette motivation est révélée aussi par leur engagement dans l'apprentissage de la langue française, mais pareillement par leur participation volontaire et enthousiaste dans ce projet. Dès la première rencontre, nous avons observé que la principale raison pour laquelle elles étaient intéressées à participer au projet était de disposer d'un espace où elles pourraient raconter leurs histoires. Le fait de pouvoir prendre la parole devant des personnes inconnues et de pouvoir raconter des aspects intimes de sa propre vie, ses forces et ses faiblesses, a été une occasion pour favoriser le pouvoir de dire et d'agir des participantes. Partager leur expérience de vie avec d'autres femmes qui ont vécu des expériences similaires les a rendues plus conscientes des efforts qu'elles ont déployés jusqu'à présent et des objectifs qu'elles ont atteints. Nous sommes donc heureuses du fait qu'il y a eu ce partage qui a permis de promouvoir *l'empowerment* des participantes.

Notre projet communautaire participatif basé sur l'utilisation du *Photovoice*, nous a permis de récolter des données qualitatives qui sont le résultat de l'expérience subjective de nos participantes. Initialement, nous avons supposé que l'utilisation de cette méthode aurait permis de mettre en

évidence difficultés vécues par les femmes migrantes et les stratégies employées pour y faire face. Cependant, l'analyse des récits des participantes nous a permis de découvrir un ultérieur élément : les ressources mobilisées par les participantes face aux difficultés. Les femmes migrantes ont eu la possibilité de raconter des éléments extérieurs qui ont été des sources de soutien et de réconfort pour elles pendant les moments difficiles.

Bien que nos données permettent de mettre en évidence les opinions, les comportements et les pratiques des femmes qui ont participé au projet, les conclusions élaborées ne peuvent pas être généralisées. Notre projet doit également être considéré comme un portrait montrant des personnes spécifiques dans un contexte déterminé. Donc, malgré le fait que notre mémoire possède un échantillon trop petit pour pouvoir généraliser les résultats obtenus, il permet de mettre en évidence et de comprendre le point de vue des participantes, de se familiariser avec leur environnement, leurs pratiques et leurs besoins. Effectivement, notre ambition n'était pas d'expliquer la réalité dans son ensemble, mais plutôt de créer une réflexion sur la condition des femmes migrantes dans notre société sur la base de leurs témoignages. Une autre limite que nous avons pu observer a été le temps à disposition. Le fait d'avoir eu uniquement trois rencontres a comporté des limites pour ce qui concerne la participation horizontale des participantes. Proposer un projet avec un nombre limité de séances nous a apporté l'avantage de demander aux participantes un effort d'engagement mineur en termes de temps mis à disposition, mais de l'autre côté a été une limite dans l'établissement de la confiance et de la cohésion au sein du groupe. Au fur et à mesure que nous avançons dans le projet nous avons pu constater que les participantes étaient de plus en plus à l'aise et que par conséquent les récits étaient plus intimes et enrichissants. Nous pouvons donc supposer qu'en développant le projet sur une plus longue période, d'autres éléments intéressants auraient pu être observés.

Pour ce qui concerne les perspectives futures nous pouvons donc affirmer qu'il serait certainement intéressant de développer un projet communautaire participatif semblable, mais avec un plus grand nombre de rencontres. Il pourrait être envisageable de créer un projet longitudinal d'une année avec des rencontres hebdomadaires destiné à un groupe de participant.e.s. Un tel projet permettrait de mieux se connaître au sein du groupe et de créer un lien de confiance qui favorise le partage et la création d'un sens partagé. Cela rendrait possible d'aborder plus en profondeur plusieurs éléments qui caractérisent le vécu des personnes migrantes. L'objectif final pourrait être de mettre en évidence les problématiques sociales auxquelles les personnes migrantes sont confrontées et à partir de là de mettre en œuvre des actions sociales.

En conclusion, la création et la participation à ce projet a été pour nous une occasion importante de partage et d'enrichissement personnel. Nous aimons aussi croire que ce projet a également laissé

quelque chose de positif à nos participantes en leur donnant l'occasion de se connaître plus profondément et d'être plus que de simples camarades de classe.

### **10.1. Conclusion personnelle : Thea Micheli**

Personnellement, j'ai vécu ce Mémoire qui a duré presque deux années comme un voyage. Tout a commencé avec l'enthousiasme de vouloir créer notre propre projet, en partant de zéro, et nous permettant d'entrer en contact direct avec des personnes qui ont vécu la migration de première main. Le fait de pouvoir recueillir des témoignages directement auprès de femmes migrantes, en créant un moment de partage et d'échange d'opinions a été l'élément qui m'a le plus motivé à développer ce mémoire. Nous savions que le projet était en partie ambitieux et que la création d'un projet communautaire participatif exige beaucoup de travail en termes d'organisation et de recherche des contacts. Bien que mon enthousiasme soit resté vif tout au long du projet, je dois avouer que la première phase de recherche des participantes, nous a demandé plusieurs mois et a été très difficile pour moi. La non-réponse de la plupart des associations que nous avons contactées était frustrante et m'a fait douter de la pertinence et de l'intérêt qu'un tel projet pouvait susciter. Dans ma tête, je pensais à abandonner, à essayer de trouver un autre projet plus simple et déjà commencé par quelqu'un d'autre. Je dois dire que la présence de Lavinia ici a été déterminante. Nous nous sommes mutuellement motivées en disant que nous aurions trouvé un moyen de réaliser le projet malgré les difficultés (et j'ajouterais la crise sanitaire en cours). Lavinia a été pour moi une excellente partenaire et sans elle je ne pense pas que j'aurais créé et complété ce Mémoire. Le fait de travailler ensemble a été pour moi une source importante d'échanges et de soutien.

En outre, en même temps que la création de ce projet, j'ai commencé à travailler dans une fondation pour femmes migrantes victimes de la traite d'êtres humains. Ce nouveau contexte de travail m'a permis d'acquérir de nouvelles connaissances et des aperçus qui ont été très utiles tant pour la rédaction de la partie théorique que pour la réalisation du projet communautaire participatif.

En conclusion, je considère ce Mémoire comme l'expérience la plus enthousiasmante et enrichissante que j'ai vécu dans mes années universitaires et comme une belle manière pour compléter ce parcours.

### **10.2. Conclusion personnelle : Lavinia Pedrini**

Ce projet communautaire participatif a été une expérience très enrichissante. En effet, les rencontres avec un petit groupe a permis à chacune de mettre en évidence ses propres ressources individuelles mais aussi celles collectives ; la force du groupe. La création de relations horizontales et bienveillantes

ont permis de créer un groupe qui se soutenait mutuellement et qui partageait un sens commun. Créer ce projet avec ces quatre incroyables femmes m'a donné beaucoup d'enthousiasme et de motivation tant en ce qui concerne la rédaction de ce Mémoire de Master, mais surtout en ce qui concerne ma future pratique professionnelle. Je suis tout à fait contente d'avoir choisi cette thématique pour la fin de mon parcours académique qui, bien que pas dépourvue de défis, s'est révélée être une expérience enrichissante et stimulante non seulement sur le plan professionnel mais aussi sur celui personnel.

Ma collaboration avec Thea Micheli a joué un rôle majeur dans ce projet. En effet, construire ce projet dès le début à deux s'est révélé un très bon choix. Même si dans notre travail collaboratif on a rencontré quelques difficultés, comme par exemple l'organisation vu qu'il faut trouver le temps de se voir malgré les différents programmes ainsi que parfois le travail à distance à cause de la situation sanitaire du Covid-19, les bénéfices ont été majeurs. Travailler en duo m'a donné beaucoup de motivation, en effet avec Thea nous nous sommes soutenues mutuellement. De plus, nous avons eu la possibilité d'échanger nos idées ainsi que de réfléchir ensemble. Je pense également que travailler en binôme réduit le risque de voir et analyser les différentes situations seulement d'un point de vue personnel sans se remettre en question. Je suis donc convaincue que la réalisation de ce Mémoire de Master en duo a enrichi encore plus cette dernière expérience universitaire en démontrant l'importance du partage d'idées, de savoirs et savoir-faire qui souvent sont complémentaires et qui ont rendu ce projet plus pertinent.

Je peux donc conclure que ce Mémoire de Master n'a pas été seulement un travail académique mais une véritable expérience de vie qui a sûrement marqué ma vision professionnelle future.

## Bibliographie

- Ballarino, G., & Panichella, N. (2015). Condizione occupazionale e dinamiche familiari delle donne immigrate in Italia. *Family migration and female employment in Italy*, 67, 83-106. <https://doi.org/10.4000/qds.345>
- Ballarino, G., & Panichella, N. (2017). The occupational integration of migrant women in Western European labour markets. *Acta Sociologica*, 61(2), 126-142. DOI: 10.1177/0001699317723441
- Baribeau, C., & Germain, M. (2010). L'entretien de groupe: considérations théoriques et méthodologiques. *Recherches qualitatives*, 29(1), 28-49.
- Béji, K., & Pellerin, A. (2010). Intégration socioprofessionnelle des immigrants récents au Québec: le rôle de l'information et des réseaux sociaux. *Relations industrielles/Industrial Relations*, 65(4), 562-583.
- Bühler, E. (2010). *Atlas suisse des femmes et de l'égalité*. Zurich : Seismo.
- Berry, J.W. (1991). Understanding and managing multiculturalism. *Psychology and Developing Societies*, 3, 17-49.
- Berry, J. W. (1997). Immigration, acculturation, and adaptation. *Applied psychology*, 46(1), 5-34.
- Berthet, G. (2017). *L'approche transculturelle du soin au bénéfice des patients migrants atteints d'état de stress post-traumatique* (Doctoral dissertation, Haute école de santé Genève).
- Bobbitt-Zeher, D. (2011). Gender discrimination at work: Connecting gender stereotypes, institutional policies, and gender composition of workplace. *Gender & Society*, 25(6), 764-786.
- Bodenmann, M. V. P. (2003). Migration et violence. *Rev Med Suisse*, 1, 23315.
- Bolzman, C. (2008). Travailleurs étrangers sur le marché du travail Suisse : quels modes d'incorporation ?. *Journal of International Migration and Integration*, 8(2), 357-373.
- Bratman, G. N., Daily, G. C., Levy, B. J., & Gross, J. J. (2015). The benefits of nature experience: Improved affect and cognition. *Landscape and Urban Planning*, 138, 41-50.
- Bustamante, L. H., Cerqueira, R. O., Leclerc, E., & Brietzke, E. (2018). Stress, trauma, and posttraumatic stress disorder in migrants: a comprehensive review. *Brazilian Journal of Psychiatry*, 40(2), 220-225.

- Chimienti, M., Cattacin, S., Efionayi, D., Niederberger, M., & Losa, S. (2001). « *Migration et santé* » : priorités d'une stratégie d'intervention, rapport de base d'une étude Delphi (Rapport 18/2001). Berne : Office fédéral de la santé publique.
- Chicha, M. (2009). Le mirage de l'égalité : les immigrées hautement qualifiées à Montréal [en ligne]. <http://archives.enap.ca/bibliotheques/2009/11/30118647.pdf>
- Devarenne-Megas, H. (2003). Psychopathologie et insertion sociale des migrants polonais en France. *Revue européenne des migrations internationales*, 19(1), 2-20.
- Dumont, J. et Liebig, T. (2005). Labour market integration of immigrant women: overview and recent trends. *The OECD and European Commission Seminar on migrant women and the labour market: Diversity and challenges*. Bruxelles : OCDE Publishing.
- Fasseur, F. (2018). Analyse qualitative en psychologie : Grounded Theory Methods. *Études théologiques et religieuses*, 93(4), 577-590.
- Freire, P. (1970). Cultural action and conscientization. *Harvard Educational Review*, 40(3), 452-477.
- Freire, P. (1974). *Education for critical consciousness*. New York : Seabury Press
- French, A. (2011). Do women benefit from migration? An Editorial Introduction. *Diversities*, 13(1), 1-3.
- Gafner, M., & Schmidlin, I. (2007). Le genre et la législation suisse en matière de migration. *Nouvelles questions féministes*, 26(1), 16-37.
- Gaye, A., & Jha, S. (2011). Measuring women's empowerment through migration. *Diversities*, 1, 1-13.
- Gilgen, D., Maeusezahl, D., Gross, C. S., Battegay, E., Flubacher, P., Tanner, M., ... & Hatz, C. (2005). Impact of migration on illness experience and help-seeking strategies of patients from Turkey and Bosnia in primary health care in Basel. *Health & Place*, 11(3), 261-273.
- González Monteagudo, J. (2002). Les pédagogies critiques chez Paulo Freire et leur audience actuelle. *Pratiques et Analyses de Formation. Revue internationale*, 43, 49-65.
- Guimond, S. (2010). *Psychologie sociale : Perspective multiculturelle* (Vol. 4). Editions Mardaga.
- Heeren, M., Wittmann, L., Ehlert, U., Schnyder, U., Maier, T., & Müller, J. (2014). Psychopathology and resident status—comparing asylum seekers, refugees, illegal migrants, labor migrants, and residents. *Comprehensive psychiatry*, 55(4), 818-825.

- Holm, G. (2008, May). Photography as a performance. In *Forum Qualitative Sozialforschung/Forum : Qualitative Social Research* (Vol. 9, No. 2).
- Jasinskaja-Lahti, I., Liebkind, K., Jaakkola, M., & Reuter, A. (2006). Perceived discrimination, social support networks, and psychological well-being among three immigrant groups. *Journal of cross-cultural psychology, 37*(3), 293-311.
- Jedidi, S. (2010). Levons le voile sur les femmes en Afghanistan. *Herodote, (1)*, 121-133.
- Kian, A. (2017). Genre, travail et politique en Iran. *Bulletin de l'association de géographes français. Géographies, 94*(94-4), 600-613.
- Kitzinger, J., Markova, I. et Kalampalikis, N. (2004). Qu'est-ce que les focus groups ? *Bulletin de psychologie, 57*(3), 237-243.
- Laudadio, F. J. F. P. A. (2003). La fede come dimensione centrale del benessere psicologico individuale. *Psychologist, 58*, 36-52.
- Lavoie, F., & Brunson, L. (2010). La pratique de la psychologie communautaire. *Canadian Psychology/Psychologie canadienne, 51*(2), 96.
- Liebkind, K., & Jasinskaja-Lahti, I. (2000). The influence of experiences of discrimination on psychological stress: A comparison of seven immigrant groups. *Journal of Community & Applied Social Psychology, 10*(1), 1-16.
- Linton R: Toward a feminist research method, in Jaggar A, Bordo S (eds.): *Gender/Body/Knowledge*. New Brunswick, NJ, Rutgers University Press, 1990.
- Margot-Cattin, I., & Margot-Cattin, P. (2017). Les modèles écologiques de la performance occupationnelle. *Les modèles conceptuels en ergothérapie. Introduction aux concepts fondamentaux. Louvain-la-Neuve, Belgique : De Boeck Supérieur*.
- Mazzucco, M. G. (2016). *Io sono con te*. Giulio Einaudi Editore.
- Marková, I., Linell, P., Grossen, M., & Salazar Orvig, A. (2007). Dialogue in focus groups: Exploring socially shared knowledge. Equinox publishing.
- Menninger, W. C. (1942). Psychological aspects of hobbies: A contribution to civilian morale. *American Journal of Psychiatry, 99*(1), 122-129.
- Métraux, J. C. (2011). *La migration comme métaphore*. La dispute.
- Migliorini, L., & Rania, N. (2017). A qualitative method to « make visible » the world of intercultural relationships: the photovoice in social psychology. *Qualitative research in Psychology, 14*(2), 131-145.

- Morin, M., Terrade, F., & Préau, M. (2012). Psychologie communautaire et psychologie de la santé : l'implication de la recherche psychosociale dans la promotion de la santé. *Psychologie française*, 57(2), 111-118.
- Moro, M. R., & Baubet, T. (Eds.). (2017). *Psychopathologie transculturelle*. Elsevier Masson.
- Moussavi, F., & Mossavi, B. (2020). L'accord Américano-Taliban et la condition des femmes en Afghanistan. *AISP/SPIA*.
- Murray, M. (2012). Psychologie communautaire de la santé, arts et changement social. Panorama dans le monde anglo-saxon. *Bulletin de psychologie*, (5), 419-427.
- Nunes-Moreira, J., & Santiago-Delefosse, M. (2014). « I thought it would be easier when I decided to come...»: social and professional integration experience of skilled migrant women in Switzerland. In *Anais eletrônicos [recurso eletrônico]: 5ª Conferência Internacional de psicologia comunitária. Psicologia Comunitária no mundo atual: desafios, limites e fazeres, 3 a 6 de setembro de 2014, Fortaleza, CE*.
- Nunes-Reichel, J., Laurent, M., & Santiago-Delefosse, M. (2017). Migratory project and structural barriers: A comparative study of psychosocial issues for the two most vulnerable regular migrant populations in Switzerland. *American International Journal of Social Science*, 6(4), 39-48.
- Office fédéral de la statistique (OFS) (2016). *Travail et rémunération*. Neuchâtel : OFS.
- Office fédéral de la statistique (OFS) (2017). *La population étrangère en suisse*. Neuchâtel : OFS.
- Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) (2012). *Perspectives des migrations internationales* [en ligne]. [http://dx.doi.org/10.1787/migr\\_outlook-2012-fr](http://dx.doi.org/10.1787/migr_outlook-2012-fr)
- Palidda, S. (2008). *Mobilità umane: introduzione alla sociologia delle migrazioni* (Vol. 24). Cortina Raffaello.
- Pascoe, E. A., & Smart Richman, L. (2009). Perceived discrimination and health: a meta-analytic review. *Psychological bulletin*, 135(4), 531.
- Plateforme pratiques communautaires en santé mentale. (2015). *Pratiques communautaires au sein de services de santé mentale. Intérêts, enjeux, spécificités*. Bruxelles, Belgique : SSM le méridien.
- Rania, N., Migliorini, L., Cardinali, P., & Reborà, S. (2015). Giving a face to immigration and integration processes: The use of Photovoice with Italian young adults. *The Qualitative Report*, 20(6), 780-798.

- Rania, N., Migliorini, L., Reboria, S., & Cardinali, P. (2015). Photovoice and interpretation of pictures in a group discussion: A community psychology approach. *Qualitative Research in Psychology, 12*(4), 382-396.
- Ratcliff, B. G., Bolzman, C., & Gakuba, T. O. (2014). Déqualification des femmes migrantes en Suisse : mécanismes sous-jacents et effets psychologiques. *Alterstice-Revue Internationale de la Recherche Interculturelle, 4*(2), 63-76.
- Rose-Myrllie, J. (2011). L'eau et les femmes dans la division du travail : de la corvée à l'esclavage domestique. *Eau et féminisme : petite histoire croisée de la domination des femmes et de la nature*, pp-167.
- Saïas, T. (2011). *Introduction à la psychologie communautaire*. Paris, France : Dunod.
- Sassi, K. (2013). Stratégies mises en place par les femmes voilées universitaires pour accéder et se maintenir en emploi. Dans A. Manço et C. Barras (dir.), *La diversité culturelle dans les PME. Accès au travail et valorisation des ressources* (p. 97-110). Paris : L'Harmattan.
- Scheier, M. F., & Carver, C. S. (1993). On the power of positive thinking: The benefits of being optimistic. *Current directions in psychological science, 2*(1), 26-30.
- Schick, M., Morina, N., Mistridis, P., Schnyder, U., Bryant, R. A., & Nickerson, A. (2018). Changes in post-migration living difficulties predict treatment outcome in traumatized refugees. *Frontiers in psychiatry, 9*, 476.
- Schmitt, M. T., Branscombe, N. R., Kobrynowicz, D., & Owen, S. (2002). Perceiving discrimination against one's gender group has different implications for well-being in women and men. *Personality and Social Psychology Bulletin, 28*(2), 197-210.
- Shankand, R., Saïas, T., & Friboulet, D. (2009). De la prévention à la promotion de la santé : intérêt de l'approche communautaire. *Pratiques psychologiques, 15*(1), 65-76.
- Stirratt, M., Meyer, I., Ouellette, S. et Gara, M. (2008). Measuring identity multiplicity and intersectionality: Hierarchical classes analysis (HICLAS) of sexual, racial, and gender identities. *Self and Identity, 7*(1), 89-111.
- Stuber, J., Galea, S., Ahern, J., Blaney, S. and Fuller, C. (2003) The association between multiple domains of discrimination and self-assessed health: a multilevel analysis of Latinos and blacks in four low-income New York City neighborhoods, *Health Services Research, 38* (6 Pt 2), 1735–59.
- Todorova, I. L., Falcon, L. M., Lincoln, A. K., & Price, L. L. (2010). Perceived discrimination, psychological distress and health. *Sociology of health & illness, 32*(6), 843-861.
- Wagner-Guillermou, A. L., Tisserant, P., & Bourhis, R. Y. (2013). Propension à discriminer et acculturation. *Revue internationale de psychologie sociale, 26*(1), 5-34.

- Wang, C., & Burris, M. A. (1994). Empowerment through photo novella: Portraits of participation. *Health education quarterly*, 21(2), 171-186.
- Wang, C. C. (1999). Photovoice: A participatory action research strategy applied to women's health. *Journal of women's health*, 8(2), 185-192.
- Wang, C. C. (2006). Youth participation in photovoice as a strategy for community change. *Journal of community practice*, 14(1-2), 147-161.
- Weiss, R. (2001). Migration und Gesundheit. Interdisziplinäre Perspektiven und psychosoziale Schwerpunkte. Schweizerisches Forum für Migrationsstudien: Forschungsbericht.
- Young, M. (1996). Acculturation, identité et bien-être : l'ajustement de réfugiées somaliennes. *Santé mentale au Québec*, 21(1), 271-290.

## 11. Annexes

### 11.1 Feuille d'information et déclarations de consentement

#### MASTER EN PSYCHOLOGIE CLINIQUE ET PSYCHOPATHOLOGIE

#### TITRE DE LA RECHERCHE : DU POINT DE VUE DES FEMMES MIGRANTES – PROJET COMMUNAUTAIRE PARTICIPATIF AVEC L'OUTIL DE LA METHODE « PHOTOVOICE »

Feuille d'information et déclaration de consentement (selon le Commission d'éthique Suisse)

#### Information détaillée sur le projet

##### 1. Objectifs du projet de recherche

Cette étude a pour but d'explorer le vécu des femmes migrantes en Suisse et plus précisément à Lausanne. Ce projet a pour but d'explorer le partage des différents ressentis des participantes en lien avec leur vécu grâce au support des photographies prises par elles-mêmes.

Notre projet de thèse se base sur l'utilisation du Photovoice, un outil qualitatif qui permet qui permet d'analyser le vécu et le quotidien des participantes à travers la prise de photo symboliques ayant comme but le partage et la possibilité de parler de soi-même avec le reste du groupe.

##### 2. Sélection des personnes pouvant participer au projet

La participation est ouverte à toutes les femme majeures migrantes, quel que soit leur pays d'origine, avec comme seule condition d'avoir une bonne compréhension orale du français afin de permettre le partage des expériences avec le groupe.

##### 3. Informations générales sur le projet

Ce projet a pour but d'explorer le partage des différents ressentis des participantes en lien avec leur vécu grâce au support des photographies prises par elles-mêmes.

Le projet se structure en quatre étapes :

- Etape 1 : Présentation du projet et de la méthode du Photovoice ; présentation des deux premiers thèmes sur lesquels prendre les photos avec la caméra du téléphone portable : "Moi en tant que femme - une photo qui me représente" et "Un aspect/un élément du mon quotidien qui me fait sentir bien, qui me donne de la force, qui me fait sentir libre".
- Etape 2 : Pendant la semaine suivante précédant la deuxième rencontre, les participantes doivent prendre plusieurs photos qui représentent symboliquement la thématique donnée.
- Etape 3 et 4 : partage des photos prises par les participantes : à l'aide d'un beamer les images seront projetées pour les montrer au reste du groupe et la personne. La photographe va ensuite expliquer pour quelles sont les raisons qui sous-tendent le choix du sujet photographié, quelle signification a cette photo pour elle et quels sont les ressentis sous-jacents.
- Etape 5 : : éventuellement création de l'exposition (choix des photos, des témoignages, l'ordre des photographies).
- Etape 6 : "Vernissage" de l'exposition et peut-être des témoignages pour les participantes qui le souhaitent.

**4. Bénéfices pour les participant·e·s**

Les résultats du projet pourraient se révéler importants par la suite pour les personnes touchées par la même situation. Les participantes pourraient bénéficier d'un espace de parole bienveillant dans un contexte qui diffère de celui où elles ont l'habitude de vivre (Université de Lausanne).

**5. Droits des participant·e·s**

Vous êtes libre d'accepter ou de refuser de participer au projet. Vous pourrez à tout moment revenir sur votre décision et vous retirer du projet. Vous n'avez pas à justifier vos décisions.

**6. Risques**

Aucun.

**7. Confidentialité des données**

Les contenus seront anonymisés lors de la transcription. Seules les étudiantes chercheuses auront accès aux codes.

### Déclaration de consentement

#### Déclaration de consentement écrite pour la participation à un projet de recherche

- Veuillez lire attentivement ce formulaire.
- N'hésitez pas à poser des questions lorsque vous ne comprenez pas quelque chose ou que vous souhaitez avoir des précisions.

|   |   |
|---|---|
| <b>Titre de l'étude :</b><br>(titre scientifique et titre usuel)                              | ETRE UNE FEMME MIGRANTE EN SUISSE - PROJET COMMUNAUTAIRE AVEC L'OUTIL DU "PHOTOVOICE"   |
| <b>Institution responsable :</b><br>(Adresse complète) :                                      | Université de Lausanne, Géopolis 4530<br>CH-1015 Lausanne-Dorigny   |
| <b>Responsables du projet :</b><br>(Nom et prénom en caractères d'imprimerie) :               | Sous la direction de : Dr. Jean Claude Métraux<br>Experte : Fabienne Fasseur<br>Chercheuses : Thea Micheli et Lavinia Pedrini   |
| <b>Participant-e :</b><br>(Nom et prénom en caractères d'imprimerie) :<br>Date de naissance : | <br><input checked="" type="checkbox"/> femme |

- Je déclare avoir été informé-e, par les responsables du projet soussignée, oralement et par écrit, des objectifs et du déroulement du projet ainsi que des effets présumés, des avantages, des inconvénients possibles et des risques éventuels.
- Je prends part à cette étude de façon volontaire et j'accepte le contenu de la feuille d'information qui m'a été remise sur le projet précité. J'ai eu suffisamment de temps pour prendre ma décision.
- J'ai reçu des réponses satisfaisantes aux questions que j'ai posées en relation avec ma participation au projet. Je conserve la feuille d'information et reçois une copie de ma déclaration de consentement écrite.

|                    |   |
|--------------------|---|
| Lieu, date         | Signature de la participante  |
| Lausanne, 15.10.20 |  |

### Déclaration de consentement

#### **Déclaration de consentement écrite pour la participation à un projet de recherche**

- Veuillez lire attentivement ce formulaire.
- N'hésitez pas à poser des questions lorsque vous ne comprenez pas quelque chose ou que vous souhaitez avoir des précisions.

|   |   |
|---|---|
| <b>Titre de l'étude :</b><br>(titre scientifique et titre usuel)                              | ETRE UNE FEMME MIGRANTE EN SUISSE - PROJET COMMUNAUTAIRE AVEC L'OUTIL DU "PHOTOVOICE"   |
| <b>Institution responsable :</b><br>(Adresse complète) :                                      | Université de Lausanne, Géopolis 4530<br>CH-1015 Lausanne-Dorigny   |
| <b>Responsables du projet :</b><br>(Nom et prénom en caractères d'imprimerie) :               | Sous la direction de : Dr. Jean Claude Métraux<br>Experte : Fabienne Fasseur<br>Chercheuses : Thea Micheli et Lavinia Pedrini   |
| <b>Participant-e :</b><br>(Nom et prénom en caractères d'imprimerie) :<br>Date de naissance : | <br><input checked="" type="checkbox"/> femme |

- Je déclare avoir été informé-e, par les responsables du projet soussignée, oralement et par écrit, des objectifs et du déroulement du projet ainsi que des effets présumés, des avantages, des inconvénients possibles et des risques éventuels.
- Je prends part à cette étude de façon volontaire et j'accepte le contenu de la feuille d'information qui m'a été remise sur le projet précité. J'ai eu suffisamment de temps pour prendre ma décision.
- J'ai reçu des réponses satisfaisantes aux questions que j'ai posées en relation avec ma participation au projet. Je conserve la feuille d'information et reçois une copie de ma déclaration de consentement écrite.

|                       |   |
|-----------------------|---|
| Lieu, date            | Signature de la participante  |
| Lausanne / 06/10/2020 |  |

### Déclaration de consentement

#### **Déclaration de consentement écrite pour la participation à un projet de recherche**

- Veuillez lire attentivement ce formulaire.
- N'hésitez pas à poser des questions lorsque vous ne comprenez pas quelque chose ou que vous souhaitez avoir des précisions.

|   |   |
|---|---|
| <b>Titre de l'étude :</b><br>(titre scientifique et titre usuel)                | ETRE UNE FEMME MIGRANTE EN SUISSE - PROJET COMMUNAUTAIRE AVEC L'OUTIL DU "PHOTOVOICE"   |
| <b>Institution responsable :</b><br>(Adresse complète) :                        | Université de Lausanne, Géopolis 4530<br>CH-1015 Lausanne-Dorigny   |
| <b>Responsables du projet :</b><br>(Nom et prénom en caractères d'imprimerie) : | Sous la direction de : Dr. Jean Claude Métraux<br>Experte : Fabienne Fasseur<br>Chercheuses : Thea Micheli et Lavinia Pedrini |
| <b>Participant·e :</b><br>(Nom et prénom en caractères d'imprimerie) :          | [REDACTED]  |
| Date de naissance :   | [REDACTED]  |
|   | <input type="checkbox"/> femme  |

- Je déclare avoir été informé·e, par les responsables du projet soussigné·e, oralement et par écrit, des objectifs et du déroulement du projet ainsi que des effets présumés, des avantages, des inconvénients possibles et des risques éventuels.
- Je prends part à cette étude de façon volontaire et j'accepte le contenu de la feuille d'information qui m'a été remise sur le projet précité. J'ai eu suffisamment de temps pour prendre ma décision.
- J'ai reçu des réponses satisfaisantes aux questions que j'ai posées en relation avec ma participation au projet. Je conserve la feuille d'information et reçois une copie de ma déclaration de consentement écrite.

|                    |                              |
|--------------------|------------------------------|
| Lieu, date         | Signature de la participante |
| Lausanne, 13/10/20 | [REDACTED]                   |

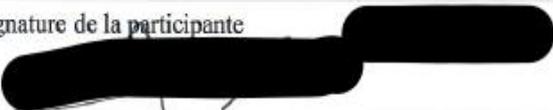
**Déclaration de consentement**

**Déclaration de consentement écrite pour la participation à un projet de recherche**

- Veuillez lire attentivement ce formulaire.
- N'hésitez pas à poser des questions lorsque vous ne comprenez pas quelque chose ou que vous souhaitez avoir des précisions.

|   |  |
|---|--|
| <b>Titre de l'étude :</b><br>(titre scientifique et titre usuel)                              | ETRE UNE FEMME MIGRANTE EN SUISSE - PROJET COMMUNAUTAIRE AVEC L'OUTIL DU "PHOTOVOICE"  |
| <b>Institution responsable :</b><br>(Adresse complète) :                                      | Université de Lausanne, Géopolis 4530<br>CH-1015 Lausanne-Dorigny  |
| <b>Responsables du projet :</b><br>(Nom et prénom en caractères d'imprimerie) :               | Sous la direction de : Dr. Jean Claude Métraux<br>Experte : Fabienne Fasseur<br>Chercheuses : Thea Micheli et Lavinia Pedrini    |
| <b>Participant·e :</b><br>(Nom et prénom en caractères d'imprimerie) :<br>Date de naissance : | <br><input checked="" type="checkbox"/> femme |

- Je déclare avoir été informé·e, par les responsables du projet soussignée, oralement et par écrit, des objectifs et du déroulement du projet ainsi que des effets présumés, des avantages, des inconvénients possibles et des risques éventuels.
- Je prends part à cette étude de façon volontaire et j'accepte le contenu de la feuille d'information qui m'a été remise sur le projet précité. J'ai eu suffisamment de temps pour prendre ma décision.
- J'ai reçu des réponses satisfaisantes aux questions que j'ai posées en relation avec ma participation au projet. Je conserve la feuille d'information et reçois une copie de ma déclaration de consentement écrite.

|                               |  |
|-------------------------------|--|
| Lieu, date<br><i>Lausanne</i> | Signature de la participante<br> |
|-------------------------------|--|

**Attestation de l'investigatrice :** Par la présente, j'atteste avoir expliqué aux ou à la participant-e la nature, l'importance et la portée du projet. Je déclare satisfaire à toutes les obligations en relation avec ce projet conformément au droit en vigueur. Si je devais prendre connaissance, à quelque moment que ce soit durant la réalisation du projet, d'éléments susceptibles d'influer sur le consentement du ou de la participant-e à prendre part au projet, je m'engage en l'en informer immédiatement.

|                      |   |
|----------------------|---|
| Lieu, date           | Signature de l'investigatrice   |
| Lausanne, 06/10/2020 |  |

|                    |   |
|--------------------|---|
| Lieu, date         | Signature de l'investigatrice   |
| Lausanne, 06/10/20 |  |

## 11.2 Transcriptions des *Focus Group* effectués

### Premier niveau d'analyse : « Codage ouvert »

Identification des différentes thématiques abordées par les participantes lors des deux séances et attribution de différents codes (étiquettes thématiques) avec l'aide des couleurs.

### Livre des codes :

- **Jaune** : description de la photo
- **Vert** : d'éléments du pays d'origine
- **Bleu claire** : lien suisse - pays d'origine
- **Rose** : ressources personnelles
- **Orange** : support/validation du récit des autres participantes
- **Rouge** : difficultés vécues
- **Bleu foncé** : stratégies personnelles élaborées pour faire face aux difficultés
- **Vert foncé** : projets/désirs pour le futur
- **Gris** : arguments en lien à la formation/au travail
- **Brun** : discrimination de genre

### 11.2.1 *Focus Group* du 13.10.2020

Haifa : « J'aimais bien cette carte postale parce que il y a les montagnes ça représente beaucoup mon pays, on a beaucoup de montagnes en Afghanistan qui font le 5% de l'Afghanistan, la surface de l'Afghanistan sont les montagnes et puis aussi les photos des gens qui qui qui sont avec les, comment on dit ? les *guns* ? »

**Thea : Oui les armes**

Haifa : « Oui les armes, qui ça représente aussi le visage de mon pays dans le monde, aujourd'hui qui que on a depuis longtemps les guerres en Afghanistan depuis quand je suis née jusqu'à maintenant on avait toujours les guerres là-bas on a toujours le problème de ce qu'il était et tout ça et c'est pour ça que j'ai choisi cette photo, j'aime bien les montagnes qui pour moi ça représente mon pays, oui c'était pour ça que j'avais choisi cette photo. «

**Thea : « Okay merci et puis quand vous êtes venue ici en Suisse qu'il y a aussi beaucoup de montagnes finalement »**

Haifa : « Oui »

**Thea : « Vous a rappelé quelque chose ? »**

Haifa : « Oui quelquefois quand je suis en train de marcher ou balader dans le nature ou dans les montagnes je me sens comme je suis dans le village de ma maman, on habitait en Kabul mais ma maman elle vient d'un autre village du Kabul qui qui a beaucoup de montagnes, beaucoup de forêts, beaucoup, où quelquefois je me sens comme si je suis, comme quand on était chez ma grand mère en Afghanistan dans le village de ma mère. »

Thea : « Merci. »

Lavinia : « Merci pour ton partage. Avant de passer à la prochaine photo vous voulez demander quelque chose, l'idée c'est aussi de partager du coup, si t'es d'accord, si vous avez envie de partager quelque chose vous aussi, si cette photo ça vous rappelle quelque chose ou... »

Diane : « Moi j'aimerais demander quelque chose si possible. »

Haifa : « [mmmh] oui, bien sûr. »

Diane : « Je voulais savoir si à votre pays les enfants aussi il y a des enfants aussi qui [ehm] qui portent les armes? »

Haifa : « Les armes ? »

Diane : « Bah ce qu'il y a au milieu là (dans la photo) c'est un enfant non ? »

Haifa : « Là je crois que cette photo c'est de... quand j'étais pas quand même née et il y a avait le les russes qui avait attaqué en Afghanistan et il y avait les héros, champions nationales d'Afghanistan, [ehm] Ahmat [ehm] je ne sais plus le mot [elle rigole] oh mon dieu, [ehm] Ahmat [euh ehm], oh je ne sais plus le nom ! »

Thea : « Mais c'était d'origine russe ? »

Haifa : « Origines russes, les russes avaient attaqué en Afghanistan et les gens ils étaient [ehm] ils étaient [ehm ehm] levés du bout pour [ehm] pour défendre de le pays pour [ehm] pour « guerrier » contre les russes et c'est plutôt là je pense que c'est que cette guerre [ehm] qui sont en train de faire [incompréhensible] oui dans cette guerre qu'il y avait des gens, des enfants qui avaient quand même [ehm]... »

Diane : « Porté les armes. »

Haifa : « Fâchés pour son pays [incompréhensible]... Who *had fight for their country*. Oui, et là aussi il y avait, aussi il y a des enfants [soupire] qui sont abusés, mais ne sont pas eux qui ont choisi de prendre un arme, il y a des talibans il y a Daesh qui [ehm] qui leur dire qui c'est dans notre religion, pour aller au paradis on a besoin de faire ça de de de faire des attaques touristiques et de tout ça, mais ça existe [soupire] dans des dans les villes qui sont dans les villages qui sont pas près de villes qui qui le gouvernement ne ont pas beaucoup de force qui sait pas [[ehm] euh] [incompréhensible] contrôle du gouvernement dans cette ville là et puis il y a les enfants qui a les armes qui vont en guerre, ouais. »

Diane : «Et puis si je peux poser une question un peu personnelle...»

Haifa : «Oui.»

Diane : «Tu verras si répondre ou pas. Toi personnellement qu'est-ce que tu penses de cette situation et aussi du fait que les gens, par exemple nous qui on est, qu'on ne vient pas de l'Afghanistan si on pense à l'Afghanistan on pense pour la première chose à la guerre.»

Haifa : «Oui.»

Diane : «Qu'est-ce que tu penses ?»

Haifa : «Je crois qu'avant les guerres, avant toutes les problèmes qu'on qui était [incompréhensible] en Afghanistan comme j'ai lu, tu as entendu par les autres Afghanistan était un pays très joli, très riche, mais il y avait des problèmes politiques qui avaient [ehm] qui qui avaient [incompréhensible] tous les choses qu'on avait, la richesse qu'on avait et et c'est plutôt les problème qu'on n'a pas des bons leader, des bons chefs et les autres pays qui qui voulaient abuser de Afghanistan politiquement et tout tout dire [incompréhensible] aussi du côté de les gens d'Afghanistan je voulais dire que ce n'est pas nous qu'on a choisi d'être comme ça, mais on est, quand on est né dans un pays on aime bien sûr notre pays et qu'on n'arrive pas forcément de changer quelque chose c'est pas notre faute qu'il y a la guerre, qu'il y a Daesh, des talibans, pensez pas que tout le monde en Afghanistan ils sont taleb ou Daesh ou je ne sais pas quoi, parce que c'est pas nous que qui a choisi cette rythme ou [souple] style de de vivre [incompréhensible] on est contre ça, contre tout le monde, contre les touristes des talibans, mais il y a des problèmes du système, de politique, d'éducation qu'on a cette situation. Je crois que les moyens solutions pour la guerre et pour toutes les problèmes en Afghanistan c'est d'avoir un bon système, un système d'éducation, un bon système politique et se sera [incompréhensible].»

Thea : «Oui je pense comme dans beaucoup de pays où il y a des, où on est dans des pays où il y a des problèmes à la base puis c'est pas le seul individu qui peut résoudre, qui peut changer des fois on se trouve dans des contextes problématiques.»

Lavinia : «Je ne sais pas si vous voulez rajouter quelque chose, tu veux rajouter quelque chose ?»

Haifa : «Non je crois que c'est tout bon.»

Thea : «Merci.»

Lavinia : «Merci beaucoup ! Je mets l'autre photo ?»

Haifa : «Oui. Celle-là je l'ai prise moi-même la photo, c'est un papillon avec des fleurs dans la forêt à côté du foyer où que j'habite, le foyer de Ville A il y a des forêts, quelquefois je [incompréhensible]forêt, et j'ai pris cette photo parce que personnellement quand je suis stressée, j'ai mal au cœur, je me sens pas bien, une de seules choses qui me aident c'est la nature, justement

d'aller marcher dans la nature, d'entendre rien, pas des voitures, des gens et tout ça, d'être seule pour un, pour quelque moment je pense que ça m'aide trop et c'était, l'idée c'était pour montrer ça. J'adore les les, la nature, et aussi j'adore depuis quand je suis enfant j'ai toujours adoré les papillons et c'était pour ça que j'ai pris cette photo.»

Kayla : «Oui pour moi aussi personnellement la nature aide beaucoup puis je ne sais pas si pour vous c'est la même chose, et puis ici en Suisse du côté vert et tout ça.»

Diane : «Ouais il y a la possibilité de marcher 10 minutes et arriver dans un endroit où il n'y a personne.»

Haifa : «Oui ! ça fait du bien.»

**Lavinia : «C'est très belle en tout cas cette photo !»**

Haifa : «Merci.»

**Lavinia : «Je ne sais pas si vous voulez aussi rajouter quelque chose, des impressions, des ...»**

Diane : «Non.»

**Lavinia : «Okay, alors on passe à la prochaine photo ?»**

Kayla : «ça c'est à moi.»

Diane : «C'est joli là.»

**Thea : «Ouais trop belle. Vous avez pris où ?»**

Kayla : «J'étais dans le train, oui, près de Lausanne je pense, quand je suis allé à Lausanne après [incompréhensible] à Lausanne, après je vois cette image dans le ciel et les montagnes et la mer tout est les mêmes couleurs !»

Diane : «C'est très beau oui !»

Kayla : «[incompréhensible] et le soleil aussi et le [incompréhensible] du soleil.»

**Thea : «Ouais c'est vrai que celle là c'est une image très caractéristique.»**

Diane : «C'est toujours la même chose eh, la mer et le ciel aussi.»

**Thea : «Et puis quand vous êtes arrivée ici en Suisse pour la première fois peut être le paysage il est différent par rapport à votre pays d'origine, qu'est-ce que vous avez pensé, qu'est-ce que vous avez ressenti quand vous avez vu ça ou des paysages comme ça ?»**

Kayla : «Moi j'habitais au Soudan, j'habite dans un petit village [ehm] à côté il y a une petite mer et il vient, ce n'est pas toute le, ce pas toutes les saisons, c'est pas toute l'année, mais elle arrive seulement dans la printemps, ouais, l'automne !»

**Thea : «Qu'il y a l'eau qui...»**

Kayla : «Oui il arrive. Mais après l'eau t'as trois mois après elle arrête.»

**Thea : «Okay, ça dépend de la pluie qu'il y a ?»**

Kayla : «Oui, il y a petite montagne, ce n'est pas comme ça avec la... sable !»

**Thea :** «Ah des dunes de sable.»

Kayla : «Oui mais dans la la mer il y a aussi petit, comment s'appelle, il y a petite comme ça, petites plantes vertes. Tout le monde le soir ils ont la vers six heures [ehm] cinq, quatre heures il a [ehm], nous sommes allées dans la mer, il a, toutes, les les familles, les amis ils ont avec la [incompréhensible] ils ont nettoyé la [incompréhensible] et moi j'y vais pour bah, avec ma famille avec ma mes amis ensemble jusqu'à le soir il est [incompréhensible] de l'eau et il a [incompréhensible] [ehm] je pense ce n'est pas les mêmes images mais je pense que [ehm] un petit peu avec le soleil, mais ce n'est pas avec il n'y a pas des montagnes comme en Suisse [incompréhensible].»

**Lavinia :** «Toi t'as choisi cette photo, c'était la thématique de quelque chose qui te fait sentir bien.»

Kayla : «Ouais parce que j'ai ma, parce que toujours j'aime la mer, j'aime comme image, j'aime toujours comme ça, les montagnes, le ciel, les mer, il y a vert et bleu et blanche comme ça et il y a beaucoup d'eau et très jolie image.»

Haifa : «Ouais puis c'est vrai que cette image ça me parle aussi beaucoup parce que c'est vraiment à l'entrée de Lausanne quand on arrive à Lausanne en train c'est la première chose qu'on voit et moi aussi les premières fois que je suis venue là-bas je me disais wow mais c'est quoi cette ville !»

Kayla : «Des fois je vais à Ouchy, [ehm] j'aime quand il couche le soleil, il est très beau, rouge, avec la montagne j'aime ça beaucoup.»

Diane : «ça donne le calme.»

Kayla : «Oui et quand je suis triste moi j'aime la mer, moi j'aime aller bord du lac comme ça, j'aime le bruit de la mer.»

**Thea :** «ça te rappelle la mer que tu connaissais déjà avant ?»

Kayla : «Oui, quand je veux me sentir bien je vais toujours au bord de l'eau, ça me fait du bien.»

**Lavinia :** «Merci pour le partage, on passe à la prochaine photo ?»

Diane : «C'est quelqu'un qui m'a envoyé ça quand j'étais très mal parce que j'ai vécu beaucoup de choses dans ma vie et si je suis là aujourd'hui c'est parce que Dieu m'a donné les forces et j'ai et j'ai été aussi entouré des gens qui me aiment et qui me donnent encore de forces c'est pour cela que je suis encore là et l'enfant qui est dans le dessin, dans la photo, elle porte une un doudou et part dans un chemin, pour moi ce chemin de la vie parce que la vie est très longue, on ne sait jamais quand on va arriver au moment, on ne sait jamais quand on va arriver et quand va terminer nos notre chemin c'est seulement Dieu qui connaît tout. J'aime beaucoup parce que c'est quelque chose qui ça me fait [ehm] ça me ça m'a donné des forces de de laisser les choses que j'ai vécu avant parce que on dit dans la vie si vous voulez si tu si voulais [ehm] si tu voulais [ehm] comment je peux dire, si tu voulais

avancer au biais des chose des choses que t'as vaincu, laissé à l'arrière, pour commencer une nouvelle vie, quand vous a vous avez envie de commencer une nouvelle vie avec des choses que vous avez passé dans la vie et vous avez apporté ça tout le temps je pense que vous avez-vous pouvez arriver mais c'est bon de laisser quelque chose derrière pas amener tout parce que vous amenez tout ça donne ça vous empêche de avancer parce que il y a des choses lourdes que vous arrivez pas à porter celle-là, cette photo, elle dit beaucoup de choses beaucoup de choses que moi que moi des fois je ne peux pas expliquer en français mais les choses qui je vous je vous je partager avec vous j'ai choisi cette photo c'est, c'est comme [ehm]... en bref je vous je voulais vous dire que dans la vie si vous avez besoin de de [souple] comment on peut dire, si vous avez besoin de de commencer une nouvelle vie quels que soient les problèmes que vous avez vécu avant [ehm] la vie est [petite pause] c'est une question de temps on n'a pas beaucoup de temps on a des temps de laisser tout que c'est déjà passé [ehm euh] elle peut être difficile de commencer une nouvelle vie mais quand vous avez des forces, vous avez des motivations euh vous avez des des bonnes passés vous avez réussi, la vie continue [euh] des fois c'est difficile, mais quand vous êtes avec Dieu tout est possible.»

**Thea : «Oui ça me souvient une fois une fille au foyer avec laquelle je travaille m'a dit bah moi quand je suis arrivée en Suisse c'était comme après que j'ai vécu en Suisse différentes situations c'est que c'était comme si sur moi il y avait un sac qui était trop trop lourd parce que il y avait plein plein de choses dedans et maintenant que je suis là, elle avait commencé une nouvelle vie dans un foyer, j'ai commencé à enlever des choses de mon sac, pas les oublier, mais les enlever, parce que elle dit moi je n'oublie rien c'est juste que j'enlève et je fait de la place pour des autres choses.»**

Diane : «Oui ! parce que il y a des choses dans notre vie que nous a que même même qui passe beaucoup de temps pour oublier c'est difficile hein, c'est difficile, parce que il est toujours dans ta tête, tu peux être, tu peux être grandir mais les choses là elle est toujours dans ta tête, mais pour pas être tout le temps présent il faut laisser, laisser à côté, pas oublier mais laisser à côté.»

**Thea : «Et tu avais dit que cette photo vous l'avez prise, [ehm] c'est quelqu'un qui...»**

Diane : «Oui c'est quelqu'un qui me l'a envoyée et les choses qu'il est encore un peu drôle et un peu compliqué c'est une copine que j'ai connu quand j'étais à [nom de la ville], elle est congolaise, elle n'est pas sénégalaise, moi c'est sénégalaise elle est congolaise, elle ne parle pas portugais, mais elle a, je pense qu'elle a vu ça après elle a traduit à son téléphone, je pense, après elle a vu que c'est un bon texte, on dit beaucoup de choses parce que le le quand quand elle m'a envoyé ça j'étais dans une situation difficile et ça m'a donné beaucoup de force et elle a lu les phrases là, après elle m'a envoyé, après quand j'ai commencé, quand j'ai lu cette photo je ne savais pas si je vais pleurer si je vais rigoler mais les les mes yeux elles étaient coulées dans l'eau, beaucoup d'eau, je pleurais, parce que ça me

fait très bien parce que ma copine elle comprenne pas portugais mais elle m'a envoyé quelque chose qui m'a fait très bien et m'a donné des forces, c'est ça, c'est pour cela que je l'ai tout le temps cette photo.»

**Thea :** «Oui, merci, c'est vrai qu'elle dit beaucoup de choses et puis même l'image derrière, comme t'as dit, elle a un beau message.»

**Lavinia :** «Elle a un message très fort déjà l'image en soi.»

Diane : «Mais l'image oui, c'est comme un enfant qui sa mère est morte ou quelque chose comme ça ou bien elle a passé des choses difficiles a laisser a [incompréhensible] mais même qui est difficile de porter son son poupée, son doudou, son doudou, elle [ehm], même c'est difficile c'est difficile mais elle porte elle porte parce que c'est, [ehm] je pense que c'est les seules choses qu'il avait dans ce moment là et il doit porter avec avec même se dire de laisser ses parents, sa famille, mais elle porte ce doudou et elle part parce que le chemin est long, on ne sait jamais.»

**Kayla :** «Moi aussi j'aime lire aussi un petit texte comme ça, parce que il y a beaucoup de choses à prendre et compris, il y a du temps dans ta vie aussi t'apprends, j'aime beaucoup comme ça.»

**Thea :** «ça vous parle aussi cette photo?»

**Kayla :** «Oui, avec cette photo il y a [incompréhensible] comment la vie [ehm] comment tu vivre dans la vie il y a beaucoup de choses deux mots trois mots pour toute la vie.»

**Thea :** «Merci beaucoup pour votre partage.»

**Lavinia :** «Oui merci beaucoup à toutes les trois pour le partage.»

**Kayla :** «ça la mer (nous montre la photo de la mer dont elle a parlé de son village).»

**Lavinia :** «C'est très beau.»

**Thea :** «Mais l'eau elle est salé ou pas ?»

**Kayla :** «Salée ?»

**Lavinia :** «Elle est comme la mer que quand tu...»

**Kayla :** «Nous boit !»

**Thea :** «Ah alors il n'y a pas le sel...»

**Kayla :** «Non.»

**Thea :** «C'est comme une rivière?»

**Kayla :** «Oui comme une rivière.»

**Thea :** «Merci beaucoup je pense que vous avez bien compris les thématiques qu'on avait proposé.»

**Lavinia :** «Oui merci beaucoup c'était très beau à partager, à entendre ce que vous avez partagé.»

Diane : «Je voulais seulement vous dire, vous traduire en français (la phrase en portugais sur sa photographie) ça veut dire tout dans la vie est une question de temps, j'ai appris que quelque soit la difficulté de la douleur, le mal du pays, c'est quand la déception ancienne et la vie continue.»

**Thea : «Ah c'est ça.»**

Haifa : «Aussi en Afghanistan on dit, un homme qui a dit c'est bien dans, c'est les seules choses qui est bien dans la vie est que tout se passe, rien reste pour toujours, si on est dans des mauvaises situations ça passe, si on est dans des bonnes situations ça passe aussi, c'est bien que ça passe, ça ne reste pas toujours.»

Kayla : «Oui aussi elle donne une force.»

**Thea : «Et puis cette pensée finalement positive, cet espoir ça vous a aidé au moment d'être arrivées ici en Suisse dans un contexte de changement?»**

Haifa : «Oui bien sûr !»

Diane : «Oui beaucoup !»

Haifa : «Comment quand je suis arrivée, c'était les premiers fois pour moi que j'étais toute seule, avant ça ce n'était pas même pas pour une semaine loin de ma famille, même pour une semaine ou un mois, j'étais toujours avec ma famille ou quelqu'un de ma famille, c'était la première fois que j'étais loin de ma famille et que je savais que ça ne sera pas pour pas court temps que sera pour longtemps, je crois que j'ai j'avais quand même l'esprit de la vie comme les enfants quand j'étais arrivée mais dès que j'étais arrivée j'avais toutes les passées tout les procédures, toutes les problèmes que j'avais vu ça m'a fait du grandir en avance que être un enfant, je crois que l'enfant qui était dans mon corps était mort à cause des problèmes tout que j'en avais dans ma vie parce que je crois que j'arrivais pas prendre plaisir, j'arrivais pas prendre les joies de de quand j'étais enfant vraiment à cause de toutes les problèmes c'était dur dans ma vie quand j'étais arrivée toute seule j'étais toute seule c'était pas trop trop difficile je crois quand même, j'avais j'avais [soupon] de forces de j'avais des forces de de de continuer toujours mais quand même c'était difficile les les moments que j'étais par exemple j'étais prise par les polices j'étais toute seule quand j'avais des problèmes, des soucis qui qui avaient rien à côté de moi pour m'écouter, pour me donner le force et jamais arrêtée, quand j'étais arrêtée en Suisse j'étais arrivée en Canton de Zürich j'étais là-bas pour cinq mois et de toute façon quand j'avais mon résultat de mes admissions ils ont avait changé mon canton et de nouveau j'étais dans dans comme comme dans un nouvel pays et j'avais commencé de zéro je crois que là c'était aussi un passage un période qui était vraiment dur pour moi de de j'avais pris le le l'habitude de rester à Zürich, j'avais trouvé des amis j'avais commencé d'apprendre les langues et de toute façon encore une fois c'était changé et je ne savais personne en Canton de Vaud je ne savais même pas un

mot en français du coup c'était difficile et je crois que là les pensées qui sera pas toujours la même chose et ça passera m'a aidée trop beaucoup ça me donne la force.»

**Lavinia :** «Oui, merci !»

**Thea :** «Merci. Et puis cette force vous avez trouvé, elle vient d'où vous pensez à l'origine ? Cette force qui est sortie dans ces moments de changements dans ces moments qui vous ont fait grandir, ça vient juste de vous, de l'intérieur.»

Diane : «Moi je pense pour moi ça vient de Dieu, parce que des fois [ehm] il y a des problèmes qui viennent dans la vie, j'étais moi pourquoi je suis là, pourquoi je ne meurs pas, des fois c'est comme ça et et des fois tu tu écoutes quelqu'un dans ton cœur comme quelqu'un que te dit t'as pas de sens, ta vie n'a pas de sens, pourquoi tu restes tout le temps là-bas ? pourquoi tu ne meurs pas ? pourquoi tu ne fais pas des des tu te fait du mal pour mourir, pour finir avec tout ? Parce que il n'y a personne à ta côté, à tes côtés, tu as personne pour te donne les forces, tu n'a pas des copines, tu n'as rien du tout, vous voyiez des fois il y a beaucoup de mélanges de de choses qui viennent à ta tête, mais sans les forces de Dieu vous arrivez à rien faire, pour moi hein, je pense que la force vient de Dieu, vient de Dieu et des copines aussi, quand en fait, quand vous avez les copines vous avez des personnes que, des gens qui vous aiment à côté et donnent aussi des forces, on donne des conseils, beaucoup de choses ...»

**Thea :** «Et vous envoient des photos comme ça par exemple.»

Diane : «Oui des photos comme ça, mais ça ça été après, parce que j'ai fait des amitiés, j'ai fait... mais avant, avant de de de faire des amitiés j'étais seule, j'étais personne, mais j'ai été quand même de les forces, même qui j'étais mal, mais j'étais quand même des forces parce que des fois j'y arrivais même à me faire mal à moi-même, mais pff je ne sais pas, le Dieu m'a protégé parce que ça été pas le jour de la mort, de ma mort, c'est ça. C'est pour cela que j'ai dit que que le Dieu est tout le temps avec nous, donne encore tout le temps de forces, quand nous êtes, nous étiez prises abattues et pas de forces de de aller jusqu'au bout il vient et il donne du force, c'est ça. »

**Thea :** «Il t'aide à mettre en arrière les choses négatives comme on disait à l'avance, laisser un peu à l'arrière.»

Diane : «Oui c'est ça !»

**Thea :** «Et puis vous avez dit l'importance d'avoir des personnes à côté de nous, qui nous aident, quand vous êtes arrivées ici vous pensez, c'était plus simple de trouver des, du soutien de la part de quelqu'un de suisse ou alors de la part de quelqu'un qui vient de votre pays d'origine ou qui a vécu une situation similaire ?»

Haifa : «Je crois qui est quelqu'un qui est dans les mêmes situations comme ça il comprend bien ton situation [incompréhensible] et après jusqu'à aujourd'hui j'ai un amie qui vient d'Afghanistan aussi

maintenant il est, il y a une année et demi quand je suis en Canton de Vaud [incompréhensible] elle et je crois que là il est comme un grand sœur pour moi, on est comme les familles, on et je crois qu'il me comprends vraiment bien parce qu'il est dans les mêmes situations, il était, il est dans les mêmes situations que moi et il est, je sens jamais qu'il est quelqu'un qui je le connais, c'est pas d'être deux ans en avant, trois ans en avant, c'est quand même un membre de ma famille pour moi.»

Diane : «Pour moi je pense que c'est pas la même [incompréhensible] des fois dans la vie il y a des gens qui viennent nous aider des fois tu tu [incompréhensible] mais j'ai pensé que les gens de mon pays vont m'aider mais des fois les gens de notre pays elles nous aident pas, des fois c'est des inconnus qui viennent nous aider et quand j'arrivais ici je ne crois, j'ai pas dit parce que moi je savais pas je ne connaissais pas suisses, je connaissais pas [euh], je connaissais que ça existe un pays qui s'appelle Suisse, mais je ne savais pas que un jour je vais être là, c'était le destin. Le destin, c'est le destin qui m'a emmené ici et je dis pas que je vais aller là-bas ou je vais trouver un suisse qui va m'aider ou je vais trouver un angolais qui va m'aider, non, mais depuis que je suis là les gens qui ont [euh] qui j'ai connu, qui j'ai connu avant, c'était les congolais c'était pas les angolais, mais on m'a aidé, on m'a on m'a accueillir comme je fais partie de sa de de cette famille, des fois quand il y a des fêtes, [ehm] Noël par là-bas, maintenant nous sommes comme une famille, je fais tout ce que je voulais quand il y a des fêtes, il y a des anniversaires, il y a des tout on m'appelle parce que [ehm] les comment je peux dire ? les les les sangs ?»

**Thea : «Le sang oui le...»**

Diane : «Le connexion, oui il y a une connexion entre moi et cette famille, mais il y a aussi des angolaises que habitent ici, euh en Suisse, il y a des angolaises qui j'ai connu aussi, mais mais il n'y a pas de cette connexion avec nous parce que on on dit pas je vais dire ah non elles sont de mon pays elles peuvent m'aider puisque la famille qui sont congolais, mais c'est pas la même chose mais je je me sens bien quand je suis avec cette famille des congolais mais quand je suis dans cette famille des angolais je me sens un peu bizarre je me sens un peu fermée, un peu timide, mais avec l'autre famille je me sens bien, je me sens à l'aise, je peux dire tout, je peux faire tout puis je vais, c'est ça, moi je pense que c'est destin, que c'est destin de chacun, parce que tu peux comme elle (participante A) elle a trouvé quelqu'un de son pays, et elles sont comme euh sœurs maintenant, mais moi depuis que je suis en suisse j'ai des copines de mon pays, mais ne sont pas comme des des des familles, comme l'autre fille du Congo.»

Kayla : «Moi je suis arrivée avec ma grande famille, avec ma belle-mère, ma belle-sœur, ma tante, quand j'ai arrivé c'est [ehm] quand je parlais avec gens ça non, est que j'ai avec ma famille la même chambre et on mangeait ensemble, tous était ensemble, parce que on a les mêmes temps en Suisse.»

**Thea : «Ouais t'étais pas seule donc ?»**

Kayla : «Ouais, ouais, mais le difficile pour moi était les les le langue, le français, [ehm] aussi quand ma fille il a commencé l'école et il y a beaucoup de choses à faire et dire et pour les rendez-vous et pour il y a quoi ? cette rendez-vous pour les parents pour discuter comment elle va dans cette école, dans le classe, moi j'ai j'ai fait le rendez-vous, je je allais mais j'ai rien compris, parce que je, mais j'ai allais parce que ma parce que maman. Oui, mais après un petit peu un petit peu ça va, mais pour l'aider j'ai mon mon beau-frère il me aide beaucoup, oui, il y a questions, il y a papiers j'ai pas compris je vais envoyer et lui il a, il y a comme ça comme ça tu fais comme ça, il me aide beaucoup, aussi le, il [ehm], dans la feuille il y a [incompréhensible] quand ma fille il y a rendez-vous à CHUV il allait avec moi parce que je connais pas comme lui, j'ai passé à Yverdon, Lausanne, je ne connais pas le [incompréhensible] et là il m'a aidé beaucoup.»

**Thea :** «Oui ça c'est intéressant, c'est important.»

Kayla : «Oui, mais comme il y a problème pour moi, pour ma vie, et rien, seulement moi j'ai aidé à, comment se dit ça, quand j'ai un problème pour moi ?»

**Thea :** «Personnel...»

Kayla : «Oui personnel, moi j'ai j'ai moi je fais la [ehm] la positif, comment sortir pour le ...»

**Thea :** «Ah c'est toi qui trouve la solution pour toi.»

Kayla : «Oui, moi moi j'ai trouvé la solution ! Pour continuer la vie, oui c'est ça, mais avec quelque chose quand j'ai, quand j'ai allé à l'école, j'ai quelque chose content triste , quand j'ai arrivé à la maison je dire tout, il y a quelque chose, j'ai trouvé comme ça j'ai trouvé comme ça et après je calme [rigole]. J'ai expliqué.»

**Thea :** «Merci !»

**Lavinia :** «Merci !»

### **11.2.2 Focus Group du 20.10.2020**

**Lavinia :** «Alors on commence, c'est cool que vous soyez toutes ici, merci beaucoup encore de votre temps et de votre énergie, ça fait toujours plaisir !»

**Thea :** «Alors pour aujourd'hui le thème qu'on avait proposé c'était de prendre une photo par rapport aux espoirs, aux désirs du futur, ce qu'on aimerait rejoindre si on pense à nous dans bah peut-être dans 2 mois, mais même 2 ans ou 3 ans...»

**Lavinia :** «Ou même demain, c'est le futur !»

**Malika :** «Il n'y a pas de photo avec le masque [tout le monde rigole]»

**Diane :** «Bah parce que on parle du futur !»

**Malika :** «Oui ! c'est pour le futur !»

**Thea :** «Le futur moi j'espère sans le masque honnêtement, mais on va voir ! Je pense qu'il faut attendre un peu... [tout le monde rigole]»

**Lavinia :** «Alors du coup je mets la première photo ? tu veux commencer ? ça te va ? (question adressée à Diane)»

**Diane :** «Oui oui ça me va.»

**Lavinia :** «C'est ça c'est juste ?»

**Diane :** «Oui !«»

**Kayla :** «Moi j'ai mis quelqu'un qui fait les plantes.»

**Thea :** «[Ehm] pardon j'ai pas compris.»

**Kayla :** «Quelqu'un qui fait les plantes.»

**Lavinia :** «Tu dis la photo avec la plante ?»

**Thea :** «Ah oui !»

**Kayla :** «J'ai mis la plante et la comment c'est ?»

**Thea :** «Faire le [ehm] jardinier ?»

**Lavinia :** «Oui le jardinage.»

**Kayla :** «Oui okay.»

Diane : «[Mmmmh] oui j'ai pris cette photo CHUV parce que c'est mes souhaits et j'aimerais un jour devenir [ehm euh] infirmier, mais comme je suis dans un pays étranger [ehm] avant de faire ces cours là de faire encore aide-soignante parce que j'ai parlé avec des amis, des proches et on m'a dit que c'est mieux, c'est bien pour moi de faire un aide-soignante après euh 8 mois de de formation je sais peux commencer à travailler mais euh même même en travail je peux commencer encore de faire des choses en même temps, je travaille et je continue aussi mes cours pour devenir [ehm] infirmière, de faire CFC.»

**Lavinia : «Ah oui»**

**Thea : «Oui»**

Diane : «Oui c'est ça, pour ça que j'ai pris cette photo parce que ça me plait beaucoup ce travail et j'aimerais un jour de devenir une infirmière, c'est ça l'idée.»

**Lavinia : «C'est bien ! et t'as eu toujours ce désir d'être infirmière ?»**

Diane : «Oui oui oui ça fait déjà longtemps, quand j'étais petite, c'est déjà mes rêves quand j'étais petite, non quand j'étais petite mes rêves c'était de devenir professeur [sourire], quand j'étais petite, mais après, parce que quand j'étais petite je jouais avec les poupées et moi j'étais comme professeur [sourire] les poupées je jouais comme professeur, mais après quand je me suis grandir après j'ai dit ah je vais changer de de métier parce que ça me plaisait cet métier parce que avant quand j'étais avec mon père, on a été seuls à la maison nous deux seulement, et mon père a été malade c'est moi qui c'est [ehm] qui c'est occupée de mon père et de là [ehm] euh j'ai commencé à aimer ce travail là de comme être infirmier et de soigner quelqu'un, oui j'ai commencé à aimer ce travail de là et après j'ai dit pourquoi pas ? j'ai commencé à penser à faire ça et jusqu'à aujourd'hui [euh] c'est la même chose que j'ai dans ma tête et c'est les mêmes choses que je voulais faire quand je vais dans le futur.»

**Thea : «Okay et donc si tu serais restée dans ton pays d'origine tu aurais eu le même désir de faire le même travail ?»**

Diane : «Oui oui oui oui c'est le même !»

**Thea : «Et puis je ne sais pas une question qui ça me viens, si tu penses à ouais, tu as dit que tu connais déjà un petit peu toutes les études qu'il faut faire, un petit peu quoi il faut faire pour rajouter ce désir, cette profession, [ehm] tu penses que le fait d'être ici en Suisse ça te met des obstacles ou des difficultés en plus pour rejoindre ce métier ou...»**

Diane : «Ah oui il y a un peu de difficultés parce que quand tu ne fais pas les études ici c'est un peu difficile de commencer tout juste [ehm] euh le métier que vous voulez faire, faut passer encore des formations, formations, formations et [euh] par l'école, la première chose que voulais faire ça été [ehm] apprendre le français et [ehm] pour faire ces métiers [ehm euh] c'est c'est exigeant de [ehm] de niveau de français faut être B1 ou B1 B2, oui, c'est pour, maintenant je suis à B1, c'est déjà possible de faire ces formations mais [ehm] pour pas rester beaucoup de temps sans rien faire moi j'aimerais d'abord faire les formations de 6 mois premières fois, et une fois [ehm] une formation de 8 mois pardon, [ehm] euh après les formations je peux chercher quelque travail à faire et [euh euh] à long à, [ehm] comment je peux dire...»

**Thea : «Allonger ?»**

Diane : «Non, [ehm] au courant ? au courant ce travail...»

**Lavinia : «Ah pendant.»**

Diane : «Pendant, pendant merci ! Pendant ce travail je peux chercher travail à faire, pendant ce travail je peux continuer aussi faire mes études euh CFC que 4 ans, 3 ou 4 ans je peux continuer faire la formation pour devenir un jour infirmier, c'est ça que je voulais dire.»

**Thea : «Ah c'est un bon plan ! Comme ça t'as déjà l'indépendance économique avec un travail et puis tu peux continuer les études.»**

Diane : «Oui c'est ça oui, c'est ça que je voulais.»

**Lavinia : «Oui c'est très bien !»**

Diane : «Merci.»

**Lavinia : «Je ne sais pas si vous voulez rajouter quelque chose, si vous avez les mêmes, la même idée peut être ou...»**

**Thea : «Ou pas du tout...»**

**Lavinia : «Ou pas du tout ! Ou ...»**

Haifa : «Je voulais juste dire bravo !» [tout le monde rigole]

Diane : «Merci !»

Haifa : «C'est trop bien et tu vas y arriver !»

Diane : «Merci, merci beaucoup !»

**Thea :** «Oui c'est vrai parce que même je pense que si on a fait des études dans un pays, puis t'arrive ici en Suisse et c'est pas reconnu en fait, ça c'est pour tout le monde qui arrive hors de l'Europe, vous avez dû refaire des choses ou non pour l'instant ? par exemple réétudier des choses que vous avez déjà étudiées ou..»

**Haifa :** «En fait moi j'avais fait l'école en Afghanistan, l'Afghanistan c'est des systèmes différent, de on a 12 ans de école et après c'est soit l'université soit travail directement, mais là ce n'est pas les mêmes choses, j'avais fait jusqu'à le 10<sup>ème</sup> du coup c'était le gymnase et puis quand j'étais là je sais que ça ne veut dire rien pour les gens de de EVAM ou de Suisse, je dois faire les écoles là pour que ce soit accepté, ça doit avoir que que ça veut ça les valeurs là du coup je sais bien que tout ce que j'avais fait là-bas là c'est pas accepté parce que les institutions sont différentes oui j'ai vu que étaient là-bas je ne sais pas avocats, ingénieur, docteur, médecin quand ils sont arrivés là les documents ne sont pas acceptés du coup ils ont besoin de de refaire de commencer des écoles...»

**Diane :** «Oui, les choses importantes c'est les résultats ... et les efforts faits aussi.»

**Lavinia :** «Bien ! Bah on fait l'autre ? c'est laquelle ? on fait au hasard ou il y a quelqu'une qui veut faire ?»

**Diane :** «Au hasard !»

**Lavinia :** «Au hasard ? Je fais comme ça alors, okay, tac, voilà.»

**Kayla :** «Moi ?» [Tout le monde rigole]

**Lavinia :** «C'est le hasard !» [Tout le monde rigole]

**Kayla :** «J'ai [euh], pour moi, je ne parle pas bien le français pour ça j'ai-je n'ai pas mots pour dire ...»

**Thea :** «On t'aide !»

**Lavinia :** «Vas-y tranquillement, on va y arriver ensemble !»

**Kayla :** «Je ne sais pas normalement j'ai ma travail dans le jardin, j'aime travail aussi, [soupir] parce que j'ai ma plante, arroser la plante, oui arroser les plantes j'aimerais un travail dans la fa..«falaristerie»

**Lavinia :** «Être fleuriste ?»

Kayla : «Fleuriste oui ! j'aime travailler pour dans dans la terre, oui arroser les plantes, arroser les les comment s'appellent ça ? les les les légumes ?»

**Lavinia : «Oui les légumes.»**

Kayla : «Les légumes, ça, j'aimerais ça, mais maintenant j'ai cherché travail dans la cuisine, oui parce que j'ai dans la cuisine on comment ça on parce que c'est les mêmes métiers, le jardin ou la cuisine, c'est pas les mêmes mais un peu les mêmes.»

**Thea : «Oui après que t'as planté des légumes tu peux les cuisiner.»**

Kayla : «Oui c'est ça !»

**Lavinia : «Du coup c'est ton désir pour l'avenir ce serait de devenir jardinière.»**

Kayla : «Oui j'aimerais ça mais [ehm] je je je n'ai pas trouvé j'ai cherché j'ai cherché où, je ne sais pas. Je cherchais un apprentissage pour travailler dans les jardins mais c'est difficile de trouver... mais un peu facile pour que j'ai travaillé dans la cuisine.»

**Thea : «Okay, c'est plus facile de trouver dans la cuisine ?»**

Kayla : «Oui, je pense, je pense.»

**Lavinia : «Et si je peux, pourquoi le jardinage ? c'est très beau, est-ce que c'est une chose que t'as toujours aimé faire ?»**

Kayla : «Oui parce que avant ma maman elle a fait toujours dans le dans dans le maison elle arrosait la fleur, les arbres et elle aime ça, moi j'aime garder cette image, où c'est, [ mmh], c'est pour ça.»

**Thea : «Okay et puis même question pour toi [ehm] tu penses que c'est difficile d'arriver à pratiquer ce travail ici en Suisse ? Tu penses se sera difficile de trouver ou il y aura des obstacles ?»**

Kayla : «Il y a toujours des obstacles dans tous les métiers, mais il y a métiers plus difficiles à faire pour femmes... Pour femmes c'est plus facile de trouver travail dans les cuisines, j'ai vu peu jardiniers femmes.»

Malika : «Tu sais ce que je pense ? j'ai pensé que dans notre société, mais un peu comme dans toutes les sociétés du monde il y a des travaux qui sont vu comme des travaux de femme et puis des travaux qui sont vus plus comme des travaux d'homme et peut-être celui-là ici quand tu vois ils sont plutôt

les hommes qui le font, mais c'est bien, ça vaut pas dire que les femmes peuvent pas, les femmes exactement comme les hommes, mais c'est juste qui, peut-être qui font un peu plus...»

Kayla : «Forts ?»

Malika : «Non non moi je pense que tout le monde peut faire, mais c'est juste que peut être les femmes font souvent plus des autres choses, mais c'est bien de faire ça !»

Kayla : «Oui moi j'ai toujours aimé travail [ehm] euh] travail jardiniste, j'aime aussi comme comme j'ai [ehm] j'habite au rez-chaussé [ehm] j'ai fait une petite jardin, j'ai arrosé les plantes, légumes, la fleurs comme ça, j'aime cette image.»

**Lavinia : «Oui, du coup t'as déjà un peu commencé à la maison, c'est ça ?»**

Kayla : «Oui, ce n'est pas beaucoup, un petit peu.» [rigole]

**Lavinia : «Mais c'est aussi un travail qui te donne de la calme, un peu comme on en parlais la séance passée, c'est qui te fait du bien.»**

Kayla : «Oui oui dans mon pays aussi on [mmmh], comment s'appelle ça (dit un mot en arabe à Malika)»

Malika : «Cultiver.»

Kayla : «Non non, quand tu veux prendre le fruit dans l'arbre...»

**Lavinia : «Cueillir ?»**

Kayla : «Cueillir ! Cueillir les fruits c'est ça, mais c'est les hommes, pas les femmes. Hommes et femmes ont un travail séparé, oui.»

Lavinia : «Bien on passe à la troisième ? ahh voilà Haifa !

Kayla : [soupir] «Je n'ai pas bien expliqué comme je voulais.»

Diane : «Non c'est bon on a compris.»

Malika : «Non non !»

**Lavinia : «Mais en tout cas on s'aide.» [tout le monde rigole]**

Malika : «Là en photo, Ville 2, pas besoin d'expliquer à Haifa.» [rigole]

Haifa : «Alors j'ai décidé de prendre cette photo, j'ai choisi cette photo, ce n'est pas trop mon rêve professionnel quelque chose comme ça, je crois que je n'avais pas bien compris le sujet.» [rigole]

**Lavinia :** «Non on avait dit un rêve en général du coup t'as bien compris !»

Haifa : «Okay, en fait j'ai choisi ça parce que j'ai le désir, cet rêve depuis quand j'ai quitté mon pays que j'ai pas [ehm] j'ai pas, j'ai plus un maison, quelque... un endroit que je peux l'appeler ma maison et ça me manque trop d'avoir un maison parce que il y a presque plus de trois ans que que j'habite dans dans les camps des réfugiés et foyers et je crois que c'est pour ça que, depuis que j'ai l'enfance on, on a, quand j'étais un petit enfant je n'avais pas une maison du coup mon père il avait [ehm] travaillé dur et il avait toujours essayé de de acheter une maison pour nous et après quand on avait la maison après quelques ans on a quitté la maison et le pays et puis et puis depuis l'enfance pour moi c'était trop très important d'avoir un maison de avoir un endroit comme pour être en famille, un endroit chaud je voulais dire et puis depuis trois ans que je n'ai plus [ehm] je sais vraiment le valeur de avoir un maison parce que n'importe où on est ça peut être par [sourir] même dans une place c'est pas notre maison on n'est pas confortables comme dans notre maison ça me manque trop ma maison et la maintenant mon rêve c'est de travailler en Suisse et de de acheter un maison, pas forcément très grande ou quelque chose magnifique de de de luxe, mais quelque chose petit, quelque chose que je pouvais appeler que c'est ma maison.»

Diane : «Que c'est à moi.»

Haifa : «Que je peux aller toujours là, je peux avoir toujours [ehm] comment dit « hope » ?»

**Lavinia :** «L'espoir.»

Haifa : «L'espoir qui j'ai quelque part un petit maison que toujours je pourrais rentrer là-bas.»

[Toutes les participantes applaudissent]

**Thea :** «ça vous parle ce discours-là ?»

Diane : «Ah oui ! c'est ça donne un peu de de tristesse et un peu de force aussi parce que quand on on nous pensons à choses positif ça va, c'est bien, parce que des chose quand tu penses au positif ça va, ça te donne aussi force de de battre, de faire bien des choses pour pour obtenir l'argent, parce que comme elle voulait acheter, [ehm] son souhait c'est acheter une maison, comme il y a ça dans sa tête un jour elle va se battre jusqu'à acheter une maison, c'est ça les choses qui ont, qui ont donnent des forces parce quand t'es décidé tu vas arriver, quand tu est pas décidé tu vas pas arriver, alors je te donne des forces, avec les forces, avec le courage que tu as, parce que tu es très jeune tu vas réussir.»

Haifa : «Merci» [sourire]

Kayla : «J'ai quelque chose, avant [[ehm] mmmh] c'est pas j'étais quelle âge mais c'était je vois sur le internet un image comme ça, une petite maison, il y a sur la maison il y a beaucoup de fleurs différents couleurs, il y a aussi petite [mmh] comment s'appelle ça...»

Diane : «Les escaliers ?»

Kayla : «[mmh] dehors de la maison, oui, il y a beaucoup de fleurs, j'ai dit moi ça c'est ma maison dans l'Europe, dans le Europa ?»

Diane : «Oui oui dans l'Europe.»

Kayla : «Dans l'Europe, j'étais comme ça mais je pensais pas quand j'ai je suis j'ai je viens ici, mais j'étais comme ça avant.»

Diane : «C'était ton passé.»

Kayla : «Oui.»

**Thea** : «T'avais pensé ça avant de partir ou quand t'étais déjà ici ?»

Diane : «Non quand elle était petite.»

**Thea** : «Ah okay quand t'étais petite...»

Diane : «Là elle ne savait même pas venir ici en Europe mais elle a vu ça quand elle était petite, elle a dit ça c'est ma maison.»

[tout le monde sourit]

Kayla : «Oui parce que il y a beaucoup de fleurs très jolis, deuxième étage, seulement deux mais il y a beaucoup, image très belle !»

Diane : «De chaleur.»

Kayla : «Oui !»

Haifa : «Oui de chaleur ! oui j'adore aussi les construits des maisons qui sont les vieilles, oui à Zürich j'avais vu trop, j'adore toutes les construits des dessins des maisons, je crois que si un jour j'arrive à avoir assez d'argent pour acheter une maison se sera pas une maison qui est qui est faite les années derniers ou je ne sais pas.»

**Thea** : «Nouvelle, moderne...»

Haifa : «Oui nouvelle ou moderne, mais se sera une vieille maison.»

Diane : « Ici il y a beaucoup à la campagne et c'est moins cher aussi hein, oui parce que quand j'étais attendre et chercher un appartement j'ai vu beaucoup de maisons, pour acheter même. »

Haifa : « Là j'ai rien pour acheter » [tout le monde rigole]

Malika : « ça va arriver ! »

Haifa : « Oui ça va arriver ! »

Malika : « Peut être pour louer pas pour acheter. » [rigole]

Kayla : « ça c'est ton rêve jusqu'à arriver ! » [rigole]

Diane : « Oui ! »

Malika : [rigole] « Oui ! Etape par étape ! »

**Thea : « Voilà, et puis [ehm] t'as dit une phrase qui était [ehm] en fait le désir de trouver un endroit qui tu peux appeler ma maison, [ehm] c'est une question peut être compliquée, mais est-ce que en Suisse vous avez déjà trouvé un endroit que vous pouvez appeler chez vous, que vous identifiez comme chez vous ? »**

Haifa : « Pas forcément je voulais dire, oui j'habite dans le foyer de [nom de la ville] il y a une année et demi, une année et sept mois je crois, un peu plus, mais je ne peux pas l'appeler ma maison, il y a des gens [ehm] mes amis qui, un de mes amis qui m'a écrit quelquefois sur Facebook sur WhatsApp ou un autre ou dans les réseaux sociaux et il m'a dit t'es où ? J'ai dit je suis à la maison et il me dit tu rigole ou quoi mais tu n'a pas une maison, t'habite dans un foyer, mais j'ai dit mais je sais que j'ai pas un foyer [ehm] une maison, mais n'importe où j'habite je voulais l'appeler ma maison pour moi, pour me donner un petit peu de... »

Diane : « De valeur, de poids ! »

Haifa : « Oui de valeur, oui pour pour je ne sais pas comment on dit ça en français [petite pause] pour me donner oui... »

Kayla : « Un sens. »

Haifa : « Oui pour me dire que j'ai quand même quelque chose, j'ai un endroit pour retourner mais je sais que c'est pas ma maison, oui c'est pour ça. »

**Thea : « C'est une maison temporaire on peut dire. »**

Haifa : « Ouais, [soupir] oui c'est comme ça. »

Malika : «Pour moi ce n'est pas vraiment, pour moi maison c'est où je me sens bien, c'est pas vraiment forcément maison en soi, mais c'est vraiment endroit où je vais et je me sens bien et je sais que je suis en sécurité et que même s'il y a des choses qui vont mal je sais que je peux retourner dans ce lieu et et me sentir bien, dans le sens en sécurité chez moi.»

Kayla : «Oui !»

Haifa : «Oui c'est ça ! C'est exactement ce que je cherche parce que je crois que avant, avant de quitter mon pays, j'étais jeune aussi, je m'en fichait de tout ce qui est un toit, tout et qui est une maison, la valeur d'une famille, de être ensemble et tout ça, mais je crois que dès que j'étais, [ehm] j'avais quitté mon pays, j'étais sortie de mon pays, on n'avait plus une maison, on n'était plus ensemble et j'ai vraiment ressenti la valeur d'être ensemble d'être en famille, d'avoir un maison qui est que on peut se retrouver tous ensembles, être ensemble, oui ça me manque trop, oui, c'est pour ça que j'ai le rêve de avoir un endroit où peut être pas aussi pas acheter, louer ou quelque chose mais être ensemble, que je me sens bien là-bas.»

Kayla : «Oui.»

Diane : «Oui.»

Lavinia : «Oh c'était vraiment beau ce que t'as dit, merci !«»

Thea : «ça fait penser...»

Lavinia : «Oui je pense que chacune d'entre nous avec tous les parcours différents ça résonne quand même, c'est une chose que pour chaque personne c'est important, je pense.»

Haifa : «Oui.»

Diane : «Oui très important.»

Lavinia : «Et d'avoir un lieu où on se sent bien.»

Diane : «Oui parce que quand vous habitez dans un foyer c'est pas facile hein, habiter dans un foyer c'est pas facile, c'est difficile, parce que des fois tu voulais rester un petit peu calme, réfléchir, ou bien avoir des idée mais souvent tu n'as pas le temps de faire ça, fin avec les voisins à côté elle fait des bruits, elle chante, il mets les musiques, il parle.»

Haifa : «Je crois que pour moi quand j'avais fait des parcours pour venir de mon pays jusqu'à là et ça prends beaucoup de temps et tout ça, ça me fait beaucoup, pas toujours dans un bon sens, dans le mauvais sens aussi, là je crois que j'ai senti je ne sais pas j'ai senti plus, je me sens plus dans le

sécurité même si je suis avec ma mère je sens pas que c'est, je suis en sécurité c'est ma maison ou quelque chose, je me sens pas très confortable parce que je sais que ça me fait beaucoup dans ma tête, dans mon moralement et que j'arrive pas à être soignée, à être normale encore, j'essaie trop de faire ça et j'ai envie d'être normale comme avant, comme j'étais dans mon pays sans les problèmes et ça me manque trop parce que je crois que j'étais avant de avoir tous ces problèmes et ce parcours c'était comme enfant dans la tête et avec l'âge aussi, mais quand dès que je j'avais sorti de mon pays, même qui j'étais enfant, j'avais 17 non 16 ans j'avais, j'avais 16 ans, mais je me sentais comme une personne qui a 30 ans 35 ans, de prendre les responsabilités, de cont... j'avais mal et quand je me sentais pas bien j'arrivais pas à dire à ma mère ou à les autres membres de ma famille parce que je savais qui on avait plusieurs plus difficultés des autres sans moi de de des autres problèmes du coup j'arrivais pas dire et tout ça les parcours, les expérience que j'avais [ehm] dans le chemin de venir de mon pays jusqu'à là je crois qui ça m'a pris de être un adulte avant d'être un adulte, oui.»

**Thea :** «De grandir avant le temps.»

Haifa : «Oui, de de grandir avant le temps et et je crois que j'ai perdu beaucoup de temps de être un enfant, de prendre les joies, les plaisirs d'être un enfant, de prendre de penser comme un enfant, de jouer, de tout ça, j'ai j'ai perdu beaucoup de temps de mon enfance en faisant les les parcours de mon pays, de de ouais, de mon voyage [pause] oui mais comme on dit c'est la vie [rigole].»

Diane : «Oui t'as raison.»

Haifa : «On ne choisit pas [sourit] et puis on peut toujours se garder un peu comme on disait de l'espoir pour le futur parce que on ne sait jamais la... qu'est-ce que, quelles sont les programmes qu'on va avoir, les changements qu'on va vivre et tout ça.»

**Thea :** «Merci !»

**Lavinia :** «Oui merci beaucoup ! Je vais chercher la tienne et voilà c'est juste ?»

Malika : «Oui c'est ça. J'ai choisi ça parce que je pense que tous les problèmes à tout le monde c'est à cause de l'absence de la justice et l'état de droit heu [ehm] toujours toujours toujours est lié à absence de la justice entre les gens, entre les pays et quelque chose d'égalité c'est [ehm] dans mon pays j'ai j'avait travaillé [ehm] dans la même sujet [ehm] parce que il y a beaucoup de absence de la justice et de l'état de droit aussi [ehm ehm] je pense que [ehm] le monde tout le monde besoin avons besoin [ehm] de beaucoup de travail dans la même sujet parce que [ehm] le prix [ehm] le prix est devenu réel [ehm] j'ai toujours lire ou entendu quelque actuellement il y a meurtre ici, il y a événements de problèmes pour les femmes, pour les femmes entre parenthèses parce que les femmes

c'est le mieux [ehm] le plus exposées [ehm] de la problème de l'absence de la justice et [ehm] mais toujours de travaux pour améliorer ce sujets mais il n'y a pas de résultats [ehm] toujours en Europe, en Amérique, dans mon pays [ehm] autres pays il y a rapport expose le problème [ehm] aussi il y a beaucoup de travail dans la nation mais n'y a pas de résultats, j'ai toujours révé que la balance fait comme ça [mime avec les mains l'égalité entre les deux poids d'une balance] et pas comme ça [mime avec les mains les deux poids de la balance très différents], égalitaires, oui pour l'égalité.»

**Thea :** «Entre hommes et femmes ?»

Malika : «Eh oui [rigole] spécialement pour les femmes [ehm] aussi[ehm]entre les gens, entre les pays, le développement, [ehm] pour le couleur de la peau aussi, contre la discrimination, toutes les discriminations.»

Haifa : «Bah vous avez dit que clairement les femmes sont plus exposées aux injustices sociales, je trouve, je partage au cent pour cent avec toi.»

Malika : «Oui ah c'est vrai c'est vrai et ça m'intéresse.»

**Thea :** «Ah bah nous aussi en fait [ tout le monde rigole], est-ce que t'as déjà vécu toi personnellement une expérience injuste ou des difficultés liés d'être une femme ?»

Malika : «Il y a beaucoup de difficultés [ehm] c'est pas égalité au travail, en éducation, en travail aussi en salaire, [ehm] en la position de la *check pay*, de mon pays il n'y a pas de femmes devenue dans la dans dix ans je pense qu'il n'y a pas de femmes devenues présidente, il n'y a pas de femmes faire [ehm] obtenu l'égalité dans sa position [ehm] c'est dans chaque [ehm]...»

Diane : «Oui dans toutes les choses il y a toujours de l'inégalité.»

Haifa : «Dans la hiérarchie, les femmes ne sont jamais au bout de la hiérarchie.»

Malika : «C'est ça et il y a aussi dans [ehm] en pays comme Syrie, comme Vietnam, [ehm] comme chaque pays est comme ça, [ehm] quand le [incompréhensible ] la femme a beaucoup de problèmes plus que les hommes.»

Haifa : «Oui il faut toujours faire face à plus de problèmes partout par rapport aux hommes.»

Malika : «Oui, c'est ça.»

**Thea :** «Et vous vous êtes déjà sentie en position de désavantage pour le fait d'être une femme ?»

Haifa : «Oui toujours !»

Malika : «Oui !»

Diane : «Je pense que toutes l'ont ressenti.»

Haifa : «Par exemple si moi j'étais en Afghanistan et après l'école je voulais faire encore des études de aller en université mon grand frère il a le droit de décider ça à côté de mon père et ma mère, mes parents, même si c'est mon père qui paye qui fait tout pour moi mon grand frère il a beaucoup de pouvoir parce qu'il a parce que lui il est un garçon, mais quand lui il décide de aller à l'université ou je ne sais pas faire n'importe quoi moi j'ai pas le droit de dire non tu fais pas ça tu fais ça, mais lui il a le droit de de quand c'est une question d'éducation, de mariage, je ne sais pas de n'importe quelle décision dans ma vie mon frère il y en a beaucoup de droit de me dire non tu ne fais pas ça, tu fais ça de prendre une décision pour moi, mais moi j'ai pas le même le même droit de faire le contre aussi, je ne sais pas même s'il le voulait faire l'université et voulait se marier ou non moi je pouvais faire dire rien, mais si moi je voulais aller en université et mon grand frère ou peut être les autres ils ne sont pas d'accord avec ça je pouvais pas aller même si mon père accepte il va me déranger trop, il va faire quelque chose que moi [soupir] j'arrête, de continuer, et ça je pense ce n'est pas du tout juste, et aussi les questions de mariage ouais, de mariage, [ehm] [soupire] je me souviens depuis quand je suis enfant si c'est moi je ne ...»

Malika : «Oui déménager de le père de la famille au mari.»

Haifa : «Oui dans les générations ça continue comme ça et comme moi je me souviens ma mère, mes tantes, mes je ne sais pas, n'importe quelle quelle femme qui était dans ma famille ou que je je connaissais avant quand j'étais enfant, depuis quand j'étais enfant jusqu'à là que j'ai grandi et que je sais l'histoire de eux, ils ont dit qu'ils étaient mariées très [ehm] treize ans, à quatorze ans, à douze ans, à quinze ans, et c'était pas eux qui avaient décidé, c'était le frère ou le père.»

Diane : «Le père oui.»

Haifa : «Ou quelqu'un d'autre quand même un oncle pour moi, ma mère elle était mariée quand elle avait treize ans, elle était un enfant, elle dit à moi que elle ne savait pas exactement c'est quoi faire un mariage, pourquoi on fait un mariage, et c'était son frère avec son oncle qui avait décidé qui elle doit être mariée avec mon mon père, il y avait une vingtaine de d' une vingtaine d'années de différence de âge entre mon père et ma mère, c'est pas juste, pas du tout juste.»

Diane : «Non.»

Haifa : «Il y a beaucoup de de injustices, je crois que plutôt en Asie, en Asie, moi quand j'étais petite j'avais envie de faire beaucoup de choses, j'avais envie apprendre musique, de de faire de sport, de faire d'apprendre de faire *skateboarding*, beaucoup de choses et et chaque fois que je demandais à ma mère est-ce que je peux faire ça ? est-ce que je peux faire ça ? elle me [ehm] les questions [ehm] les réponses étaient les mêmes choses, non toi t'es une fille tu ne peux pas faire ça, mais le même temps mes frères ils pouvaient faire les choses que moi je demandais c'était non pour eux c'était un oui, c'est pas comme un quarante et soixante pourcent.»

Malika : «Non non non.»

Diane : «Non non non.»

Haifa : «C'est trop différent!»

Malika : «C'est toujours les métiers, pas les qualités, c'est toujours c'est femme c'est homme, c'est fille c'est garçon, pas l'égalité, bah tu as [ehm] les qualités de faire quelque chose non ? et toujours toujours [ehm] ils [ehm] il a [ehm] ils ont [ehm] justification pour ça, [ehm] ça pour protection ! ça protection de la fille ou de la femme, mais c'est pas juste, c'est pas juste ! [ehm] ça pour [ehm] installer la position de l'homme [ehm] haut, mais les femmes non !»

**Thea : «Et ici en Suisse [ehm] qu'est-ce que vous avez observé par rapport à ce...»**

Malika : «Sujet ?»

**Thea : «Oui ce sujet là.»**

Malika : «Je pense que [ehm] en Suisse elle est mieux bien [ehm] elle est mieux mais [ehm] mais il y a beaucoup de discrimination aussi ! C'est pas juste, [ehm], c'est dans les regard de la [ehm] travail [ehm] j'ai [ehm] j'ai écouté beaucoup de compliments, compliments, non [ehm] *complains*.»

**Thea : «De [ehm] oui *complains* de [ehm]...»**

Malika : «*Complains* ouais...»

**Thea : «Oui [ehm] en français je ne sais plus...»**

Lavinia : «Comment tu dis ?»

Thea : «[Ehm] *lamentele*.»

Lavinia : «[Ehm] *plaintes*.»

Malika : «Plaintes, de beaucoup de femmes parce qu'elle allait faire le même travail, mais le salaire pas le même.»

**Lavinia : «oui c'est en moyenne le 20% en moins »**

Malika : «Oui, oui oui, [ehm] il y a aussi [ehm] aujourd'hui on parle de le travail dans la maison, c'est aussi travail, la femme a droit de [ehm] prendre salaire [ehm] du droit domestique mais ce n'est pas dans Suisse en Suisse ce n'est pas juste, en l'Amérique aussi, dans mon pays, dans votre pays, c'est partout, oui, et il y a [ehm] c'est [ehm] la femme [ehm] emporte le problème de tout le monde mais pas quelque chose pour les femmes.»

**Lavinia : «Oui c'est vrai.»**

**Thea : «Oui c'est vrai à ce sujet c'est très intéressant, l'année passée on avait fait ici une grande grève, il y avait toutes les, beaucoup de femmes et tout ça.»**

Diane : «Oui.»

**Thea : «Mais rien n'est changé finalement...»**

Kayla : «Grève des femmes ?»

**Lavinia : «Oui ! Vous êtes allées ?»**

Kayla : «Oui à Yverdon.»

Diane : «Oui !»

Malika : «[rigole] Parfois il y a droit [ehm] pour les femmes, pour [ehm] pour faire quelque chose bien pour les femmes [ehm] par exemple dans mon pays il y a un droit pour [ehm], moi travailler comme avocate et aussi moi militante et activiste pour le droit des femmes et il y a un droit dit que les entreprises que le travail a cinquante femmes travaillent dans cette place [ehm] ils doivent il faut il y a garderie pour ces femmes pour [ehm] aider les femmes de travail, mais ce droit bloqué et mis à côté, tous les entreprises [ehm] pas faire ça et le gouvernement pas demandé la réponse politique de respecter de faire ça.»

Kayla : «**Oui c'est vrai et être maman aussi difficile...**et puis quand tu as enfants tu peux pas par exemple [ehm] je pense y a beaucoup femmes qui ont problèmes venir ici pour cours français elles ne savoir pas où laisser les enfants.»

Malika : «J'ai vu le même problème ici en Suisse [ehm] quand j'apprends le français à Saint-Croix, [ehm] dans l'école de EVAM, [ehm] il y a beaucoup de femmes a [ehm] a les enfants aussi [ehm] chaque jours le professeur dit désolée vient dans le cours sans enfant, comment ?! Et dit comment cette femme [ehm] ici en Suisse est seule parce que [ehm] le mari était dans leur pays, [ehm] alors cette femme était très très très intéressée de ce cours mais elle arrête, j'ai dit au professeur pourquoi ? Elle a le droit pour le cours, elle m'a dit mais c'est la règle, okay la règle mais il y a beaucoup de femmes qui ont des enfants, oui la garderie pour les enfants pour les femmes apprendre le français, elle m'a dit non non non c'est très très difficulté et c'est compliqué ce sujet, mais c'est pas [ehm] ici en Suisse.»

Thea : «C'est juste qu'il faut le mettre comme une priorité.»

Malika : «Oui c'est compliqué, mais en Suisse je connais que la Suisse est le pays des droit, le pays que aidait les femmes, où ? Il y a un problème des femmes ici! Oui [ehm] même de l'exploitation du travail, il y a beaucoup de femmes qui travail, il faut pas accepter de contrats de travail en noir, qui ne sont pas [ehm] reconnus, ça ne marche pas, il y a plein de femmes qui du travail comme ça parce que c'est la seule que tu trouves alors tu fais, il faut pas se faire [ehm] exploiter alors pour 5 francs à l'heure il faut pas se lever du lit on dit, t'as le droit de rester chez toi, parce que il ne faut pas travailler [ehm] à toutes les prix.»

Diane : «Mais ça moi je pense que ça dépends aussi des gens, parce que ils sont exploités quand nous sommes laissé des gens faire avec nous, parce que je fais un exemple à moi-même, quand des gens me proposent travailler une heure 5 francs je préfère rester chez moi, mais il y a des femmes qui disent ah mais moi j'ai pas d'argent, j'ai rien à faire à la maison, [ehm] je préfère aller pour gagner de l'argent, c'est pour ça, mais quand vous êtes décidées que je préfère rester chez moi, mais des fois vous avez rien à la maison à donner à vos enfants, des fois vous avez pas de choix vous acceptez parce que à la maison il n'y a rien et si vous faites pas ça votre fils ou bien toi-même tu vas [ehm] tu vas passer la nuit comme ça, sans rien.»

Diane : «Oui et l'autre chose aussi les formations, quand il y a des gens qui ont pas des formations et il y a déjà beaucoup d'enfants, il y a pas où laisser les enfants pour aller apprendre, et du coup il y a des travaux comme ça elle fait parce que il n'y a pas des papiers, parce que ici en Suisse pour travailler pour chercher un bon boulot faut être avec les [ehm] les certificats, sans les certificats tu trouve pas un bon travail, tu trouves pas les vingt francs par heure, c'est difficile pour cela il y a des gens qui a pas de choix, c'est pas leur volonté, mais c'est, c'est il n'y a pas de choix, comme moi, moi j'ai j'ai demandé de faire cours de de [ehm] CFC il m'a dit que je peux pas faire ça, on doit commencer avant

une formation pour être [ehm] parce que quand j'ai fait formation de 6 mois j'ai j'ai j'ai des foi moi, parce que moi j'ai beaucoup de foi que quand je veux terminer je vais [ehm] travailler je vais chercher un travail de cents pour cents et après ça je vais être [ehm] comment je peux dire ? [ehm] comment je peux dire ? [ehm] indépendante ! Pour chercher une formation, après des formations je vais continuer à faire mes études jusqu'à où je vais finir pour devenir devenir [ehm] quelqu'un que je voulais parce que quand vous êtes sûres à vous, vous faites [ehm] des bonnes choses et quand vous êtes pas sûres à vous, vous faites n'importe qui, et quand vous êtes avec des enfants vous faites n'importe qui, moi j'ai décidé à faire ça parce que je suis seule, j'ai pas d'enfants, je peux rester trois ans ou quatre ans ou cinq ans [ehm] à faire mes études parce que j'ai pas d'enfants et j'ai pas quelqu'un qui va me dire ah mais moi je voulais ça, je voulais ça et ça, je suis seule, c'est pour ça j'ai décidé de faire ça, j'ai décidé de de préparer ces temps là pour moi-même, pour me former, mais l'autre jour j'ai, on a parlé de ça à l'école il y a des gens qui ont dit ah mais moi j'ai déjà des enfants je ne peux pas faire une formation longtemps parce que ça, parce que ça, parce que ça, c'est pour cela des fois les gens il n'y a pas des choix, des fois les les problèmes c'est des personnes qui ont fait ça parce que il n'y a pas de il y a pas des soucis, il y a des gens pensent qu'elle gagne pas, elle travaille c'est bien que le travail que le gens font pour moi les les salaires que je donne c'est pas suffisant, mais c'est du travail, elle est comme elle elle elle [ehm] elle voulait les exploiter les gens parce que [ehm] elles sont dans une [ehm] dans un moment de faiblesse, c'est pour cela, et c'est pas bon, c'est c'est c'est un peu dégueulasse ça »

Malika : c'est pas le salaire, c'est pas le salaire seulement, il y a beaucoup de entreprises ou bureaux ou quelque chose [ehm] comme ça il y a refusé [ehm] accepter les femmes du travail parce que [ehm] vous êtes après mariées et après tu as [[ehm] [ehm]] tu as les enfants et après il n'y a pas de temps pour le travail, c'est difficile, c'est refusé au départ.»

**Thea : «Oui avant de commencer...»**

Malika : «Oui oui, [ehm] il y a aussi beaucoup de problèmes [ehm] dans le travail [ehm] il y a beaucoup de la [ehm] position refusée accepter les femmes il y a beaucoup de métiers refusent les femmes, c'est pourquoi ? parce que [ehm] c'est parce que il dit les femmes pas pu faire ce travail, comment, comment vous connaissez que je ne peux pas ? Si je essayé et je échoué oui [ehm] il a le droit pour dire [ehm] les femmes pas pu, ou pas toutes les femmes ! Cette femme ! C'est pas égalité, c'est ça.»

Diane : «Ouais, c'est ça, parce que il y a des gens qui [ehm] si une personne qui a fait ça mais elle mélange tout »

Kayla : «Oui.»

Haifa : «Oui.»

Diane : «Pour dire [ehm] à [ehm] à une personne dit vous, elle met tout le monde là-bas, dans la même [ehm] dans la même étiquette, c'est ça, c'est pas facile.»

Kayla : «Pour moi quand j'ai travaillé c'est pas travailler cent pour cent comme j'ai des enfants parce que quand je travaille cent pour cent c'est pas bien parce que les enfants ils ont besoin temps pour moi, pour regarder les enfants, pour moi j'étais comme ça, après pour regarder les enfants, ils ont devoirs, ils ont quoi, ça c'est bien pour moi quand j'ai travail cinquante pourcent comme ça, Un temps pour la [ehm] dans le travail et un temps avec mes enfants.»

Malika : «Oui mais ça c'est une décision pour les femmes, c'est pas [ehm] pour le [[ehm] [ehm]] l'autre, pour le gouvernement, ou pour l'entreprise ou pour n'importe quelle personne, c'est le droit, c'est le décision que chaque femme [ehm].»

Kayla : «Oui.»

Diane : «Chaque femme prend la décision.»

Malika : «Oui prend la décision de combien.»

Kayla : «Oui c'est pour ça moi j'étais mon avis.»

Malika : «Mais c'est là le plus dur pour tout le monde, c'est les femmes non, c'est les femmes pas travail parce que elle a enfant, c'est la femme pas prendre la même salaire, [ehm] c'est beaucoup.»

Diane : «C'est pas bon non. Pensez si toutes les femmes on fait les travaux des hommes, mais pourquoi pas ? C'est le même travail qui qui les hommes font et la même su que les femmes.»

Malika : «Et même difficile aussi !»

Diane : «Oui des fois les femmes font les travaux plus difficiles, parce que les femmes elles travaillent beaucoup.»

Malika : «Oui !»

Diane : «Les femmes elles peuvent faire deux choses trois choses en même temps, mais les hommes peuvent pas, les hommes des fois travaillent font seulement une chose, mais les femmes non, les femmes elle peuvent être en train de repasser, de cuisiner, de laver les habits dans la machine.»

Malika : «Oui et peut être regarder les enfants aussi !»

Diane : «Et les enfants ! S'occuper des enfants aussi, elle fait tout en même temps, mais les hommes ne fait pas, ne fait pas ça, mais les [ehm] moi je pense que les salaires ça va être un peu mieux pour les femmes que pour les hommes parce que les femmes font beaucoup !»

Haifa : «L'égalité, l'égalité c'est ça [tout le monde rigole], non pas plus, c'est suffisant d'avoir l'égalité !»

Diane : «Pour moi ça été comme ça parce que les femmes elles travaillent beaucoup, mais nous sommes comme nous voulons être [ehm] les mêmes, à la même [ehm] euh] niveau, c'est bien.»

Malika : «Oui, les femmes, l'homme font partager tout le travail dans la maison, mais c'est pas juste !»

Diane : «Les hommes font des fois, il y a des hommes qui aident les femmes, leur femme, mais c'est pas tout le monde, c'est pas tous les hommes, il y a des hommes pas, mais ça dépend des pays, ça dépend aussi des traditions, parce que il y a des pays que on peut rien faire, ils restent à la maison comme ça [imitation personne assise relaxée sur la chaise] et la femme elle fait tout hein.»

Malika : «Bah oui ! oui oui oui !»

Kayla : «Oui oui oui c'est vrai !»

Diane : «Il y a des pays comme ça ! Il y a des pays homme il peut rien toucher !»

Malika : «Oui il fait comme ça Diane ! Où est le déjeuner ? [rigole]»

Diane : «Il y a des fois il y a des hommes il est là mais mais toi tu es dehors et il te demande de venir d'éteindre la lumière ! Mais c'est quoi lui il ne peut pas le faire ? Il y a des hommes comme ça !»

[tout le monde rigole]

Malika : «oh Diane tu fait [rigole] blablabla.»

Haifa : «Je ne sais pas si c'est pour tout le monde, mais en Afghanistan il y a une ville, dans cette ville, c'est une ville je crois que c'est un village c'est pas une ville, dans cet village tous les travaux qui est dehors ou dans les maison c'est les femmes qui fait.»

Malika : «C'est la femme ! Oui oui oui !»

Haifa : «Les hommes ils font rien !»

Diane : «Rien ! Rien rien !»

Kayla : «Dorment dans la maison !»

Haifa : «Oui ils dorment dans la maison ! Toutes les femmes travaillent !»

Kayla : «Chez nous c'est pas comme en Érythrée, mais quand je suis née les femmes elles travaillent dans la maison, les hommes travaillent dehors, à l'extérieur, c'est ça»

Malika : «Tout le monde, les femmes travaillent dans et dehors, mais les hommes dehors seulement.»

Kayla : «Moi c'est pas tout, parce que je suis [ehm] je connais seulement pour quand je suis née, c'est pas tout le Soudan aussi différents, moi je connais ce que je vis moi.»

Malika : «Et il y a beaucoup de rapports bah du Soudan aussi ! il y a de tout le monde il y a ce problème tout le monde.»

Kayla : «Ouais, dans Erythrée je pense la femme elle travaille maison et à l'extérieur aussi, je pense.»

Haifa : «Je crois que c'est aussi une question de mentalité, parce que en Afghanistan il y a beaucoup de femmes qui sont entre les droits des femmes, ça il y a vraiment un problème.»

Kayla : «Et il y a différentes organisations dans la maison aussi.»

Malika : «C'est la mentalité de l'homme ! tout le monde !»

Haifa : «C'est une mentalité qui doit être changée !mais c'est aussi pendant l'éducation, c'est quand on est enfant, si t'as aussi des modèles dans la maison, si t'as un papa et une maman qui font les mêmes choses, un travail égalitaire, tu grandis avec [ehm] cette image et après naturellement tu vas le faire.»

Malika : «Mais ça dans chaque famille, mais pour tous non.»

Kayla : «Il faut transmettre ça aux enfants !»

Malika : «Oui ! oui et il faut droit et il faut [ehm] mentalité de le gouvernement et il faut [ehm] comment dire [ehm].»

Haifa : «Mentalité des sociétés, des gens, de tout ça, il faut changer ça !»

Malika : «Et envie aussi ! Envie pour l'égalité !»

**Thea : «Oui, merci beaucoup pour avoir amené ces photos !»**

**Lavinia : «Oui merci !»**

### 12.2.3. *Feedback*

**Thea :** «Et on avait des petites questions pour vous comme c'est la dernière fois, un peu de *feedback* [ehm] pour savoir [ehm] alors la première question qu'on avait pensée c'est si selon vous le fait d'avoir une image sur laquelle se baser pour raconter quelque chose ça rend plus facile de parler ou pas.»

**Lavinia :** «Si amener une photo ça aide après pour la discussion.»

Diane : «Oui ça aide ! ça donne aussi des [ehm] beaucoup de choses de sujets je sais pas maintenant cette semaine j'ai un problème de langue je ne sais pas pourquoi [tout le monde rigole], je ne sais pas si c'est le masque ou quoi je ne sais pas parce que j'ai j'arrive pas à m'exprimer bien.»

**Lavinia :** «Oui mais tranquille on comprend très bien.»

Diane : «Oui oui tranquille, des fois c'est les masques ou je ne sais pas [[ehm] [ehm]] avoir les photos ça donne envie de parler et ça donne ça donne aussi beaucoup d' idées, je pense moi.»

Kayla: «[mmmhm] Oui !»

Malika : «Oui c'est ça tout à fait d'accord !»

Haifa : «Oui !»

Kayla : «Pour moi oui parce parce que comme moi quand je vois je vois différents choses à elle elle voit différents choses [ehm] un peu difficile à expliquer.»

**Thea :** «Non non okay on a la même photo et moi j'ai une interprétation, toi t'as une autre interprétation, c'est vrai.»

Diane : «Et ça peut aussi donner d'autres idées de la même photo.»

Kayla : «Oui oui.»

**Lavinia :** «Et puis on a [ehm] c'est c'est utile pour nous de savoir [ehm] en parlant avec les responsables de l'EVAM ils avaient dit que c'était [ehm] un projet intéressant et c'est pour ça qu'on a pu le faire ici et une question comme ça est-ce que vous pensez ça pourrait être intéressant aussi pour d'autres personnes de faire ça peut être plus longtemps, dans une autre modalité mais ça pourrait intéresser encore aussi à d'autres gens, vous pensez qui pourrait être.»

**Thea :** «Pas pour nous pour le faire mais c'est l'EVAM qui avait demandé.»

**Lavinia : «Oui c'est l'EVAM qui avait dit ah peut-être on pourrait le faire pour comme comme comme activité en plus après que nous on a terminé ça.»**

Haifa : «Oui.»

**Lavinia : «Et nous on se demandait et on a dit bon peut-être on va demander directement plutôt que dire oui oui oui, parce que pour nous c'était intéressant, mais moi je peux que parler pour moi du coup j'étais intéressée de de demander à vous c'est vous qui vous avez fait ça et comme ça je peux le dire à l'EVAM et c'est pas selon moi Lavinia que c'est intéressant mais c'est peut-être aussi pour vous, du coup si selon vous d'autres personnes aussi peuvent [ehm] peut intéresser, peut-être aussi avec d'autres thématiques ?»**

Haifa : «Oui je crois que c'est un bon idée de faire ça avec des autres aussi comme ça c'est un bon pratique de français aussi et on voit les différents vis-à-vis des autres on on écoute les autres qu'est-ce que les autres pensent du même sujet, je crois que c'est vraiment bien.»

Kayla : «Parce que après s'habituer à parler, comment parler avec les images, pour moi c'est bien pour le [ehm] parce que moi j'ai j'ai j'ai le première fois quand j'ai fait ça, oui j'ai parlé avec la photo et je pense quoi avec la photo et comme ça.»

**Thea : «Bah nous en tout cas moi je veux vraiment vous remercier beaucoup beaucoup beaucoup parce que, vous savez même pour nous c'était simple de proposer une chose comme ça, de prendre le temps aux gens et même un peu de les convaincre, [ehm] un peu de dire mais oui venez, c'est pas facile.»**

**Lavinia : «Oui et d'inventer ce projet, parce que on l'a inventé des mois à l'avance on a pensé à le faire et tout et puis trouver quelqu'une qui pouvait être intéressée à ce qu'on avait pensé et en fait pour nous c'est vraiment important de vous remercier parce que c'est grâce à vous qu'on peut aussi terminer nos études et c'est vraiment grâce à vous et peut être on arrive aussi [ehm] c'est un outil à l'université de dénoncer des problèmes et des situations sociales.»**

Diane : «Bah moi je pense que oui c'est important parce que comme pour nous ça a été important et je pense que pour les autres aussi ça va être important, parce que c'est bien quand vous êtes là pour exprimer et écouter, parce que des fois il y a des gens qui arrivent pas à exprimer les choses qui sont devant beaucoup de gens mais quand il y a un petit groupe comme ça entre femmes c'est bien de parler et ça fait ça fait aussi des exercices pour le français pour parler des choses, pour apprendre aussi des nouvelles mots, parce que quand il y a des photos des fois elle connaît pas ça, ça c'est quoi, ah il y a une image comme ça et mon image parle de ça ça et ça et ça va nous donner aussi des des

[ehm] apporter des chose que nous avons savoir, que nous savoir pas avant et on va connaître aussi d'autres femmes et pour moi c'est bien, c'est très bien c'est très bien [ehm] cet espace que c'est votre projet aussi [ehm] merci beaucoup et je vous donne beaucoup de force de continuer encore de faire ça parce que c'est bien, c'est un bon projet !»

**Lavinia : «Comme ça tu me fais pleurer en fait.»**

[tout le monde rigole]

Diane : «Merci.»

Malika : «Oui c'est vrai.»

**Lavinia : «Bah encore merci et on est très contentes et bah comme chaque fois on a préparé un petit apéro.»**

Haifa : «Ahh merci aussi pour chaque fois ! [ tout le monde rigole] merci beaucoup !»

**Lavinia : «Mais c'est petit, mais Haifa elle a amené quelque chose du coup on te laisse expliquer.»**

Haifa : «C'est pas comme je t'avais expliqué l'autre plat parce que on avait pas les bonnes casseroles et tout ça au foyer, ça c'est le boulani c'est une chose très connue en Afghanistan en fait c'est juste une pâte avec le purée de pommes de terre, mais on peut faire ça avec les autres végétales aussi et ça c'est les sauces, on mange normalement avec yaourt et sauce piquante.»

**Lavinia : «Oh wow mais c'est trop bien !»**

Malika : «Gnam gnam gnam !»

Kayla : «Wow !»